



LE BON SENS A DE L'AVENIR

RAPPORT ANNUEL **2012**

 مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC

— Le bon sens a de l'avenir —

profil

Le groupe Crédit Agricole est le leader de la banque universelle de proximité en France et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe.

Premier financeur de l'économie française et grand acteur européen, le groupe Crédit Agricole accompagne les projets de ses clients en France et dans le monde, dans tous les métiers de la banque de proximité et les métiers spécialisés qui lui sont associés : assurance, gestion d'actifs, crédit-bail et affacturage, crédit à la consommation, banque de financement et d'investissement.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 150 000 collaborateurs et de ses 29 000 administrateurs des Caisses régionales et locales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 51 millions de clients, 6,9 millions de sociétaires et 1,2 million d'actionnaires.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale et environnementale dynamique et innovante. Le Groupe figure ainsi dans le top 3 du classement établi par Novethic sur la communication responsable des 31 plus grandes banques et compagnies d'assurance européennes.

www.credit-agricole.com

51 millions
de clients dans le monde

150 000
collaborateurs

31 Mds€
Produit net bancaire

10,6 Mds€
Résultat brut d'exploitation

71 Mds€
Capitaux propres part du Groupe

11,8 %*
Ratio *Core Tier One*
* *pro forma* de la cession d'Emporiki

Organisation du Groupe

6,9 millions de sociétaires sont à la base de l'organisation coopérative du Crédit Agricole. Ils détiennent sous forme de parts sociales le capital des **2 512 Caisses locales** et désignent chaque année leurs représentants : **29 000 administrateurs** qui portent leurs attentes au cœur du Groupe.

Les Caisses locales détiennent l'essentiel du capital des **39 Caisses régionales**. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui offrent à leurs clients une gamme complète de produits et services. L'instance de réflexion des Caisses régionales est la Fédération Nationale du Crédit Agricole, lieu où sont débattues les grandes orientations du Groupe.

Crédit Agricole S.A. détient 25 % du capital des Caisses régionales (sauf la Corse). Il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers en France et à l'international.

RÉPARTITION DU CAPITAL DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

56,3%

du capital détenu par les 39 Caisses régionales, via la holding SAS Rue La Boétie

43,4%

du capital détenu par le public

01 Investisseurs institutionnels : 27,9 %

02 Actionnaires individuels : 11,1 %

03 Salariés via les fonds d'épargne salariale : 4,4 %

0,3%

du capital en autocontrôle

La banque universelle de proximité

Crédit Agricole S.A., l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales forment le périmètre du groupe Crédit Agricole et développent le modèle de la banque universelle de proximité. Ce modèle s'appuie sur les synergies entre les banques de proximité et les métiers spécialisés qui leur sont associés.

Gestion de l'épargne

DES POSITIONS DE PREMIER PLAN
EN FRANCE ET EN EUROPE

- 1^{er} bancassureur en France
- 2^e en Europe en gestion d'actifs
- Un acteur majeur en banque privée

Services financiers spécialisés

- 1^{er} en affacturage en France
- Un des leaders français du crédit-bail
- Un acteur majeur du crédit à la consommation en Europe





SOMMAIRE

| 02 PROFIL GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A

| 06 MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

| 08 MOT DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

| 10 LE GROUPE CREDIT DU MAROC

- Profil
- Nos métiers
- Les temps forts 2012
- Le tableau de bord de l'actionnaire
- Les principes et instances de gouvernance
- Nos valeurs, nos engagements
- Les principaux résultats commerciaux et financiers

| 30 “LE BON SENS A DE L'AVENIR”

- Une stratégie RH en faveur du développement efficace des compétences
- Utilité et proximité relationnelle
- A l'écoute des entreprises marocaines
- Au service de la qualité et de la satisfaction de la clientèle
- Le Crédit du Maroc, engagé aux côtés de la Société

| 40 RAPPORT FINANCIER

- Rapport de gestion du Directoire
- Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire
- États de synthèse et rapports d'audit
- Résolutions de l'Assemblée Générale

| 101 CONTACTS - CALENDRIER FINANCIER

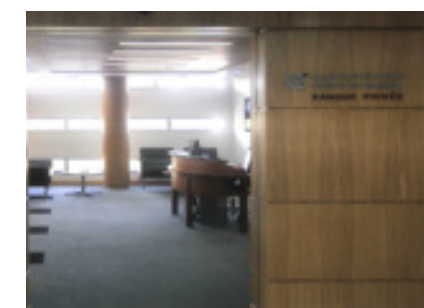
| 102 RESEAU DU CREDIT DU MAROC



18 Le Groupe Crédit du Maroc
Les temps forts 2012



35 Le bon sens a de l'avenir
A l'écoute des entreprises marocaines



41 Rapport financier
Rapport de gestion du Directoire



Mot du Président du Conseil de Surveillance

Le Royaume a terminé l'année 2012 avec un taux de croissance de +2,7%, certes inférieur aux +5% enregistrés au titre de l'exercice précédent, mais toutefois appréciable au regard d'un environnement économique mondial morose marqué notamment par la récession dans la zone euro. L'activité économique marocaine affiche un bilan contrasté selon les secteurs d'activité, et le dynamisme de la demande intérieure reste l'un des facteurs clés de la croissance. Le soutien actif du système bancaire est, dans ce contexte, essentiel, avec une contribution de +5% au financement de l'économie.

Conscient de ces enjeux et acteur proactif du soutien à l'économie réelle, le Crédit du Maroc a poursuivi en 2012 sa politique de développement responsable.

Dix nouveaux points de vente ont été ouverts, portant ainsi à trois cent quarante trois le nombre d'agences de son réseau, ainsi que deux nouveaux espaces d'affaires dédiés à la clientèle des professionnels. Les chantiers d'enrichissement de l'offre de produits et de services ont été poursuivis, avec pour objectif phare la satis-

faction de sa clientèle qui reste le cœur des priorités du Crédit du Maroc.

L'exercice 2012 a été clôturé sur des performances commerciales satisfaisantes, autant au plan de la collecte, avec notamment une progression notable des ressources d'épargne, qu'à celui des emplois. Les réalisations financières sont marquées positivement par la contraction du coût du risque de -10,5%, fruit des mesures antérieures prises pour anticiper la dégradation de la conjoncture, augmenter la qualité de la production commerciale et améliorer l'efficacité du processus de recouvrement.

En parallèle, fort du support permanent de son actionnaire majoritaire, Crédit Agricole S.A., le Crédit du Maroc poursuit sa stratégie visant à soutenir sainement sa croissance et accompagner son plan de développement par le renforcement régulier de son assise financière. Il a ainsi, pour la troisième fois consécutive, reconduit avec succès l'opération d'augmentation du capital social par l'incorporation des dividendes de l'exercice précédent.

Dans le cadre de sa mission de contrôle permanent, le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc a régulièrement examiné les comptes de la banque ainsi que l'évolution de ses indicateurs commerciaux et financiers, et s'est tenu informé des actions menées dans les domaines de l'audit, du contrôle interne et de la maîtrise des risques. Le Conseil de Surveillance tient à remercier Monsieur Pierre-Louis Boissière pour la qualité de sa gestion ainsi que le professionnalisme et l'engagement dont il a fait preuve durant son mandat, et il assure Monsieur Baldoméro Valverde de son appui et de sa confiance dans l'accomplissement de sa mission.

Enfin, le Conseil de Surveillance tient à rendre hommage aux collaboratrices et aux collaborateurs du Crédit du Maroc et leur exprime sa confiance dans leur capacité à relever les défis de l'avenir afin de poursuivre le développement de la banque.

Saïda Lamrani Karim
Président du Conseil de Surveillance

Mot du Président du Directoire

L'année 2012 a été marquée par l'adoption de notre nouvelle signature, « Le bon sens a de l'avenir ». Celle-ci reflète notre engagement envers nos clients, nos collaborateurs et la société. Et parce qu'au Crédit du Maroc, nous pensons que notre identité nous engage, nous traduisons quotidiennement en actes les valeurs qui en sont le fondement. Dans ce sens, une démarche structurée de pilotage et de progrès, visant l'amélioration continue des actions de responsabilité sociétale de l'entreprise a été lancée en 2012,

carisation du Royaume, le Crédit du Maroc a poursuivi sa politique d'expansion par l'ouverture de dix nouvelles agences en 2012. Fort d'un réseau de 343 points de vente, dont la taille a plus que doublé durant les six dernières années, le Crédit du Maroc continue ainsi d'œuvrer dans le sens d'une relation de proximité facilitant pour chaque client l'accès aux services qui l'intéressent et privilégiant l'écoute et la confiance.

L'exercice 2012 a été clôturé sur des performances commer-

est une satisfaction particulière dans le contexte économique actuel. Le niveau de rentabilité dégagé est satisfaisant, avec un résultat net en hausse de 5,1%, et permet de continuer à assurer comme par le passé un bon rendement de l'action.

Au plan des fonds propres, le Crédit du Maroc a poursuivi sa stratégie de renforcement régulier de son assise financière afin d'assurer l'accompagnement financier nécessaire de son plan de développement. Une quatrième opération d'incorporation des dividendes de l'exercice clos a ainsi été menée avec succès, matérialisant le soutien et la confiance du groupe Crédit Agricole S.A. dans les perspectives et le potentiel de développement du Crédit du Maroc.

Les performances passées ainsi que ces projets d'avenir sont portés par des femmes et des hommes de qualité dont je tiens à saluer le professionnalisme et l'engagement dans la durée. Je souhaite leur exprimer ici ma confiance en leur mobilisation durable autour des valeurs de notre Entreprise. Celles-ci placent, notamment, les intérêts de nos clients au centre de nos préoccupations. Ainsi, le niveau de l'Indice de Recommandation Client, régulièrement mesuré par notre direction Qualité, ainsi que ceux de nos indicateurs de fidélité prouvent que nos clients sont satisfaits. Ensemble, et avec le soutien du groupe Crédit Agricole S.A., nous continuons de construire un Crédit du Maroc toujours plus fort, et tourné vers l'avenir et les challenges dont celui-ci est porteur.

Baldoméro Valverde
Président du Directoire

« Au Crédit du Maroc, nous pensons que notre identité nous engage. Nous traduisons quotidiennement en actes les valeurs qui en sont le fondement. »

fédérant dans le cadre d'une approche participative volontariste l'ensemble des collaborateurs du Crédit du Maroc.

2012 a globalement été une bonne année pour le Crédit du Maroc. Celle de la capitalisation sur un ensemble de chantiers d'envergure et structurants menés durant les exercices précédents, dans un objectif toujours réaffirmé d'amélioration des performances et d'efficacité. A ce titre, un accent particulier a été mis sur les investissements liés à l'optimisation des processus et des systèmes, ainsi que sur la formation continue des collaborateurs, gages de la qualité des prestations à la clientèle qui constitue le cœur des priorités du Crédit du Maroc.

En parallèle, dans la droite ligne de la volonté gouvernementale visant l'amélioration du niveau de ban-

ciales satisfaisantes. Au plan de la collecte, la progression des ressources d'épargne est intéressante à +6,5%. Elles constituent avec les dépôts à vue le compartiment prépondérant (80%) de la structure de la collecte, caractérisé par son niveau appréciable et sa stabilité. Au plan des emplois, la poursuite volontariste du soutien à l'économie réelle se matérialise par une évolution de +6,3% des crédits à l'habitat, et par la hausse de +2,9% des crédits aux entreprises.

Ces réalisations commerciales se sont traduites au plan financier par un produit net bancaire en évolution de 1,9% par rapport à l'exercice précédent. En parallèle, issue directement de l'ensemble des efforts déployés dans le sens d'une meilleure appréhension des risques en amont ainsi que d'un recouvrement plus efficient, l'amélioration du coût du risque (-10,5%)



LE GROUPE CREDIT DU MAROC

PROFIL

Le Crédit du Maroc, partenaire de vos projets

Filiale du Groupe Crédit Agricole (France), le Crédit du Maroc exerce une activité de banque universelle et généraliste. S'appuyant sur des métiers spécialisés, et ayant bâti son histoire sur des partenariats efficaces, il bénéficie d'une véritable complémentarité entre ses différentes activités : la banque de réseau et de détail, la banque de financement et d'investissement, et les services financiers spécialisés. Son adossement au groupe Crédit Agricole (France) lui confère en outre un atout commercial majeur et un gage fort de solidité financière.

Banque de Réseau et de Détail	Banque de Financement et d'Investissement	Lignes métiers spécialisés
343 agences à fin 2012, dont 11 espaces dédiés à l'immobilier	2 centres d'affaires dédiés aux grandes entreprises	Ingénierie Financière
Un dispositif Haut de Gamme	10 centres d'affaires PME-PMI	Affaires Internationales
Des espaces d'affaires dédiés à la clientèle des professionnels	Un pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés	Marchés de Capitaux
	Un dispositif Agriculture et Industrie Agro-alimentaire	Promotion Immobilière
Activités filiales		
Conception et commercialisation des OPCVM : Crédit du Maroc Patrimoine		
Société de bourse : Crédit du Maroc Capital		
Courtage en assurances toutes branches : Crédit du Maroc Assurances		
Financement en crédit-bail des investissements mobiliers et immobiliers : Crédit du Maroc Leasing		
Financement en devises des sociétés non résidentes : Banque Internationale de Tanger, Banque offshore		
Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)		



Réseau et effectif

Le Crédit du Maroc met à la disposition de sa clientèle un réseau d'agences qui compte 343 guichets à fin 2012, avec 10 nouvelles agences ouvertes dans le courant de l'exercice.

La banque, dont la taille du réseau commercial a plus que doublé durant ces six dernières années, poursuit ainsi son expansion.

La satisfaction de sa clientèle reste le cœur des priorités du Crédit du Maroc. Pour maintenir l'efficacité et la performance de son réseau commercial, le Crédit du Maroc a ainsi accordé une priorité spécifique aux investissements soutenant l'optimisation des processus et des systèmes. Pour accompagner cette action, un accent particulier a été

mis sur la formation continue des collaborateurs, gage primordial de la qualité des prestations servies à la clientèle.

Le renforcement du capital humain a été poursuivi également. A fin décembre 2012, l'effectif global a atteint 2 689 collaborateurs contre 2 590 à fin décembre 2011, soit une évolution nette globale de 4%.

Evolution du réseau Nombre d'agences



Evolution de l'effectif Nombre de collaborateurs



Chiffres clés consolidés

Total bilan
47 800 (+2,0%)
millions de dirhams

Produit net bancaire
2 107 (+1,9%)
millions de dirhams

Réseau
343 (+10 agences)
agences

Fonds propres réglementaires
5 022 (+5,4%)
millions de dirhams

Résultat net part du groupe
349 (+5,1%)
millions de dirhams

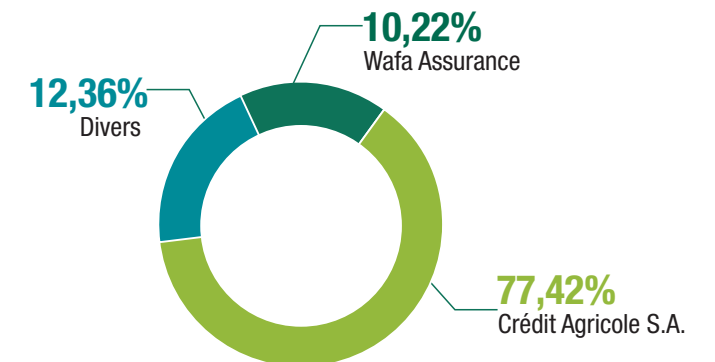
Effectif
2 689 (+99 collaborateurs)
collaborateurs

Evolutions par rapport à décembre 2011

Structure du capital

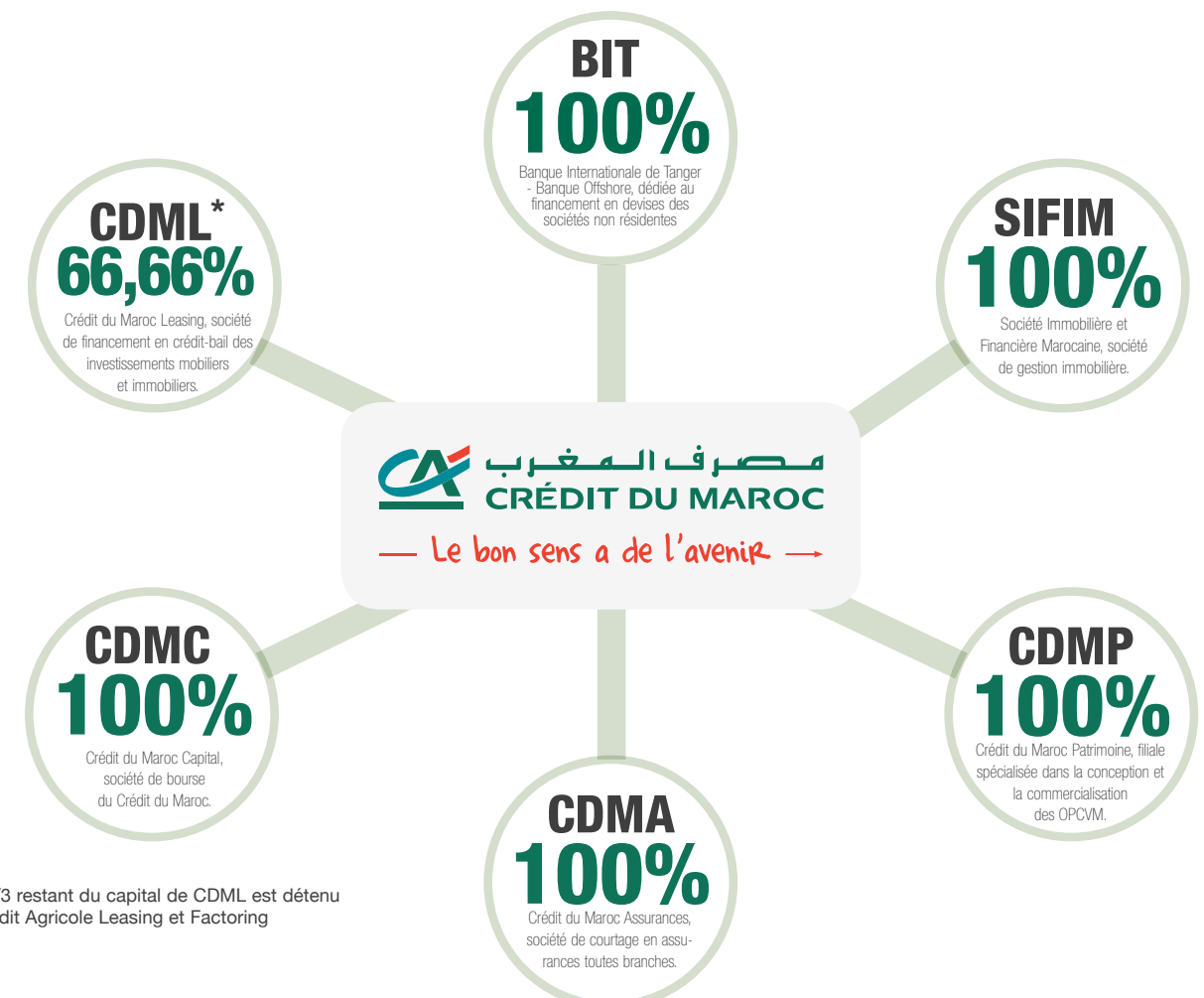
Poursuivant sa politique de renforcement des fonds propres, le Crédit du Maroc a reconduit en 2012 pour la troisième année consécutive, l'opération d'augmentation de son capital social par incorporation des dividendes de l'exercice précédent.

La participation du Groupe Crédit Agricole S.A. a ainsi été portée à 77,42%



Groupe Crédit du Maroc

Organigramme juridique



(*) Le 1/3 restant du capital de CDML est détenu par Crédit Agricole Leasing et Factoring

NOS METIERS

La Banque de Réseau et de Détail



La satisfaction de sa clientèle reste le cœur des priorités du Crédit du Maroc.

La Banque de Réseau et de Détail offre à ses clients particuliers, professionnels et micro entreprises, un dispositif de proximité performant et structuré pour répondre au mieux aux besoins particuliers de chaque catégorie de clientèle.

“ 343 agences à fin 2012, dont 11 espaces dédiés à l'immobilier ”.

La Banque de Réseau et de Détail est organisée en directions régionales, au nombre de dix, avec un réseau d'agences couvrant l'ensemble du territoire qui assure ainsi une étroite proximité avec la clientèle. Dix nouveaux points de vente ont été ouverts courant 2012, portant à 343 le nombre total d'agences du Crédit du Maroc.

Pour mieux servir sa clientèle de Professionnels, le Crédit du Maroc a ouvert en 2012 deux nouveaux espaces d'affaires dédiés à cette clientèle, et prépare un déploiement progressif sur tout le Royaume.

“ 3 espaces d'affaires dédiés aux professionnels (EAP) ”.

Consistant en une force de vente spécialisée, les Espaces d'Affaires Professionnels répondent à l'attente d'un accompagnement de proximité de qualité.



“ Un dispositif Haut de Gamme spécialisé ”.

Enfin, la Banque Privée, inaugurée courant 2011, constitue un dispositif spécifique à la clientèle haut de gamme, à laquelle le Crédit du Maroc offre des solutions financières sur-mesure adaptées à ses exigences.

Une large gamme de produits et services a été conçue pour répondre aux spécificités de chaque catégorie de clientèle. Elle s'accompagne d'un suivi et d'un conseil professionnel de qualité.

La Banque de Financement et d'Investissement



La banque de financement et d'investissement regroupe l'ensemble des activités et métiers à forte valeur ajoutée destinés aux clients corporate, et constitue ainsi un axe majeur de développement. Elle a évolué sur de nombreux fronts en performance et en qualité pour sa clientèle, et s'est réorganisée pour une meilleure adéquation des services offerts avec la demande exprimée par le marché.

“ 2 centres d'affaires dédiés aux grandes entreprises et 10 centres d'affaires PME-PMI ”.

Deux centres d'affaires dédiés aux grandes entreprises et dix centres d'affaires PME-PMI assurent à ces clientèles un service et une offre adaptés.

“ 1 pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés ”.

Les institutionnels et grands investisseurs privés sont pris en charge dans le cadre d'un pôle dédié spécifiquement adapté aux problématiques qui les concernent.

“ 1 direction Agriculture et Industrie Agro-alimentaire ”.

Dans une optique d'accompagnement du secteur agricole marocain, le Crédit du Maroc a récemment créé une direction dédiée au financement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, qui assure à sa clientèle un conseil spécialisé et le financement de ses projets dans le cadre de solutions financières adaptées et innovantes.

Fort d'une expertise adossée à son partenariat avec la ligne métier mondiale dédiée à l'agriculture et à l'agro-alimentaire de son actionnaire majoritaire, le Groupe Crédit Agricole S.A., le Crédit du Maroc continue ainsi de monter en gamme sur les solutions apportées aux entreprises marocaines.

Enfin, la Banque Internationale de Tanger - Banque Offshore, a pour mission principale le financement en devises à court, moyen et long terme des sociétés non résidentes implantées dans les zones franches de Tanger, ainsi que le traitement de leurs opérations de flux bancaires (opérations de change, règlement fournisseurs et clients...). Elle assure également l'accompagnement de tout investisseur étranger désireux de s'implanter dans les zones franches industrielles au Maroc. La banque finance également les sociétés résidentes exportatrices à travers les lignes de mobilisation de leurs créances en devises ou de préfinancement de leurs exportations.



Les services financiers spécialisés



assurée par une équipe composée de spécialistes qui apportent conseil et accompagnement aux entreprises marocaines à tous les stades de leur développement, et notamment dans la recherche d'acquéreurs, le montage financier des cessions, la recherche de fonds propres et de financements. Ce métier se décline sur trois axes : le Conseil (corporate finance, fusions/acquisitions), les financements spécialisés (financements structurés, financements de projets, financements d'acquisitions / LBO, syndications, titrisation), et l'activité marchés/désintermédiation (émissions obligataires, introductions en Bourse).

La Banque de Financement et d'Investissement met à la disposition de sa clientèle l'ensemble des prestations de financements et de services financiers qui répond à ses besoins: prestations d'ingénierie financière, activité de marchés de capitaux, financement de la promotion immobilière.

L'activité de promotion immobilière est prise en charge dans le cadre d'une direction dédiée, qui assure la gestion d'un portefeuille

de clientèle de professionnels de l'immobilier, et d'autre part la formulation d'un avis technique sur les dossiers de crédits instruits par les agences ou les centres d'affaires pour le financement des opérations immobilières de petite taille.

Au service du développement du Royaume par le biais de la contribution à un maillage économique efficient, l'activité d'ingénierie financière du Crédit du Maroc est



Services Financiers Spécialisés

- Direction Ingénierie Financière
- Pôle Affaires Internationales
- Direction des Marchés de Capitaux
- Direction de la Promotion Immobilière

Les activités filialisées



En totale synergie avec les lignes métier, **Crédit du Maroc Patrimoine** commercialise les OPCVM et assure l'animation des différents réseaux du Crédit du Maroc pour la promotion de ceux-ci. Il gère également les fonds de ses clients et des clients du Crédit du Maroc.



Spécialisée dans le courtage d'assurances toutes branches, **Crédit du Maroc Assurances** assure la commercialisation des produits d'assurances dommages

et le développement de l'activité bancassurance en collaboration avec les différents marchés de la banque.



Les solutions de financement en crédit-bail mobilier et immobilier à destination des entreprises et professionnels marocains sont apportées par **Crédit du Maroc Leasing**, qui met à la disposition de ses clients des équipes expérimentées et des solutions performantes dans le cadre d'une relation de proximité. A cet effet, **Crédit du Maroc Leasing** bénéficie de l'expertise de **Crédit Agricole Leasing & Factoring**

France tout en s'appuyant sur le réseau national de distribution de la banque **Crédit du Maroc**.



Crédit du Maroc Capital, société de bourse, agit en tant qu'intermédiaire et dépositaire sur la place de Casablanca.



Enfin, **SIFIM** est une société spécialisée dans la gestion d'un portefeuille immobilier et la réalisation de transactions immobilières.



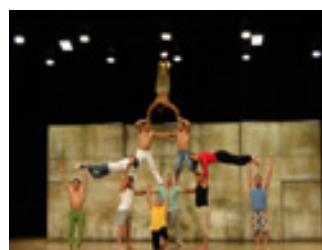
LES TEMPS FORTS 2012

Premier trimestre

- Lancement de la Carte **cdm Silver**



- Sponsoring de la Saison Culturelle France-Maroc pour l'année 2012



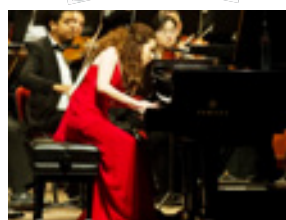
- Ouverture des agences **Meknès El Boustane** et **Deroua**



- Lancement de la Carte **Visa Platinum**

- Lancement de l'offre **Contrat Confiance Pro**

- Sponsoring du Concours International de Musique du Maroc



Deuxième trimestre

- Ouverture de l'agence **Imintanout**

- Sponsoring de la Bohème (**Opéra de Puccini**)

- Lancement de la Carte **MasterCard International**

- Lancement de **cdm e-Bourse** service de bourse en ligne



- Lancement de la carte à puce **MasterCard International**

- Lancement d'une campagne crédits pour accompagner le salon de l'automobile

- Lancement de la carte **cdm e-Buy**

Troisième trimestre

- Ouverture des agences **Californie** et **Oujda Les Iris**

- Ouverture de l'Espace d'Affaires Professionnels (EAP) « **Anfa** »

- Lancement de la carte **Executive**



- Lancement de trois packages entreprises : **Pack Evidence**, **Pack Trade Export**, **Pack Trade Import**

- Sponsoring de la fête nationale du Consulat de France à Tanger



Quatrième trimestre

- Lancement de la nouvelle carte **Titanium**

- Ouverture de l'Espace d'Affaires Professionnels (EAP) « **El Fida** »

- Participation à la journée portes ouvertes de l'Institut Français de Casablanca

- Ouverture de trois agences à **El Jadida**, **Fès** et **Meknès**



- Lancement du nouveau service **e-Relevés**

- Lancement de l'offre **Contrat Confiance Jeunes Actifs**

- Ouverture des agences **Bourgogne Extension** et **Biougra**

- Sponsoring du **Forum Centralien**



- Partenariat avec la galerie **Loft Art** pour la réalisation du livre **ZOOM "Identité et modernité dans les années 60"**

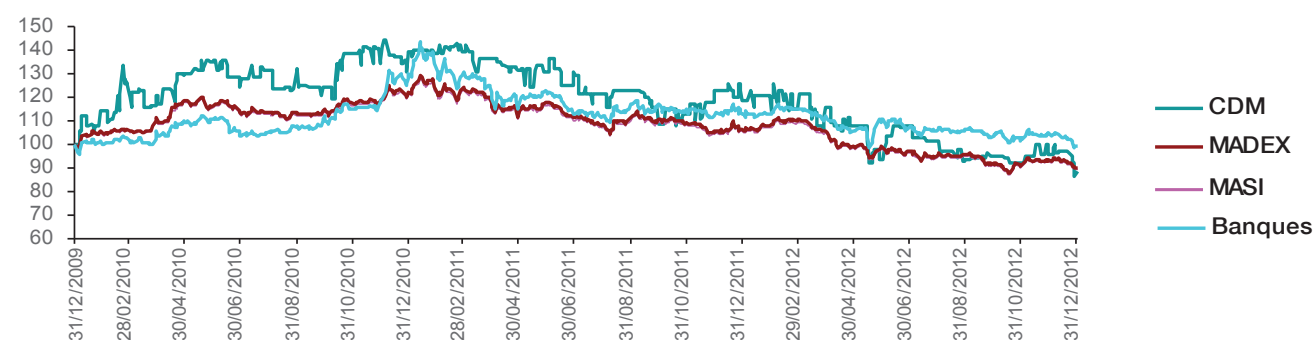
LE TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

Caractéristiques de l'action

Pay out	Bénéfice Par Action (BPA)	Cours max. 2012	Cours fin 2012
84,7%	37,8 MAD	815 MAD	575 MAD
Rendement de l'action	Price Earning Ratio (PER)	Cours min. 2012	
5,6%	15,2	564 MAD	

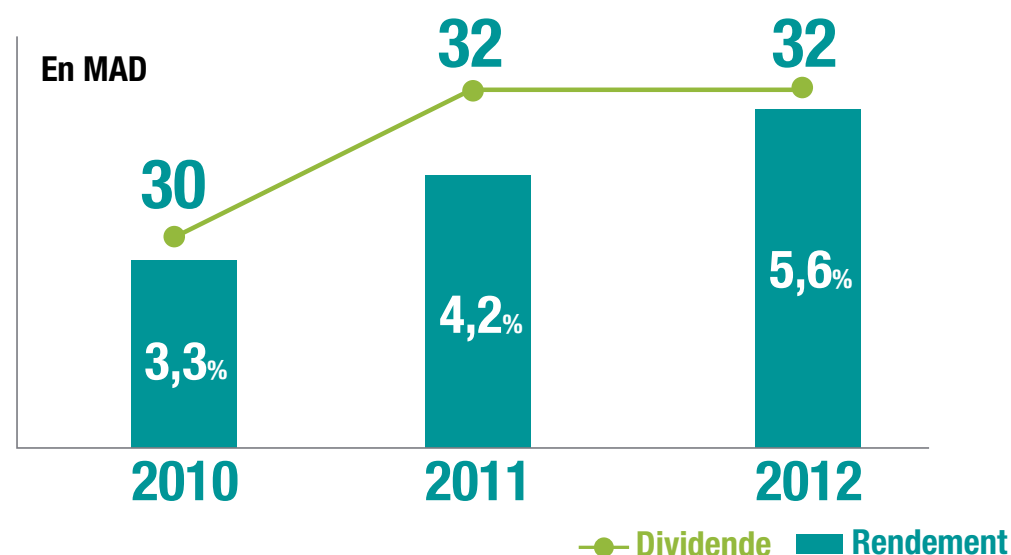
Evolution du cours (base 100)

La valeur Crédit du Maroc termine l'année 2012 sur un cours de 575 MAD affichant ainsi une baisse de -11,5% par rapport à fin 2009. Cette évolution intervient dans un contexte marqué par une accélération du mouvement baissier de la place boursière casablancaise avec un fléchissement, par rapport à fin 2009, des deux principaux baromètres de la place (-10,4% pour le MASI et -10,0% pour le MADEX).



Politique de distribution des dividendes et rendement de l'action

La régularité et le niveau satisfaisant de résultat net dégagé par le Crédit du Maroc au fil des années lui ont permis d'assurer historiquement un bon rendement de l'action.



LES PRINCIPES ET INSTANCES DE GOUVERNANCE



Une structure de gouvernance efficace est le socle nécessaire au bon fonctionnement de toute entreprise, et prend toute son importance dans le cas des institutions bancaires, en raison de la responsabilité économique portée par celles-ci.

Pleinement conscient de cet enjeu, le Crédit du Maroc a développé au fil du temps une culture de gouvernance responsable et éclairée, qui veille à l'application stricte de principes de transparence, d'intégrité et de responsabilisation, et sous-tend son identité.

Les politiques de gouvernance d'entreprise de la Banque sont conçues de manière à assurer l'efficacité de la supervision par le Conseil de Surveillance de la gestion des activités de la banque par ses dirigeants. Les politiques et processus de gouvernance sont régulièrement passés en revue, afin d'apporter en permanence toute amélioration nécessaire.

En sa qualité de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, le gouvernement d'entreprise du Crédit du Maroc est ainsi composé d'une part de

son Directoire et des comités de gestion qu'il a constitués, et d'autre part du Conseil de Surveillance secondé par les comités spécialisés qui en sont l'émanation.

En tant qu'organe d'administration de la Banque, le Conseil de Surveillance en définit les orientations stratégiques et pilote la politique globale des risques en assurant une cohérence permanente entre les divers objectifs de rentabilité de développement, de profil de risque souhaité, d'adéquation des fonds propres, et de continuité d'activité.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition du Conseil de Surveillance en date du 31 décembre 2012

Monsieur Mohammed Karim Lamrani
Président Honoraire



Comités spécialisés

Comité d'audit

Monsieur Gérard Ouvrier Buffet

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri
Monsieur Taïeb Skalli

Président

Membre
Membre

Comité de rémunération

Monsieur Marc Oppenheim

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri
Monsieur Marc Pouzet

Président

Membre
Membre



Comité de Direction Générale au 31 décembre 2012

Directoire

- 1• Pierre-Louis Boissière

2• Jamal Lemridi

3• Adnane El Gueddari

4• Michel Zanatta

Président

Directeur Général

Directeur Général Adjoint

Banque de Financement et d'Investissement

Directeur Général Adjoint

Banque de Réseau et de Détail
- 5• Wafae Bennani

6• Alain Patarini

7• Vincent Ribereau-Gayon

8• Jean-François Robinot

Directeur Général Adjoint

Capital Humain et Organisation

Directeur Général Adjoint

Risques et Contrôles Permanents du Groupe

Secrétaire du Directoire

Directeur Général Adjoint

Banque de Financement et d'Investissement

Directeur Général Adjoint

Affaires Administratives et Finances Groupe

Comité Exécutif au 31 décembre 2012

Le Comité Exécutif, instance chargée de la gestion opérationnelle des activités de la Banque, est composé de dix-sept membres, qui constituent le socle de la structure organisationnelle du Crédit du Maroc. En plus des membres du Comité de Direction Générale, y figurent les responsables des Directions opérationnelles suivantes :

- 9• Nordine Ajmi

Contrôles Permanents et Conformité
- 10• Abdelali Bennouna

Banque d'Investissement
- 11• Philippe Crinière

Audit-Inspection
- 12• Samir Khamlichi

Services à la Clientèle et Flux
- 13• Abdallah Magrane

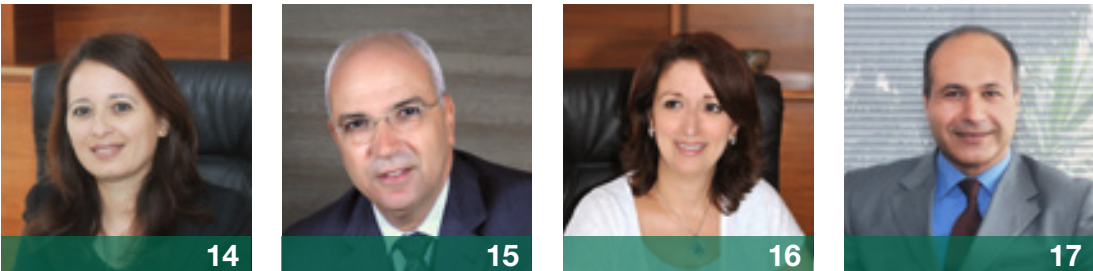
Relation Clientèle Entreprise
- 14• Siham Nour

Marketing Retail
- 15• Abdelkader Rahy

Crédit du Maroc Leasing
- 16• Nadia Yazid

Engagements et Risques de Contrepartie
- 17• Brahim Zekhnini

Systèmes d'Information Groupe



NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS



de nos préoccupations, et leur satisfaction est le premier guide de nos choix et de nos actions.

“Responsabilité”

Nous exerçons notre métier en intégrant, en tant qu'axe prioritaire de notre démarche décisionnelle, les critères relatifs à notre responsabilité aux plans économique, environnemental, ainsi que social et sociétal.

“Proximité”

Nous privilégions l'écoute et la confiance, dans le cadre d'une relation de proximité qui facilite à chaque client l'accès aux services qui l'intéressent.

“Utilité”

Nous nous engageons à privilégier les choix utiles au quotidien et sur le plus long terme, en tant que banque au service de l'Homme et de la société.

Pleinement conscients que seul un management responsable est porteur de sens et de valeurs, nous avons mis en place au Crédit du Maroc un véhicule de gestion des actions orientées Responsabilité Sociale de l'Entreprise, dans le cadre de la démarche de pilotage et de progrès partagée avec le Groupe Crédit Agricole S.A.

Nos valeurs fondent notre projet d'entreprise : elles imprègnent notre démarche stratégique et fédèrent nos collaborateurs en donnant du sens à leur effort quotidien.

Elles découlent de notre conviction profonde que le management responsable est la réponse, saine et porteuse de progrès, aux difficultés de notre époque.

Elles traduisent une ambition fédératrice qui place l'intérêt des diverses parties prenantes au même plan que l'intérêt économique de l'entreprise, pour s'engager durablement là où

l'économie, la société et les clients nous attendent, et ainsi :

“ Préparer l'avenir, via un développement responsable au service de nos clients ”.

Ainsi, parce qu'au Crédit du Maroc, nous pensons que notre identité nous engage, nous traduisons quotidiennement en actes les valeurs qui en sont le fondement :

“Satisfaction client”

Nous plaçons nos clients au centre



La démarche de pilotage et de progrès en matière de RSE

Pour donner du sens et de la cohérence aux valeurs, celles-ci doivent être traduites en principes d'actions couvrant l'ensemble des axes du projet d'entreprise.

Ainsi, seul un management porteur de sens, le Management Responsable, est à même de donner corps aux valeurs. Cette responsabilité s'exerce principalement dans trois directions : environnementale, économique, sociale et sociétale.

Au Crédit du Maroc, nous avons adopté une démarche de progrès, solide, simple et partageable par tous, répondant aux enjeux identifiés en matière de Responsabilité

Sociétale de l'Entreprise (RSE). Celle-ci consiste en la déclinaison à l'échelle de l'entreprise des principes de développement durable, étant entendu que l'entreprise citoyenne se doit de contribuer, de sa propre initiative, à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement, en liaison avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Dans la mouvance de la démarche de RSE de son principal actionnaire Crédit Agricole S.A., le Crédit du Maroc s'inscrit résolument et avec conviction dans cette voie.

Le GCSA est le vecteur de cette démarche d'amélioration continue

des actions du groupe Crédit Agricole S.A. en matière de RSE. Le Crédit du Maroc a adopté cette démarche en 2012, et a défini ses priorités à partir d'un cadre commun et d'une méthodologie partagée.

Aujourd'hui, son portefeuille d'actions RSE compte un ensemble de projets tous SMART : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis.

Ce portefeuille est dynamique, avec 15 projets engagés en continu, et associant toutes les forces vives de la banque autour d'une démarche fédératrice, systématisée et structurée.

Parce que nous sommes demandeurs de plus de sens et de valeurs dans notre travail



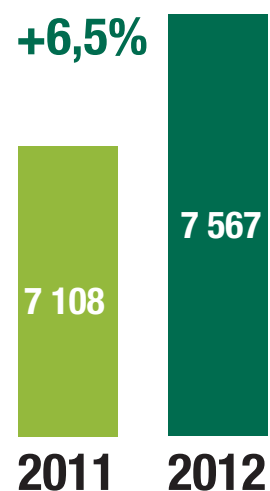
LES PRINCIPAUX RESULTATS COMMERCIAUX ET FINANCIERS

Un développement responsable orienté vers l'amélioration des performances

Engagé dans une dynamique de développement responsable à travers un effort pluriannuel d'investissement volontariste, le Crédit du Maroc a capitalisé en 2012 sur les projets structurants conduits durant le précédent plan de développement 2007 – 2010 et, dans sa continuité, dans le cadre de son plan actuel.

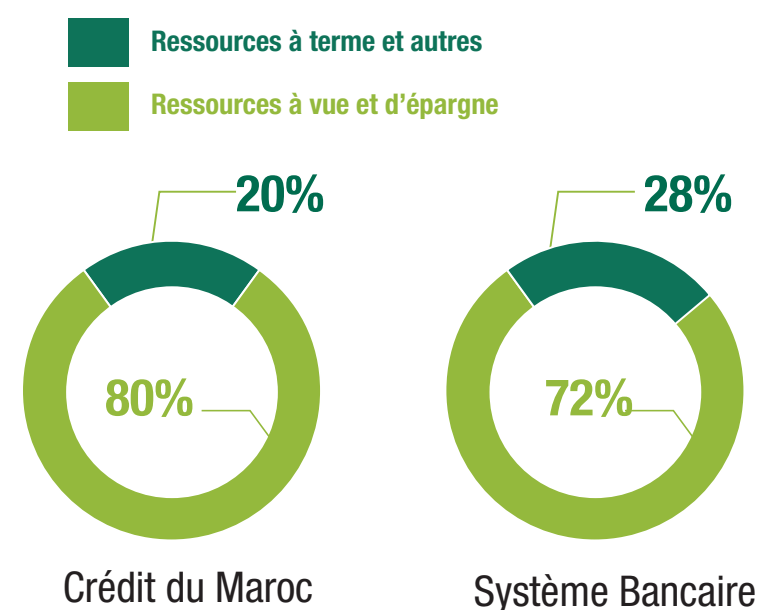
Une structure des ressources solide et stable

Comptes d'épargne (En millions de dirhams)



Les dépôts de la clientèle du Crédit du Maroc s'établissent à 33 925 millions de dirhams, et la banque clôt l'exercice 2012 avec un niveau global de collecte (bilan et hors bilan) de 48 238 millions de dirhams, contre 47 382 millions de dirhams un an auparavant. La structure de cette collecte est

Structure des dépôts clientèle

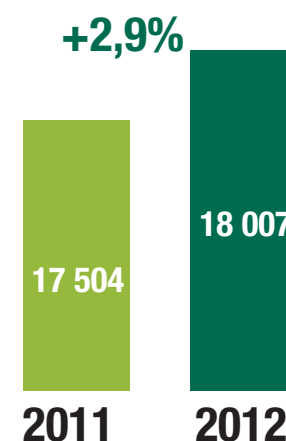


particulièrement marquée par le haut niveau et la stabilité des ressources à vue et d'épargne. La progression notable de ces dernières (+6,5%) reflète la confiance que les clients du Crédit du Maroc placent dans leur banque. La solidité de ce bilan commercial est bien sûr indissociable du pilotage exigeant

assuré par la banque sur sa liquidité globale, via un programme d'émission de certificats de dépôts dont l'encours croît de 5,1%. A souligner enfin le développement de la collecte hors bilan, qui évolue de 4,4%, portée par la progression des encours d'assurance épargne et des actifs nets d'OPCVM.

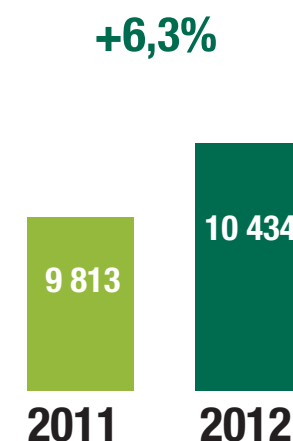
Poursuite du soutien à l'économie réelle

Crédits aux entreprises (En millions de dirhams)



Les emplois clientèle s'établissent à 35 647 millions de dirhams contre 35 276 millions de dirhams à fin 2011.

Crédits à l'habitat (En millions de dirhams)



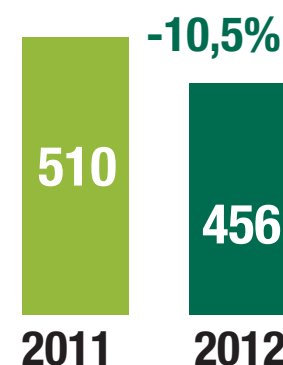
Concernant les crédits octroyés aux particuliers, le financement de l'habitat a évolué de 6,3%, reflétant

la politique de soutien du Crédit du Maroc à l'accession au logement. Les crédits aux entreprises, de trésorerie et d'équipement, se sont quant à eux accrus de 2,9%.

Dans un contexte économique difficile où l'importance du soutien des banques à l'économie réelle est déterminante, ces réalisations favorables témoignent d'une stratégie volontariste. Elles illustrent les valeurs du Crédit du Maroc et notamment son ambition de privilégier au travers de ses financements les choix utiles au quotidien comme sur le plus long terme, en tant que banque au service de l'Homme et de la Société.

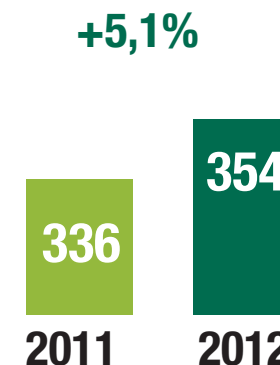
Des fondamentaux sains, une assise financière régulièrement renforcée

Coût du risque (En millions de dirhams)



Le produit net bancaire à fin décembre 2012 s'est établi à 2 107 millions de dirhams, en évolution de 1,9% par rapport à l'exercice précédent. En dépit du contexte défavorable, le coût du risque s'est amélioré (-10,5%) à 456 millions de dirhams

Résultat Net (En millions de dirhams)



contre 510 millions de dirhams en 2011. Cette évolution positive est directement issue des mesures prises par le passé pour anticiper la dégradation de la conjoncture, et qui ont permis d'augmenter la qualité de la production commerciale, de gérer de façon maîtrisée la montée des

impayés et d'améliorer l'efficacité des processus de recouvrement. Ainsi, avec un résultat net en évolution de 5,1% à 354 millions de dirhams, la banque maintient sa rentabilité à un niveau satisfaisant, et le rendement de l'action continue de gagner en performance, à 5,6% contre 4,2% en 2011.

Poursuivant sa politique de renforcement des fonds propres, le Crédit du Maroc a renouvelé pour la troisième année consécutive, l'opération consistant à augmenter son capital social par incorporation des dividendes de l'exercice précédent. Il est par ailleurs prévu de réitérer cette opération au terme de l'exercice 2012, afin de continuer à conforter l'assise financière et soutenir la croissance du Crédit du Maroc.

LE BON SENS A DE L'AVENIR



2012 a été pour le Crédit du Maroc une année riche en événements significatifs.

L'un des plus marquants est l'adoption en mai de la nouvelle signature « Le bon sens a de l'avenir ».

Celle-ci intervient logiquement après une période de forte croissance au cours de laquelle la banque a grandi et partant, changé en profondeur. Sur les six dernières années, la taille du réseau a plus que doublé tandis que l'effectif global augmentait parallèlement de 60% et que les équipes évoluaient vers un rajeunissement via le recrutement de jeunes diplômés à potentiel.

Cette mutation interne a rendu opportune une réaffirmation de l'identité profonde de la banque, exercice introspectif indispensable pour fédérer ses femmes et ses hommes autour de valeurs partagées par tous et en toute conscience.

Etre la banque du bon sens...
...c'est avoir pour premier critère la SATISFACTION de ses clients,
...c'est pratiquer le management RESPONSABLE,
...c'est être PROCHE de ses clients,
...c'est être UTILE à l'économie.

Ces valeurs fondent notre projet d'entreprise, imprègnent notre démarche stratégique et fédèrent

l'ensemble de nos collaborateurs en donnant du sens à leurs actions au quotidien. Elles se traduisent au niveau de tous les métiers de la banque par un ensemble d'actions concrètes, au travers de projets clairement identifiés dans le cadre de la démarche de progrès en matière de RSE lancée en 2012 (FReD), mais également au travers des choix et des décisions de gestion pris au quotidien dans chaque entité de la banque sous l'impulsion d'un management responsable.

Ces valeurs, et les engagements qu'elles sous-tendent, nous les partageons avec notre maison-mère Crédit Agricole S.A. Notre nouvelle signature en est le symbole.

Une stratégie RH en faveur du développement efficace des compétences

Le capital humain



Dans le cadre de l'accompagnement de sa stratégie, le Crédit du Maroc a poursuivi en 2012 son investissement pour le développement de son capital

humain conscient du rôle que ce dernier joue dans la compétitivité et l'innovation. Riche d'un effectif global de 2 689 collaborateurs à fin décembre 2012, en évolution

nette de 4% par rapport à la même période de l'exercice précédent, le Crédit du Maroc s'enorgueillit de la qualité et de la compétence de ses équipes.

Un programme de recrutement soutenu

En termes de recrutement, avec 308 nouvelles recrues globalement, dans un contexte économique et réglementaire complexe, une attention particulière a été portée au renforcement des équipes du risk management et du recouvrement ; ces dernières enregistrant une évolution nette de 24% par rapport à 2011.

L'âge moyen des collaborateurs est passé à 36 ans. Les collaborateurs ayant moins de 30 ans d'âge représentent 42% de l'effectif global et 53% de l'effectif ont moins de 5 ans d'ancienneté.

Un effort soutenu en faveur du développement efficace des compétences

L'accompagnement des besoins de développement des compétences constitue donc un enjeu clé pour l'équipe dirigeante du Crédit du Maroc.

Pour mieux répondre aux attentes des collaborateurs et des managers, 8 600 jours de formation professionnelle ont été dispensés en 2012, et plus de 100.000 heures de formation en moyenne sur les quatre dernières années.

Un système d'évaluation ex-post des programmes déployés permet d'en obtenir la meilleure efficacité. Une évaluation à chaud, en fin de formation, permet aux participants d'apporter leur avis sur le plan pédagogique, logistique et autres.

Une évaluation à froid, quelques mois après le déroulement de la formation, permet aux managers d'évaluer sur le terrain, les

compétences réellement acquises de leurs collaborateurs et les points à améliorer.

Les retours sont pris en charge par l'équipe de la DRH s'inscrivant ainsi dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la pertinence de nos actions de formation.

Une volonté de promotion de la diversité

Convaincu que ses femmes et ses hommes constituent le cœur de sa richesse, le Crédit du Maroc est fortement mobilisé et investi dans le sens d'une politique de ressources humaines juste et égalitaire, qui vise à promouvoir l'égalité des chances, améliorer la parité femmes/hommes, et favoriser le recrutement des jeunes diplômés.

L'égalité professionnelle femmes/hommes s'améliore de façon continue. L'effectif féminin représente 39% de l'effectif global. Dans la tranche des 10% de l'effectif représentant les plus hautes rémunérations, le poids des

femmes s'est nettement apprécié, passant de 15% en 2007 à 23% en 2012.

Une gestion de carrière dynamique et structurée

Un comité « carrières » est désormais organisé annuellement pour passer en revue l'ensemble des cadres du Comité de Direction ainsi que les cadres à potentiel, l'objectif étant d'identifier les successions, construire la relève et de fidéliser les talents à travers des parcours de carrière individualisés.

La mobilité interne est privilégiée avant tout recrutement externe, et s'effectue dans le respect de la diversité et de la non-discrimination.

Une Direction de l'Orientation et de la Gestion de Carrières a été créée au sein de la Direction des Ressources Humaines avec une équipe de GRH dédiée, dans un souci d'améliorer la prise en charge des souhaits de mobilité et de mieux faire connaître les différentes opportunités d'évolution.



Un système d'évaluation et de rémunération équitable et transparent

La politique de rémunération du Crédit du Maroc repose sur des principes d'équité et de transparence. Ceux-ci se traduisent par un processus d'évaluation annuel qui concerne l'ensemble des collaborateurs, et un système de rémunération variable par objectifs, individuels et collectifs.

Un climat social de qualité

Le dialogue social avec les instances de représentation du personnel est au cœur de la politique RH du Crédit du Maroc. Des rencontres sont régulièrement organisées sous différentes thématiques (promotion, endettement, etc..) pour traiter toutes les demandes justifiées.

Par ailleurs, l'Amicale du Personnel a continué, dans le courant de l'année

2012, à enrichir ses programmes d'événements de rencontres sportives et culturelles pour les familles des collaborateurs, créant ainsi des occasions de sortie pour le bien-être et l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble du personnel (Journée de la Femme, Création de la section Musique, Voyage à la Mecque, Nouvelles conventions avec des tarifs préférentiels, etc...).

Utilité et proximité relationnelle

La banque des particuliers et des professionnels



Durant l'année 2012, la banque de détail a poursuivi son plan de développement du réseau d'agences avec l'ouverture de 10 agences afin de couvrir les régions du Royaume et contribuer

à la bancarisation de la population marocaine en plein essor.

Dans le respect de sa valeur de proximité relationnelle, les managers réseau ont été formés dans le

cadre d'un programme d'échanges avec leurs collègues du Groupe Crédit Agricole S.A. favorisant ainsi le déploiement des meilleures pratiques en termes de gestion de la relation clients et prospects.

Les outils commerciaux déployés dans le réseau ont permis d'accompagner ce nouveau modèle en instaurant une proximité relationnelle basée sur le conseil apporté au client en ligne avec ses besoins et en accompagnement des projets de vie de nos clients. Favorisant une relation personnalisée avec nos clients, pour les conseiller dans le choix des solutions qui correspondent le mieux à leurs projets, une nouvelle segmentation de la clientèle a été déployée permettant de mieux connaître nos clients.

A cet effet, les opportunités de contacts générées pour les conseillers commerciaux ont été calibrées pour rapprocher les besoins des clients au plus près des solutions qui leur sont les plus utiles, et en relation avec leur profil. Cet esprit de proximité relationnelle s'est traduit concrètement sur le terrain le 21 Juin, à l'occasion de l'organisation de la première journée Contact PRO, où toute la Banque est allée à la rencontre du Marché des Professionnels, sur nos quatre régions de Casablanca.

Equipes du siège et du réseau commercial se sont mobilisées pour développer l'esprit de proximité relationnelle, et marquer le début des jeudis de la conquête inscrits dans les agendas des commerciaux de manière récurrente.

Prônant notre valeur essentielle, l'utilité de nos offres pour nos clients a été au cœur des préoccupations de la banque des particuliers et professionnels.

Pour accompagner nos clients dans leurs besoins de placements financiers, la gamme épargne et

placements a été enrichie pour couvrir les différents besoins de clients et prospects, selon leur profil risque et l'horizon de placement qu'ils privilégient. Valoris 3/3, placement en certificats de dépôts à horizon 3 ans, a permis de proposer sur le marché un produit de placement à moyen terme innovant, générant un rendement annuel important.

Par ailleurs, l'offre Trésor Plus à capital garanti a été reconduite pour fidéliser nos clients en leur apportant la solution correspondant à leur profil d'investissement.

Pour servir les besoins de nos clients sur la banque au quotidien, le Crédit du Maroc a déployé des innovations majeures sur son parc monétique, en mettant en œuvre les services de recharge de la dotation en devises sur les cartes des clients, ainsi que le service e-Secure d'authentification des paiements par cartes sur internet. La banque a également poursuivi la migration de son parc cartes vers la norme internationale EMV sur l'ensemble de sa gamme.

Poursuivant notre politique d'accompagnement des projets de nos clients dans l'accès au logement, la banque a développé le financement de l'habitat qui a évolué de 6,3% par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, le Crédit du Maroc a parachevé son modèle de Banque Privée, en dédiant des Conseillers en Banque Privée à sa clientèle très haut de Gamme. Au sein de l'espace banque privée, la Villa Val d'Anfa, et également à Rabat, ce dispositif commercial dédié a permis de compléter la relation

personnalisée souhaitée avec nos clients banque privée. Pour accompagner le marché haut de gamme, la banque a lancé la Carte Platinum, avec des services utiles en inclusion : extension de garantie, réduction sur réservation d'hôtels, parcours de Golf, assistance juridique à l'étranger... Cette carte est accompagnée du programme de fidélité "Privileged Guest" offrant des réductions dans les hôtels, franchises, restaurants...

Dans le cadre de sa stratégie de développement du marché des professionnels, la banque a poursuivi le développement des espaces d'affaires professionnels (EAP) en inaugurant deux EAP à Anfa et El Fida, en plus de celui de Ain Sebâa. Ces structures d'accueil sont dédiées, pour un service rapproché à notre clientèle et un accompagnement dans ses projets professionnels et privés. Afin de satisfaire notre clientèle PRO, et accompagner le lancement du marché des professionnels sur le terrain, une nouvelle offre « Contrat Confiance Pro » a été lancée, s'adressant à tous les professionnels et TPE pour faciliter la gestion de leurs comptes professionnels et particuliers.

Toujours en ligne avec sa valeur d'utilité, la banque a poursuivi le développement des services pour accompagner les besoins du marché MRE, avec le déploiement du transfert rapide Western Union en complément du service MoneyGram.

Enfin, pour accompagner les jeunes dans le démarrage de la vie active, la banque des particuliers et des professionnels a créé une offre pour les jeunes actifs « Contrat Confiance

Jeunes Actifs ». Cette offre couvre l'ensemble des besoins bancaires (banque au quotidien, crédits, épargne, assurances) et offre des avantages extra-bancaires auprès de nos partenaires.

Au service de la satisfaction de ses clients et prospects, la banque des particuliers et professionnels est résolument tournée vers l'avenir pour accompagner les évolutions de comportement du consommateur

au Maroc et lui offrir demain une proximité relationnelle multi-canal à la hauteur de ses attentes.

A l'écoute des entreprises marocaines

La banque de financement et d'investissement

Les chargés d'affaires entreprises du Crédit du Maroc accompagnent chaque jour les entreprises marocaines dans leur gestion financière et leur développement. Ils s'appuient sur les experts des différentes lignes d'expertises du Crédit du Maroc et de ses filiales pour apporter une réponse pointue et adaptée à toutes les problématiques bancaires et financières de leurs clients entreprises et institutionnels : cash management,

placement des excédents de trésorerie, financements d'exploitation et d'investissement, leasing, couvertures du risque de change et flux internationaux, opérations de haut de bilan, ...

Les équipes du Crédit du Maroc, réparties par typologie d'entreprises ou secteurs d'activités, recherchent en permanence la satisfaction de leurs clients en leur apportant les réponses les plus pertinentes, les

plus fiables et les plus sécurisées. Engagé en permanence dans l'amélioration de ses processus, le Crédit du Maroc a certifié ISO 9001 version 2008 l'ensemble de ses opérations documentaires à l'international.

Par ailleurs, dans l'optique de mettre en place une relation de proximité qui facilite à chaque client l'accès aux services qui l'intéressent, le Crédit du Maroc a

mis à la disposition de sa clientèle des centres d'affaires entreprises répartis sur tout le territoire du Royaume. Ainsi, ces collaborateurs sont réellement spécialistes du tissu économique de leur région, et sont pleinement mobilisés pour

accompagner le développement des entreprises de leurs territoires.

Enfin, la connaissance des clients et de ses territoires, ainsi que l'expertise de ses spécialistes, font de la Banque des Entreprises et des Institutionnels

du Crédit du Maroc une banque utile à ses clients, reconnue pour son sérieux, sa rigueur et sa technicité, engagée dans l'accompagnement des entrepreneurs du Royaume. Cette utilité est un des fondements essentiels de notre action.

Au service de la qualité et de la satisfaction de la clientèle

Le système d'information



En 2012, la Direction des Systèmes d'Information du Crédit du Maroc a poursuivi ses travaux de soutien aux projets lancés par les différentes lignes métiers de la banque dans le cadre du plan de développement de celle-ci. A titre indicatif, le total des investissements informatiques réalisés au cours de l'année écoulée a dépassé les 50 millions de dirhams.

Ces investissements ont notamment accompagné l'extension du réseau bancaire du Crédit du Maroc, via le renforcement ou le renouvellement du parc d'équipements des forces commerciales de la Banque de Détail (Guichets Automatiques Bancaires, postes de travail, licences logicielles, etc...). En parallèle, les infrastructures centrales ont été renforcées, notamment pour ce qui concerne le dispositif de stockage de données.

La Direction des Systèmes d'Information a également pleinement contribué aux projets innovants du Crédit du Maroc en matière de marketing produits et de lancement de nouveaux services :

- Rénovation du service e-Banking et lancement du Mobile Banking, qui s'inscrivent à la pointe de l'approche multicanal du Crédit du Maroc et apporteront le support adéquat au lancement de services innovants au bénéfice de nos clients,
- Lancement du projet de Customer Relationship Management, qui inclut notamment un dispositif complet de gestion de campagnes et de

datamining,

- Poursuite de l'extension de la gamme de cartes bancaires, avec notamment les cartes cdm e-Buy (e-commerce), Corporate Executive, Haut de Gamme Retail Platinum et Titanium, tout en poursuivant les travaux d'optimisation des cartes monétiques antérieures,

- Lancement du package Contrat Confiance Pro destiné au marché des professionnels et TPE,

- Implémentation d'un service innovant d'authentification des porteurs de cartes bancaires, dans le but de sécuriser les transactions de e-commerce, en collaboration avec l'opérateur Maroc Télécommerce,

- Intégration des recharges GSM et des paiements de factures via notre réseau monétique en partenariat avec l'opérateur Télécom Inwi,

- Lancement d'une plate-forme applicative sur mobile proposée aux clients haut de gamme et offrant plusieurs services d'informations, avant d'être totalement intégrée à notre offre de Mobile Banking, notamment dans son volet transactionnel.

Quoique moins directement visibles par notre clientèle, les travaux engagés par la Direction des Systèmes d'Information sur l'industrialisation des processus bancaires sont également des investissements stratégiques majeurs au service de la qualité des services de la banque et de la satisfaction de sa clientèle. On

peut par exemple citer dans ce registre l'achèvement de la refonte de notre dispositif de traitement des transferts et rapatriements en devise, désormais organisée selon une approche STP, améliorant d'une part la qualité du service rendu et d'autre part l'efficacité des équipes de back-office. De même, l'amélioration du taux de disponibilité de nos GAB et la sécurisation des journaux de contrôle électronique de ces appareils découlent directement de nos travaux de rationalisation en matière d'archivage électronique.

Enfin, l'infrastructure technique de nos centres de traitement et de notre réseau, qui constitue le socle de l'architecture de nos systèmes d'information, a fait l'objet d'un effort d'investissement particulier en 2012, avec le lancement de chantiers fondamentaux comme la migration de nos applicatifs d'octroi de crédit, ou le remplacement des machines centrales de notre Data Center par une infrastructure moderne et plus puissante (technologie IBM AIX). Citons aussi et enfin le basculement progressif de l'ensemble du réseau de télécommunications de la banque sur TolP, chantier planifié sur quatre ans par le Schéma Directeur Télécom du Crédit du Maroc, qui d'une part concourra à la réduction des charges de fonctionnement de la banque et d'autre part, via une accélération et une fiabilité accrue des flux de données, ouvrira les portes pour de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux produits et services visant la satisfaction de nos clients.

Le Crédit du Maroc, engagé aux côtés de la Société

La communication externe



Parce que son métier le place au cœur du progrès économique et social du Royaume, le Crédit du Maroc est convaincu qu'il a un rôle majeur à jouer au sein de la société civile.

L'année 2012 a été marquée ainsi par un fort engagement du Crédit du Maroc dans le domaine de l'art - principalement pour la

musique et la peinture - et de la culture. Mais il participe également au développement social du pays en accompagnant diverses associations.

Le Crédit du Maroc, promoteur des industries créatives :

La culture enrichit l'esprit et façonne de manière créative les territoires

et économies. Le Crédit du Maroc s'est ainsi associé en 2012, pour la deuxième année consécutive, à l'Institut Français du Maroc, qui fait un travail de fond à travers les diverses manifestations programmées tout au long de l'année dans le cadre de sa Saison Culturelle France-Maroc. Cette riche programmation participe à faire découvrir aux marocains, le meilleur de la création

contemporaine française, à révéler la jeune création marocaine, et à l'accompagner pour prendre de l'élan, et ce dans les arts visuels, la musique, le livre-débat d'idées et le cinéma.

Le Crédit du Maroc, partenaire de la musique :

Le Crédit du Maroc est également fier d'avoir accompagné cette année et pour la deuxième année consécutive, l'Orchestre Philharmonique du Maroc, qui n'a cessé de confirmer d'année en année son prestige, faisant de ses concerts et de son Opéra annuels, des rendez-vous incontournables et appréciés de tous les amateurs de musique.

Le Crédit du Maroc contribue ainsi activement à la construction d'un vrai pôle lyrique et participe à rendre accessible la musique classique au public marocain en accompagnant l'Orchestre Philharmonique du Maroc sur deux événements annuels :

- L'Opéra : « La Bohème », Opéra de Giacomo Puccini ;
- Le Concours International de Musique du Maroc qui prend chaque année plus d'ampleur et se positionne actuellement au rang des concours internationaux identifiés à travers le monde comme une référence.

Le Crédit du Maroc encourage la créativité des jeunes talents

Enfin, la politique de parrainage de notre Banque laisse une place de choix à l'art pictural marocain et aux différentes techniques picturales émergentes et alternatives. Le Crédit du Maroc est convaincu



qu'il a un rôle à jouer dans l'éclosion de certains talents et la promotion des œuvres de peintres confirmés ou en voie de l'être.

Dans ce sens, le groupe s'associe avec la galerie casablancaise Loft Art Gallery ; un partenariat qui illustre un soutien pérenne du Crédit du Maroc à la création contemporaine et à la valorisation du patrimoine. Aussi, la banque croit également qu'il est essentiel de partager sa passion pour l'art avec ses clients. C'est ainsi qu'elle soutient tout au long de l'année, les expositions des artistes confirmés de la galerie.

En outre, le travail des jeunes artistes est mis en scène et soumis à l'appréciation et à la critique extérieure à travers des vernissages ponctuels à la Villa Val d'Anfa du Crédit du Maroc.

Sensible aux divers autres métiers d'art pictural ancestral, il entretient également des relations privilégiées avec des ateliers spécialisés dans

la réalisation d'estampes, telles que la lithographie, la gravure taille douce et la sérigraphie, afin d'encourager la création plastique dans ce domaine.

Le Maroc étant également un pays riche en histoire et en paysages naturels ; le Crédit du Maroc, acteur économique national, a souhaité contribuer à la transmission de notre patrimoine aux générations futures en diffusant pour la deuxième année consécutive, une sélection d'œuvres d'art en estampe traditionnelle à travers une collection inédite de dessins gravés ou lithographiés représentant la splendeur du patrimoine marocain.

Enfin, dans la lignée de sa stratégie de soutien à l'éducation artistique et à l'enfance, le Crédit du Maroc est partenaire de plusieurs associations à but non lucratif, œuvrant dans des secteurs à fort impact sociétal.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SOMMAIRE

CONJONCTURE NATIONALE.....

ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER.....

ANALYSE DE L'ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC.....

INVESTISSEMENTS.....

ACTIVITE DES FILIALES.....

RAPPORT FINANCIER.....

RAPPORTS DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES POINTS INSCRITS A
L'ORDRE DU JOUR

CONJONCTURE NATIONALE

Durant l'exercice 2012, l'économie nationale a pu maintenir un niveau de croissance satisfaisant de 2,7%, en dépit d'un contexte économique international peu porteur marqué par la récession dans la zone euro, le maintien à un niveau élevé des prix des produits de base et la volatilité accrue des cours de change. Ce contexte a induit une aggravation du déficit budgétaire, suite à une augmentation des dépenses de compensation, et une hausse du déficit de la balance commerciale.

1- Le secteur agricole

Les résultats de la campagne agricole ont été inférieurs à la moyenne, induisant ainsi une baisse de la valeur ajoutée agricole. Ainsi la récolte céréalière est passée de 85 millions de quintaux (M.qx) en 2011 à 51 M.qx en 2012. S'agissant des échanges extérieurs du secteur agricole et de l'agro-alimentaire, il y a lieu de noter la baisse des exportations de ce secteur, de 3,5% à fin 2012. Selon les dernières prévisions, les activités agricoles seraient plus dynamiques en 2013. Ainsi la campagne agricole 2012-2013 s'annonce favorable, suite aux dernières précipitations, bien réparties dans le temps et dans l'espace, et qui devraient permettre une amélioration sensible du taux de remplissage des barrages, notamment ceux à usage agricole.

2- Le secteur du bâtiment et des travaux publics

Au niveau du bâtiment, le ralentissement des activités s'est renforcé à fin 2012. Pour rappel, le secteur est entré, depuis début 2012, dans une nouvelle

phase de correction. Celle-ci a été essentiellement perceptible au niveau des indicateurs de l'offre ; selon les derniers chiffres du Haut Commissariat au Plan, la valeur ajoutée du secteur a reculé de 5,7% par rapport à la même période de 2011 au quatrième trimestre 2012. L'utilisation des facteurs de production, notamment les matériaux de construction et la main-d'œuvre, a également baissé, comme l'atteste le repli des ventes de ciment de 1,6% à fin décembre 2012.

S'agissant du financement des opérations immobilières, l'encours des crédits immobiliers s'est situé, à fin 2012, à près de 220 milliards de dirhams (Mrd DH), en hausse de 6,3% en glissement annuel.

3- Les activités industrielles

Au niveau du secteur industriel, les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture de Bank Al-Maghrib dans l'industrie font ressortir une détérioration de la majorité des indicateurs, avec une baisse de la production industrielle en décembre et un climat des affaires jugé globalement défavorable au cours du dernier trimestre 2012. Parallèlement, le taux d'utilisation des capacités de production a reculé d'un point de pourcentage, pour se situer en moyenne à 71,7%. L'indice de la production industrielle a marqué, durant l'année 2012, une décélération par rapport à 2011 (soit +1,6% en 2012 au lieu de 2,4% en 2011).

4- Le secteur de l'énergie et des mines

Pour ce qui est du secteur des énergies, l'indice de la production

énergétique a progressé de 9,3% durant l'année 2012. La demande s'est, pour sa part, accrue de 7,4%. Parallèlement, la production du secteur du raffinage a enregistré un accroissement de 8,2% à fin 2012.

La production de dérivés de phosphates a enregistré une hausse de 3,1%. Cette évolution recouvre, d'une part, une hausse de 11,4% de la production des engrais naturel et chimique et, d'autre part, une baisse de 5,0% de l'acide phosphorique. La production de phosphates a accusé une baisse de -3,5%.

Le chiffre d'affaires à l'export de l'OCP s'est établi à 48,2 Mrd DH à fin décembre 2012 en quasi-stagnation par rapport à 2011.

5- Le secteur touristique

Les principaux indicateurs du secteur touristique ont affiché des évolutions contrastées à fin décembre. Les flux touristiques ont progressé de 0,4%, recouvrant une hausse de 2% de l'effectif de touristes étrangers et une baisse de 1% de celui des MRE, et les nuitées recensées par les établissements classés se sont accrues de 4%. En revanche, les recettes de voyages ont diminué de 1,5% à 58,2 milliards de dirhams d'une année à l'autre, après l'augmentation de 4,8% observée en 2011.

6- Les échanges extérieurs de services et recettes MRE

À fin 2012, le commerce des services du Maroc avec le reste du monde a dégagé un excédent de 40 876 millions de dirhams (MDH) contre 43 498 MDH à fin 2011. Les recettes à ce titre ont porté

sur 115 021 MDH, soit +1,9%. Les dépenses se sont accrues de 6,9% à 74 145 MDH.

Les recettes MRE ont accusé une baisse de 3,9% à 56 327 MDH.

7- Les échanges extérieurs des biens

Au cours de l'année 2012, les exportations de marchandises, se sont élevées à 183 236 MDH, en accroissement de 4,7% par rapport à fin 2011. Cette hausse est imputable principalement aux ventes des produits de l'industrie automobile (construction) - +5 856 MDH - et de l'industrie alimentaire - +2 031 MDH.

Les importations de marchandises se sont chiffrées à 381 652 MDH en hausse de 6,7% par rapport à 2011. Ce résultat est imputable principalement à la hausse des importations des produits énergétiques : +15,5%, des produits finis d'équipement : +7,7% et des produits finis de consommation : +5,2%.

Le taux de couverture ressort à 48,0% contre 48,9% en 2011.

8- Les investissements et prêts privés étrangers

Les recettes au titre des investissements et prêts privés étrangers ont progressé de 3,1% par rapport à 2011 pour atteindre 31 386 MDH. La répartition de ces recettes, par nature d'opération, reste dominée par les investissements directs avec 93,1% du total des recettes, suivis des prêts privés étrangers avec 3,9% et des investissements de portefeuille avec 3%.

9- Les finances publiques

La situation des finances publiques à fin 2012 a été marquée par une évolution favorable des recettes ordinaires grâce au bon comportement des recettes fiscales. Quant aux dépenses ordinaires, elles demeurent en hausse, impactées, particulièrement, par l'augmentation des dépenses de personnel et des charges de compensation. Au terme de l'exercice 2012, l'exécution des recettes ordinaires s'est globalement effectuée en ligne avec les prévisions initiales de

la Loi de Finances. Ainsi, elles se sont élevées à 198,9 Mrd DH en augmentation de 3,6% par rapport à fin décembre 2011. Ceci s'explique pour l'essentiel par l'augmentation des recettes fiscales de 6,4% et des recettes de monopole de 9,4% provenant notamment du versement par l'OCP de 4,1 Mrd DH au titre des dividendes contre 3 Mrd DH un an auparavant.

Les dépenses du budget général ont atteint 264 Mrd DH à fin décembre 2012, en hausse de 16,8 % par rapport à leur niveau à fin décembre 2011, qui s'explique par une augmentation de 19,9% des dépenses ordinaires celles-ci ayant atteint 215,6 Mrd DH (dont 96,3 Mrd DH de traitements et salaires et 54,9 Mrd DH de charges de compensation se sont alourdis de 6 Mrd DH).

Les intérêts de la dette ont évolué de 9,7%. Les dépenses d'investissement ont baissé de 3,0% par rapport à 2011. Ainsi le déficit budgétaire ressort à 60 Mrd DH à fin décembre 2012 (soit 7,1% du PIB), contre un déficit de 48,3 Mrd DH un an auparavant.

10- Monnaie, crédits et placements liquides

en Mrd DH	Encours		Variation 2012 / 2011	
	déc-11	déc-12	Mrd DH	%
Circulation fiduciaire	158	164	5	3,4
Monnaie scripturale	431	449	17	4,0
M1	587	612	25	4,3
Placements à vue	103	111	8	8,2
M2	690	724	34	4,9
Autres actifs monétaires	267	282	15	5,8
M3	956	1 006	50	5,2
Placements liquides	357	367	10	2,9

(Source : B.A.M.)

Le taux de progression de M3 a marqué une décélération, s'établissant à 5,2% contre 6,5% en décembre 2011, liée principalement au fléchissement du rythme d'accroissement de la circulation fiduciaire, qui s'est établi à 3,4% au lieu de 9,4% et au ralentissement du taux d'accroissement des dépôts à vue auprès des banques, ainsi qu'au repli des dépôts à terme.

En ce qui concerne les agrégats de placements liquides, leur

rythme d'accroissement a décéléré de 4,1% à 2,9% en glissement annuel. Cette évolution est liée tant au ralentissement du taux de croissance annuel des bons du Trésor négociables, qu'à la baisse de l'encours des titres d'OPCVM actions et diversifiés. Quant aux titres d'OPCVM obligataires, ils se sont accrus de 1%.

11- L'inflation

L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) annuel moyen a enregistré,

au terme de l'année 2012, une augmentation de 1,3% par rapport à l'année 2011. La hausse a concerné aussi bien les produits alimentaires dont l'indice a augmenté de 2,2% que les produits non alimentaires dont l'indice a progressé de 0,6%. Sur cette base, selon le Haut Commissariat au Plan, l'indicateur d'inflation sous-jacente a connu une hausse de 0,8% au cours de l'année 2012 par rapport à l'année 2011.

ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER

1- Marché monétaire

Le déficit de liquidité du marché monétaire s'est accentué en 2012. Il est devenu structurel, à la suite de l'augmentation des besoins de financement du secteur bancaire, dans un environnement marqué par la baisse des avoirs extérieurs nets et du ralentissement de la collecte de l'épargne. Ainsi l'encours du besoin de liquidité bancaire est passé de 37 Mrd DH en 2011 à 65 Mrd DH en 2012.

Afin de combler cette insuffisance des trésoreries bancaires et maîtriser l'évolution du taux interbancaire à des niveaux proches du taux directeur, Bank Al-Maghrib a augmenté le volume de ses interventions pour l'injection de la liquidité, essentiellement à travers

les avances à 7 jours sur appels d'offres et dont le volume moyen a avoisiné 47 Mrd DH contre environ 21 Mrd DH en 2011.

Quant au taux interbancaire moyen pondéré au jour le jour (TIMPJJ), il a atteint une moyenne annuelle de 3,19% en baisse de 10 pb par rapport à 2011. S'agissant du volume moyen des transactions interbancaires, il a reculé de 2% par rapport à 2011 pour atteindre 3,3 Mrd DH.

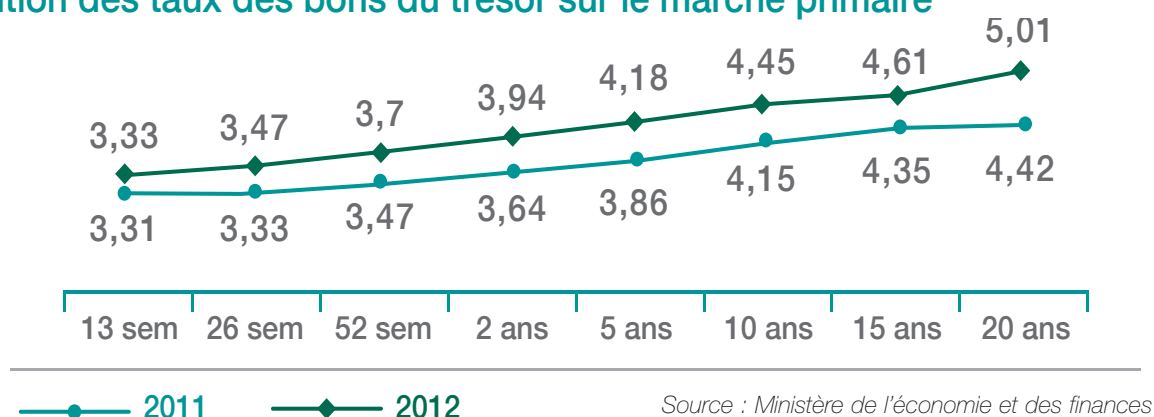
Il est à rappeler que la banque centrale avait réduit lors de son conseil du mois de mars son taux directeur de 3,25% à 3%, et a décidé en septembre de baisser le ratio de la réserve obligatoire, le ramenant de 6% à 4%.

2- Marché obligataire

Au terme de l'année 2012, les levées brutes du Trésor ont atteint 120,3 Mrd DH, en hausse de 16,2% par rapport à l'année précédente. En termes de structure, ces levées ont été marquées par le renforcement de la part des maturités à court terme qui s'est établie à 35% contre 24,6% en 2011. Les maturités à moyen terme continuent de dominer les levées du trésor avec une part s'établissant à 47,4%.

Les taux moyens pondérés primaires des bons du Trésor ont enregistré globalement une tendance haussière au cours de l'année 2012, avec des accroissements compris entre 2 pb et 59 pb.

Evolution des taux des bons du trésor sur le marché primaire



3- Marché boursier

A l'exception de quelques phases éphémères de reprise, la tendance baissière des indicateurs de la Bourse de Casablanca, enclenchée en 2011, s'est accentuée au cours de l'année 2012. Cette évolution est intervenue dans un contexte marqué par une

conjoncture économique mondiale peu propice qui n'a pas manqué d'affecter l'économie nationale, et qui a poussé les investisseurs à garder tout au long de l'année un comportement attentiste. Ainsi, Les deux indices MASI et MADEX ont clôturé l'année à 9 359,19 et 7 614,04 points, enregistrant des contre-performances annuelles de

-15,1% et -15,5%. Pour sa part, la capitalisation boursière s'est repliée, par rapport à fin décembre 2011, de 13,7% pour s'établir à 445,3 Mrd DH.

Au terme de l'année 2012, le volume global des transactions a atteint 61 Mrd DH, en baisse de 41% par rapport à l'année 2011.

ANALYSE DE L'ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC

A- Faits marquants

A-1 Banque de Réseau et de Détail

Offre de produits et de services

Banque au quotidien et monétique : Pour la banque retail, l'année 2012 a été marquée par un enrichissement et une modernisation de la gamme de produits offerte au client. Ainsi, durant cet exercice, ont été lancées :

- La Carte Visa Platinum : Il s'agit d'une carte Haut de Gamme avec services inclus : extension de garantie, réduction sur réservation d'hôtels, assistance juridique à l'étranger... Cette carte est accompagnée de la carte Maroc Premium qui donne accès à un programme de fidélité,

- La carte cdm e-Buy, qui permet d'effectuer des achats sur des sites e-commerce étrangers et payer en devises à hauteur de la dotation e-commerce de 10 KDH par an,

- La carte à puce MasterCard International en remplacement de cdm Emergence et la carte Titanium à destination de la clientèle médium+ et professionnelle

- L'offre « Contrat Confiance Jeunes Actifs » qui couvre l'ensemble des besoins bancaires (banque au quotidien, crédits, épargne, assurances) et offre des avantages extra-bancaires auprès de nos partenaires.

Sur le plan de la collecte, l'année 2012 a été marquée par plusieurs actions, qui ont concerné :

- l'assurance vie, sur les produits cdm Retraite et cdm Education,
- la Collecte, pour les ressources à vue et les ressources d'épargne,
- des campagnes spécifiques : une campagne dédiée au produit Trésor Plus, un challenge Valorem, une campagne dépôts à terme new cash.

Ces actions ont abouti à d'excellentes réalisations.

Enfin, pour accompagner la stratégie de conseil en épargne sur le marché Haut de Gamme, le Crédit du Maroc a lancé le nouveau produit Valoris 3/3 : il s'agit de certificats de dépôt sur 3 ans à taux progressif.

Canaux de distribution

Outils Commerciaux en Agence (OCA) : Dans une logique d'industrialisation de la relation client, les OCA ont pour vocation de permettre une meilleure gestion du temps commercial dans le cadre du développement d'un portefeuille clientèle. Réceptacles de tous les « événements » qui concernent les clients (domiciliation de revenus, standards relationnels, équipement et fidélisation, potentialités de développement de la base de client actifs, etc...), ils facilitent,

par une identification automatique des opportunités de contact du gestionnaire de portefeuille avec chacun de ses clients, une relation clientèle optimisée et efficace.

Ainsi, en 2012, plus de 500 000 événements par mois ont alimenté les postes de travail des commerciaux en agences.

Stratégie et connaissance client

Marché des professionnels :

Dans le cadre de la stratégie de développement sur le marché des Professionnels, l'Espace d'Affaires Professionnels (EAP) pilote de Ain Sebaâ à Casablanca, inauguré fin 2011, a été pleinement opérationnel en 2012, avec des réalisations satisfaisantes en termes de production, de montée en compétence/expertise sur le crédit aux professionnels et d'appui aux agences sur la clientèle professionnelle et Terminaux de Paiement Electroniques (TPE).

L'extension du dispositif destiné au marché des professionnels a continué durant l'exercice 2012, avec l'ouverture de deux autres EAP, et l'enrichissement de l'offre de produits et services à destination de cette catégorie de clientèle.

Marché du haut de gamme :

Dans le cadre du développement du marché du Haut de Gamme, et

parallèlement à l'élargissement de la gamme de produits offerts, a été créé le métier de Banque Privée.

Majorelle : Ce projet, lancé dans le courant du second semestre 2011, s'inscrit dans le cadre de la volonté du Crédit du Maroc d'accroître la capacité d'adhésion des équipes au changement par l'échange et la mutualisation de bonnes pratiques au sein du Groupe Crédit Agricole S.A. Les managers de la Banque de Réseau et de Détail ont pu partager une semaine de travail avec un homologue du Crédit Agricole S.A. ou de LCL sur son site de travail dans le but de les mettre en situation de mieux conduire le changement, et de s'inspirer de la méthodologie et des outils de pilotage du Groupe. Cet échange s'est poursuivi par une semaine d'immersion des managers du Crédit Agricole S.A. ou de LCL dans le quotidien de leurs homologues au Maroc.

Connaissance client et business intelligence : Une amélioration continue de la qualité des services offerts à la clientèle est opérée grâce aux outils de mesure de la satisfaction clientèle (Indice de Recommandation Client) et aux recommandations de notre clientèle.

A-2 Banque de Financement et d'Investissement

L'exercice 2012 a été marqué pour la Banque de Financement et d'Investissement par le **lancement des nouveaux produits et services**. Il s'agit de :

- **La carte Executive :** C'est la première carte bancaire Crédit du Maroc dédiée aux entreprises, elle permettra aux clients d'avoir une vision claire de leurs dépenses

professionnelles notamment grâce à un relevé détaillé des opérations. Souple d'utilisation, cette carte peut être utilisée au Maroc ou à l'étranger grâce à la dotation voyages d'affaires.

- **Les Packages Entreprises :** Le Crédit du Maroc a conçu trois packages pour répondre aux besoins de trois cibles distinctes :
- Le Pack Evidence pour les entreprises dont l'activité est locale.
- Le Pack Trade Export destiné à nos clients exportateurs.
- Le Pack Trade Import adressé à nos clients importateurs.

- **La solution cdm Chèques Express :** Ce dispositif s'adresse aux clients Grandes Entreprises et grands remettants de chèques. En dématérialisant l'action de remise des chèques par l'installation d'un scanner chez le client, cette solution lui permet de gagner du temps et permet à la banque d'alléger les tâches administratives.

Parallèlement à cela, la BFI a récemment mis à la disposition des clients entreprises, un guide des produits et services destiné à leurs présenter l'offre Crédit du Maroc et à répondre à leurs interrogations. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de modernisation des supports d'aide à la vente.

Des outils de pilotage et d'animation des activités commerciales au niveau du marché entreprise ont également été déployés. Il s'agit notamment de :

- **La fiche Synthèse Client :** cette fiche permet à la force commerciale de retrouver à la fois des informations signalétiques, financières ainsi qu'une synthèse des flux et produits réalisés et souscrits par le client. Un référentiel permettant de mieux évaluer la relation et de mieux cibler les actions commerciales.

- **L'outil de Scoring :** c'est un outil

qui permet aux chargés d'affaires de disposer, pour chaque client et prospect, des états de synthèse sur les trois dernières années. Il permet également de calculer une notation financière (un scoring) sur la base d'éléments financiers.

• **Le compte rendu de visites BFI :** c'est un outil dédié aux chargés d'affaires qui permet aux managers de suivre l'évolution des offres commerciales et de détecter le potentiel futur pour chaque client et prospect.

• **L'Outil Commercial BFI :** cet outil permet d'avoir une synthèse visuelle des réalisations par chargé d'affaires et par entité. Il intègre à la fois les réalisations effectives, les objectifs et le potentiel de concrétisation déclaré au niveau du compte rendu de visites.

L'exercice 2012 a été caractérisé par la poursuite de l'effort **d'amélioration de la qualité du service offert** qui a abouti au **maintien de la certification** des opérations documentaires à l'international et le renouvellement de la certification de toutes les activités de la Banque Internationale de Tanger – Banque Offshore.

S'agissant des **autres services financiers spécialisés**, l'activité de la Banque de Financement et d'Investissement a également été marquée par la réalisation d'une opération de taille : le rachat de la société Lesieur par la société Sofiprotéol. Le Crédit du Maroc a piloté le closing de l'opération, le transfert de fonds, le change, l'opération de bourse et a aussi joué le rôle de dépositaire des titres.

B- Ressources humaines et réseau

B-1 Ressources humaines

Avec 308 nouvelles recrues, le Crédit du Maroc a poursuivi en 2012 son investissement au niveau du recrutement de nouveaux collaborateurs avec une attention particulière pour renforcer les équipes des métiers du risque et du recouvrement ; ces dernières enregistrent une évolution nette de 24% par rapport à 2011.

A fin Décembre 2012, l'effectif global a atteint 2 689 collaborateurs contre 2 590 à fin décembre 2011, soit une évolution nette globale de 4%.

Avec 44 départs en retraite normale et 5 retraites anticipées, et un recrutement de jeunes diplômés, la pyramide des âges continue à se rajeunir. L'âge moyen des collaborateurs est passé à 36 ans et les collaborateurs ayant moins de 30 ans représentent 42% de l'effectif global.

L'effectif féminin représente 39% de l'effectif global ; ce pourcentage baisse à 35% pour la population des cadres et n'est plus que de 10% au niveau du comité de Direction.

Néanmoins, l'égalité professionnelle

Femme/Homme s'améliore de façon continue. A titre d'exemple, dans la répartition par sexe des 10% de l'effectif représentant les plus hautes rémunérations, le poids des femmes s'est nettement apprécié en passant de 15% en 2007 à 23% en 2012.

Au niveau de la formation, avec un nombre de jours global en baisse : 8 600 jours contre 10 400 en 2011, l'effort ciblé des actions réalisées a respecté les priorités stratégiques en accompagnement des projets structurants de la banque tels que :

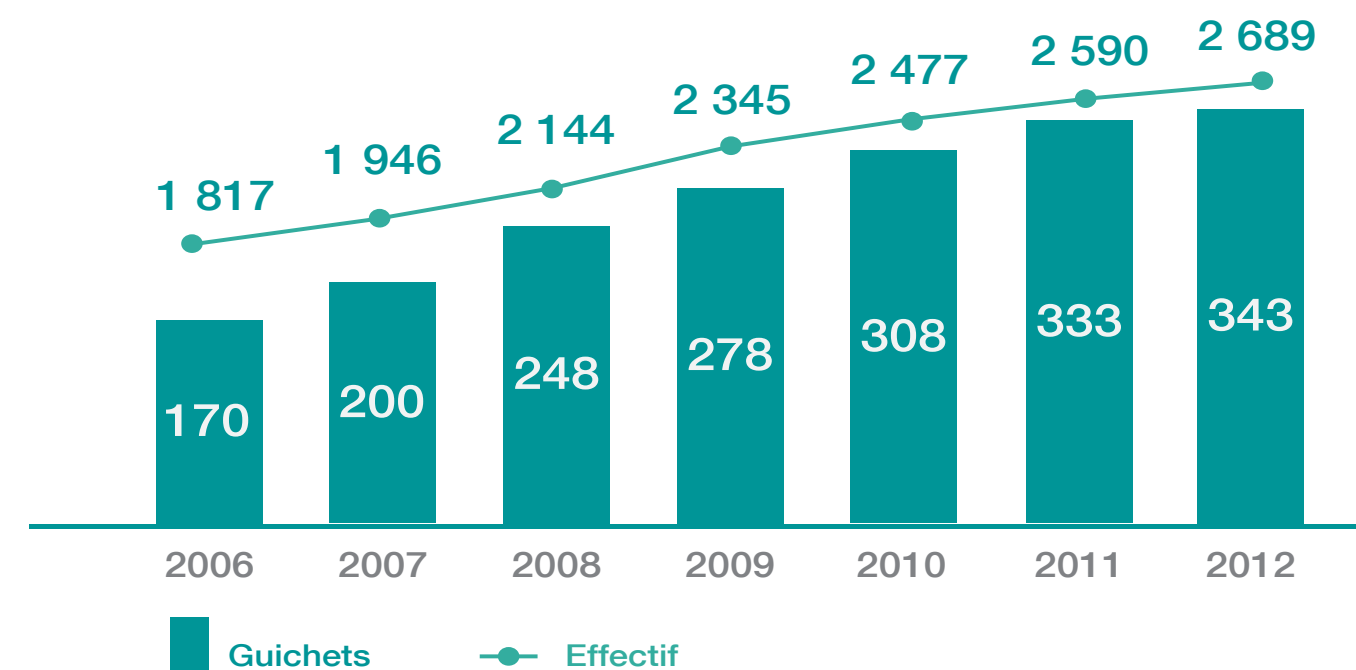
- Le marché Haut de Gamme pour l'ensemble des directeurs de succursales, des conseillers en Gestion de Patrimoine et des conseillers en Banque Privée,
- La politique Risque pour le marché des particuliers,
- La conformité pour le déploiement des outils de contrôle du Groupe (SCOPE), ainsi que la mise en place de la plateforme de contrôle à priori des crédits aux particuliers.

La Direction des Ressources Humaines a par ailleurs poursuivi son programme de formation et d'accompagnement pour les prises de poste de jeunes managers dans le réseau.

En outre, en étroite collaboration avec les ressources humaines de la Banque de Financement à l'International de Crédit Agricole S.A. et avec la participation des membres du Directoire, un comité « carrières » est désormais organisé annuellement pour passer en revue l'ensemble des cadres du Comité de Direction ainsi que les cadres à potentiel. L'objectif étant d'identifier les successions et la relève.

En septembre 2012, une direction « Orientation, Mobilité et Gestion de Carrières » a été créée au sein de la Direction des Ressources Humaines avec pour mission principale de donner une meilleure visibilité d'évolution et d'assurer des parcours de carrières.

Evolution de l'effectif et du nombre de guichets



B-2 Réseau

A fin 2012 :

- le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 343 agences, soit 10 nouvelles agences ouvertes dans le courant de l'exercice.

- le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit du Maroc s'élève à 380 guichets contre 373 à fin décembre 2011.

Date d'ouverture	Agence
Février-12	Mekens EL Boustane
Mars-12	Deroua
Avril-12	Imintanout
Juillet-12	Californie
Septembre-12	Oujda les Iris
Octobre-12	Bourgogne Extension
Novembre-12	Biougra
Décembre-12	El Jadida Ibnou Badiss
Décembre-12	Fès Route de Sefrou
Décembre-12	Meknès Cordoba

C- Analyse du bilan (comptes sociaux agrégés)

Au 31 décembre 2012, le total bilan ressort à 47,5 milliards de dirhams en évolution de 2,0% par rapport au 31 décembre 2011.

C-1 Analyse de l'actif

L'évolution de l'encours des deux premières rubriques de l'actif du bilan résulte de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque. L'encours des pensions reçues a enregistré une baisse de 1 600 MDH en faveur de placements plus favorables en BDT et CD à court terme.

Les emplois clientèle ont connu une hausse de 397 MDH soit 1,2%.

Ceci est expliqué essentiellement de la façon suivante :

- Une évolution des crédits de trésorerie de 905 MDH due aux efforts de conquête et de mise en place de nouvelles lignes déployées par les équipes de la Banque de Financement et d'Investissement.
 - Une hausse de l'encours des comptes courants débiteurs des entreprises de 525 MDH
 - Une progression des crédits à l'habitat de 620 MDH.
 - Une baisse des crédits à l'équipement de 1 056 MDH (due à la poursuite des efforts de la déconcentration),
 - Une baisse des crédits à la consommation de 226 MDH, à considérer dans le cadre de la volonté du Crédit du Maroc de contribuer à la maîtrise de l'endettement des ménages.
- L'encours des titres de placement a

évolué de 46,2% soit + 1 757 MDH constatés sur les portefeuilles ALM et salle des marchés :

- le portefeuille ALM affiche une hausse de 743 MDH s'inscrivant dans la politique de gestion de liquidité en respect des limites autorisées.
- le portefeuille SDM ressort également en hausse de 995 MDH.

Les titres de participation et emplois assimilés ont évolué de 12,9% suite essentiellement à l'enregistrement d'une dotation complémentaire au compte courant d'associé de SIFIM et à l'augmentation du capital de CDML pour 10 MDH.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont évolué de +5,6% et sont marquées par l'acquisition et aménagement de locaux administratifs et commerciaux pour 150 MDH.

Actif (KDH)	Décembre 2012	Décembre 2011	Variations	
			KDH	%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public	2 250 055	2 115 646	134 409	6,4
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 724 607	5 164 253	-1 439 646	-27,9
Créances sur la clientèle	34 439 456	34 042 871	396 585	1,2
Titres de transaction et de placement	5 561 621	3 804 518	1 757 103	46,2
Autres actifs	97 118	107 404	-10 286	-9,6
Titres de participation et emplois assimilés	289 015	256 006	33 009	12,9
Immobilisations incorporelles	123 613	117 765	5 848	5,0
Immobilisations corporelles	970 187	917 946	52 241	5,7
Total de l'Actif	47 455 672	46 526 408	929 263	2,0

C-2 Analyse du passif

Les ressources de la clientèle ont enregistré une augmentation de 233 MDH (soit +0,7%) par rapport à fin décembre 2011. Les ressources non rémunérées représentent 58% de l'encours global des ressources à fin décembre 2012. Les ressources rémunérées ont connu une hausse de 2,1 % et sont marquées par :

- La hausse des comptes d'épargne pour 459 MDH,
- L'augmentation de l'encours des Dépôts à Terme pour 276 MDH.

• La baisse de l'encours des Bons de Caisse pour 450 MDH due notamment à la réglementation BAM interdisant la souscription des BDC anonymes. Les titres de créance émis ont atteint un niveau de 6 622 MDH. Ce poste enregistre exclusivement l'encours des certificats de dépôt émis. Son évolution de 321 MDH s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion de la liquidité de l'établissement. Les provisions pour risques et charges évoluent de 151 MDH (soit +38,7%). Cette évolution s'explique par :

- Une dotation pour Risques Généraux de 111 MDH,
 - Une dotation nette pour EPS de 12 MDH,
 - Des dotations nettes pour engagements sociaux de 7 MDH,
 - Des dotations pour risques et charges et litige de 13 MDH,
 - Une dotation nette pour impôts et taxes de 6 MDH.
- Enfin, le capital de la banque a marqué une progression de 3,6% suite à l'augmentation du capital par conversion de dividendes réalisée courant 2012.

Passif (KDH)	Décembre 2012	Décembre 2011	Variations	
			KDH	%
Banques centrales, Trésor public, SCP	7	1 184	-1 177	-99,4
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 107 239	1 158 714	-51 475	-4,4
Dépôts de la clientèle	33 914 340	33 681 206	233 134	0,7
Titres de créances émis	6 622 584	6 301 539	321 044	5,1
Autres passifs	387 115	356 205	30 911	8,7
Provisions pour risques et charges	542 364	390 950	151 414	38,7
Dettes subordonnées	1 527 782	1 527 370	413	0,0
Réserves et primes liées au capital	1 890 428	1 696 171	194 258	11,5
Capital	922 392	890 380	32 011	3,6
Report à nouveau (+/-)	235 257	212 452	22 806	10,7
Résultat net de l'exercice (+/-)	306 164	310 237	-4 073	-1,3
Total du Passif	47 455 672	46 526 408	929 263	2,0

C-3 Analyse du hors bilan

Au terme de l'exercice 2012, les engagements donnés du Crédit du Maroc ont progressé de 16,6%. Les principales évolutions du hors bilan ont concerné :

- Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle, ont connu une évolution de -12,5% due à la baisse des crédoc et acceptations à l'import pour -208 MDH.

- Les engagements de garantie d'ordre d'Etablissements de Crédit en hausse de 26,4% expliquée par l'évolution des re-émissions des cautions internationales pour +821 MDH.

- Les Engagements de garantie d'ordre de la clientèle ont connu une progression de 24,5%, qui provient essentiellement de la garantie donnée à la clientèle dans le cadre de la souscription à la SICAV 'cdm trésor plus' pour +881 MDH.

Concernant les Engagements de garantie reçus d'Etablissements de Crédit, leur évolution de 9,2% est justifiée par :

- La comptabilisation d'une contre garantie reçue sur les souscriptions de la SICAV 'cdm trésor plus' pour +970 MDH,
- La baisse de la garantie reçue de Crédit Agricole S.A. de -283 MDH sous l'effet conjugué de l'augmentation des fonds propres et de la déconcentration.

Hors Bilan (KDH)	Décembre 2012	Décembre 2011	Variations	
			KDH	%
ENGAGEMENTS DONNES	10 265 455	8 802 571	1 462 884	16,6
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit	-	-	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 975	-252 798	-12,5
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 675 726	2 908 569	767 157	26,4
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 552	3 874 026	948 526	24,5
ENGAGEMENTS RECUS	5 886 020	5 389 649	496 371	9,2
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649	496 371	9,2

D- Évolution de l'activité commerciale

D-1 Analyse des capitaux moyens annuels et mensuels
D-1.1 Les dépôts

Ressources Clientèle du Crédit du Maroc (Capitaux mensuels & annuels)

A fin 2012, les ressources moyennes annuelles du Crédit du Maroc se sont situées à 39 450 MDH en accroissement de 3,5% (ou +1 348 MDH) par rapport à 2011. En capitaux moyens mensuels, les dépôts se sont établis à 39 722 MDH, progressant de 1,5% par rapport à 2011 (ou +579 MDH). Notons qu'à partir du 1er trimestre 2012, sont intégrés au périmètre des ressources les certificats de dépôts émis (sur tout l'historique).

Ressources clientèle (Capitaux moyens annuels - Evolution en glissement annuel) :

Les ressources à vue ont marqué une évolution de 1,6% par rapport à 2011, cette progression est constatée essentiellement sur le marché de la Banque de Réseau et de Détail, qui a pu faire évoluer ses ressources à vue de 409 MDH (+2,5%) suite à l'effort de collecte déployé par les équipes commerciales. Au niveau de la Grande Entreprise, les ressources à vue ont connu une évolution de 20 MDH (+2,1%) par rapport à la même période de l'année précédente.

Les ressources d'épargne ont atteint un niveau de 7 400 MDH soit +9,1% par rapport à 2011. Cette performance est le résultat d'un suivi soutenu des réalisations sur les comptes d'épargne.

Les ressources à terme se sont contractées globalement de 13,2%. La baisse est constatée essentiellement sur le pôle des Institutionnels et Grands Investisseurs Privés (-308 MDH) et

la Direction des Grandes Entreprises (-286 MDH) et s'explique par le non renouvellement de dépôts à terme pour des raisons de surenchère sur le marché que le Crédit du Maroc n'a pas souhaité suivre.

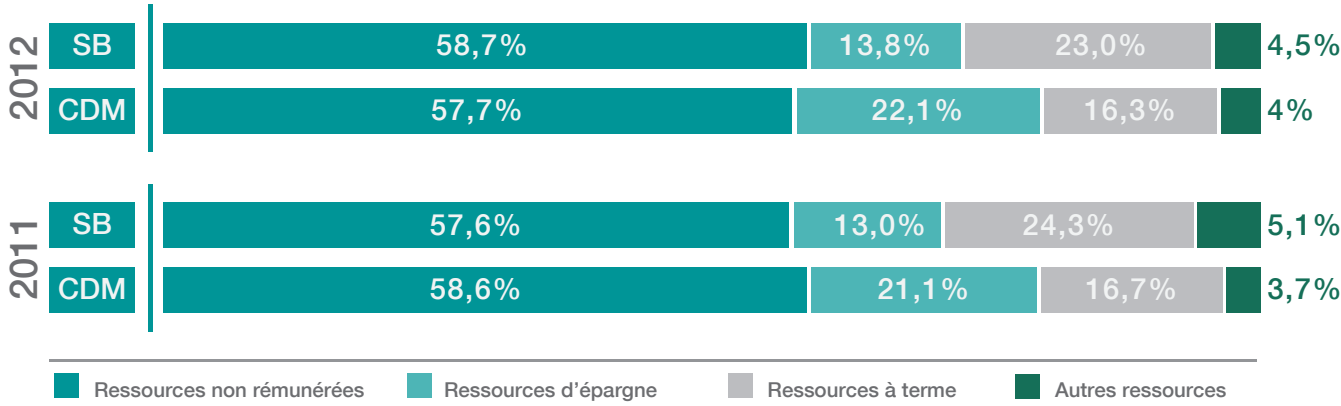
Les certificats de dépôts ont vu leur encours évoluer de 27,6% en glissement annuel, suite à des émissions de titres. Leur évolution est corrélée au pilotage de la trésorerie de la banque.

Les ressources hors bilan ont atteint un actif net de 5 074 MDH soit +3,0% par rapport à 2011, une hausse constatée essentiellement sur la Grande Entreprise qui a gagné +115 MDH (soit +7,5%) et le pôle des Institutionnels et Grands Investisseurs Privés qui a vu son actif net progresser de +95 MDH (soit +10,2%).

Chiffres en MDH	Réalisations Déc-2011	Réalisations Déc-2012	Variation absolue	en %
Ressources à vue	18 826	19 127	301	1,6
Ressources d'épargne	6 781	7 400	619	9,1
Ressources à terme	6 334	5 499	-835	-13,2
Certificats de dépôts	5 022	6 409	1 388	27,6
Autres ress. clientèle	1 139	1 014	-125	-11,0
Ressources Clientèle	38 102	39 450	1 348	3,5
Ressources Hors bilan *	4 926	5 074	148	3,0

* Actif net OPCVM

Les dépôts clientèle du Crédit du Maroc comparés au système bancaire



Structure des Ressources Clientèle

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc affiche une structure de ressources satisfaisante avec une part de ressources non rémunérées de 57,7% des dépôts clientèle. On note également une amélioration de la part des ressources d'épargne, qui est nettement supérieure à celle du système bancaire, à 22,1% contre 13,8% pour le système bancaire.

Evolution des parts de marché en ressources.

Le Crédit du Maroc a clôturé l'année 2012 avec une part de marché en dépôts clientèle de 5,1%, stable par rapport à fin 2011.

Sur les comptes à vue – comptes chèques et comptes courants - et les comptes d'épargne, le Crédit du Maroc clôt l'exercice avec des

parts de marché respectives de 5,4%, 4,2% et 8,3%. La part de marché des dépôts à terme est stable à 3,6%, avec une évolution d'encours parallèle à celle du marché. Notamment, la part de marché des dépôts à terme aux particuliers a évolué de 63 points de base, ce qui témoigne de la volonté du Crédit du Maroc de se positionner au niveau de cette clientèle. Enfin, rappelons que la décision de B.A.M. en novembre 2011 d'interdire les bons de caisse anonymes a induit une migration d'une partie de ces dépôts vers d'autres produits de placements. Les certificats de dépôts ont vu leur encours évoluer par rapport à décembre 2011, de façon corrélée au pilotage de la trésorerie de la banque. La part de marché du Crédit du Maroc a atteint 10,7%.

D-1.2 Les crédits

Emplois Clientèle du Crédit du Maroc (Capitaux mensuels & annuels) :

Chiffres en MDH	Réalisations Déc-2011	Réalisations Déc-2012	Variation absolue	en %
Court terme	10 535	11 284	749	7,1
Moyen terme	9 617	9 131	-486	-5,1
Long terme	14 683	15 399	716	4,9
Autres emplois clientèle	2 352	2 731	379	16,1
Emplois clientèle	37 187	38 545	1 357	3,7

A fin 2012, les emplois annuels du Crédit du Maroc ont marqué une hausse de 3,7% en glissement annuel, cette évolution est composée comme suit :

Sur les crédits court terme l'encours a gagné 7,1%, une évolution constatée essentiellement sur l'agriculture et l'agro-alimentaire (+16,9%), le middle market (+12,2%) et les grandes entreprises (+7,0%). Ces hausses sont le résultat des efforts de conquête et de mise en place de nouvelles lignes déployés et des campagnes de suivi des utilisations des lignes autorisées.

Les crédits à moyen terme sont à 9 131 MDH soit une contraction de 5,1%, constatée essentiellement sur la grande entreprise, le middle market (-5,7%) et la banque de réseau et de détail (-5,9%). A signaler la bonne évolution de l'agriculture et de l'agro-alimentaire (+51,7% soit +79 MDH) grâce à la mise en place

de nouveaux dossiers.

S'agissant des crédits à long terme, leur évolution est portée essentiellement par la banque retail (+8,1%) suite à une évolution des crédits immobiliers. La DGE a vu son encours baisser de 124 MDH.

Evolution des parts de marché en emplois :

Le Crédit du Maroc a clôturé l'exercice 2012 avec une part de marché de 5,3% au niveau des crédits à l'économie, et de 5,4% pour ce qui est des créances sur la clientèle.

Sur les comptes à vue débiteurs, le Crédit du Maroc a augmenté sa part de marché à 4,3%, grâce à une évolution intéressante de l'encours des comptes courants supérieure à celle du système bancaire.

Sur les crédits de trésorerie, le Crédit du Maroc a pu améliorer sa part de marché de 0,74 pt, grâce à une action de la Banque

de Financement et d'Investissement en faveur du développement des crédits court terme, la situant ainsi à 6,0%.

Sur le crédit à la consommation, le Crédit du Maroc clôt l'exercice 2012 avec une part de marché de 6,8% contre 8,2% fin 2011, conséquence des mesures prises pour améliorer la qualité de la production commerciale et gérer de façon maîtrisée l'évolution des impayés, tout en contribuant à la préservation d'un niveau d'endettement des ménages acceptable.

Sur les crédits à l'habitat, le Crédit du Maroc clôt l'exercice avec une part de marché stable suite à une évolution de l'encours dynamique mais légèrement en de çà du marché.

Sur les engagements hors bilan le Crédit du Maroc a amélioré sa part de marché à 5,4% à fin 2012.

D-2 Les comptes et les produits
D-2.1 Les comptes

Production

A fin 2012, la production globale des comptes a atteint 160 484 unités en baisse de 2,2% par rapport à l'année dernière.

La production de comptes à vue s'est établie à 99 135 comptes, en évolution de +0,4% par rapport à 2011, suite à l'évolution positive des comptes de chèques (+2 973 comptes). En parallèle, on note une baisse des ouvertures de comptes

courants (-1 623 comptes) et des comptes MRE (-977 comptes). Enfin, l'impact positif de l'organisation, au sein de la banque retail, des journées conquête régionales est à souligner ; celles-ci ont permis une amélioration de la performance durant le second semestre de l'année.

	Déc-11	Déc-12	Variation en %
Comptes à vue	98 740	99 135	0,4
Comptes d'épargne	65 288	61 349	-6,0
Total	164 028	160 484	-2,2

Encours des comptes

Le stock des comptes a marqué une hausse de 0,2% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

	Déc-11	Déc-12	Variation	
			KDH	%
Comptes à vue	321 179	320 366	-813	-0,3
Comptes d'épargne	135 875	137 589	1 714	1,3
Total	457 054	457 955	901	0,2

D-2.2 Les produits et services

A fin 2012, la production des produits et services par type se présente comme suit :

La production des produits de bancassurance évolue de 3,7% en glissement annuel. Cette évolution est liée à de bonnes réalisations au plan de l'assurance épargne (+35,4% : grâce à une campagne assurance vie lancée durant le premier trimestre 2012), de l'assurance dommages (+10,4%), et des produits «assistance» (+5,3%) qui ont bénéficié de la campagne promotionnelle «Maroc Assistance» lancée en juin 2012. La production de cartes monétiques enregistre une baisse de 6,2% par rapport à 2011 :

	Déc-11	Déc-12	Variation en %
Bancassurance	155 612	161 369	3,7
Monétique	183 998	172 677	-6,2
Télématique	129 671	130 098	0,3

- La production de cartes monétiques (hors Daba Daba) est en hausse de 5,5% et s'explique par l'effort satisfaisant d'équipement de la clientèle en produits monétiques.
- La production de Daba Daba particuliers et en baisse de 25,8% par rapport à un niveau de production important en 2011.

La production cumulée de la télématique a progressé de 0,3% suite à la hausse des ventes du produit cdmNet (+3,8%) dans le cadre du package cdmGlobal.

Encours :

	Déc-11	Déc-12	Variation	
			En nombre	%
Bancassurance	583 739	647 686	63 947	11,0
Monétique	493 374	506 630	13 256	2,7
Télématique	295 073	305 438	10 365	3,5

INVESTISSEMENTS

A- Immeubles et
logistique
(données de gestion)

Au cours de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc a poursuivi sa politique d'investissement et d'extension du réseau, qui s'est traduite par :

- Aménagement de nouvelles agences : pour un coût total de 31 MDH.
- Réaménagements des anciennes agences : pour un coût total de 12 MDH
- Travaux de constructions : pour un coût de 2 MDH
- Autres travaux d'aménagements : pour un coût de 59 MDH

B- Système d'information
(données de gestion)

Au titre de l'année 2012, le total des investissements engagés par la Direction des Systèmes d'Information Groupe se chiffre à près de 50 MDH.

Infrastructure :

L'investissement de cette rubrique a concerné essentiellement les chantiers suivants :
• Lancement du projet de migration technique de l'applicatif d'instruction de Crédits SYSEN (SYStème ENgagement). Ce projet est actuellement en phase de recette du premier lot avec une prévision de déploiement courant 2013. La Direction des Systèmes d'Information Groupe a lancé également un programme de remplacement des machines centrales du Data Center par une nouvelle infrastructure, ce qui

permettra d'augmenter la capacité de traitement du Data Center pour accompagner le développement de la banque.

- Poursuite de la rénovation du système de téléphonie de la banque en adoptant la technologie de téléphonie sur IP (ToIP) selon le plan directeur de déploiement élaboré lors de l'étude schéma Directeur Télécoms du Crédit du Maroc. Ce projet est finalisé à fin 2012 après le déploiement sur l'ensemble des sites du Crédit du Maroc (siège, annexes et agences).

La Direction des Systèmes d'Information Groupe a également accompagné l'extension du réseau bancaire en mettant en place les moyens nécessaires, permettant l'acquisition des différents équipements (Guichets Automatiques Bancaires, postes

de travail, licences logicielles, ... etc.) et l'extension de l'infrastructure centrale, notamment le dispositif de stockage de données.

Projets de Développement :

La Direction des Systèmes d'Information Groupe a accompagné les différents marchés pour le lancement de nouveaux produits et services, notamment :

- Lancement de la refonte totale du dispositif e-Banking et l'introduction du mobile banking. Ce projet s'intègre dans l'approche multicanal du Crédit du Maroc et permettra le lancement de services innovants au bénéfice des clients.
- Lancement de la mise en œuvre du CRM analytique (Customer Relationship Management) incluant un dispositif de gestion de campagnes et le datamining.
- Mise en place de cartes bancaires (carte e-commerce cdm e-Buy, carte Corporate Executive, carte Haut de Gamme Retail Visa Platinum, Carte Titanium, ...), finalisation des développements pour la rationalisation des cartes monétiques existantes, et lancement effectif du package Contrat Confiance PRO destiné au marché des professionnels et TPE. Ainsi que la finalisation des développements et mise en production de nouveaux produits et packages destinés au marché des PME/PMI (envoi de relevés via Swift, packages Evidence, Trade Import et Export).
- Implémentation d'un service inno-

vant d'authentification des porteurs de cartes bancaires pour sécuriser les transactions de e-commerce, en collaboration avec l'opérateur Maroc Telecommerce, et finalisation des travaux d'intégration avec l'opérateur Télécom Inwi pour les recharges GSM et paiement de factures sur notre réseau monétique.

- Evolution du dispositif de recouvrement contentieux pour prendre en compte les nouveaux besoins induits par la réorganisation de cette fonction et la mise en place d'une interface Internet pour les intermédiaires de recouvrement (avocats, huissiers, ...).
- Refonte du dispositif de prélèvement des commissions sur produits et services et du système de décision de la banque pour une meilleure maîtrise du risque de contrepartie et l'industrialisation du processus de préparation des séances de déclassement.
- Finalisation de l'étude du Schéma Directeur des Fonctions Finance et Risques, l'accompagnement des besoins des entités centrales en terme d'équipements IT, ...etc.
- Lancement de la mise en œuvre d'une plate-forme commerciale pour le marché de l'Entreprise, à l'instar des Outils Commerciaux en Agences de la BRD, avec une première phase concernant la mise en place de la fiche synthèse client entreprise.

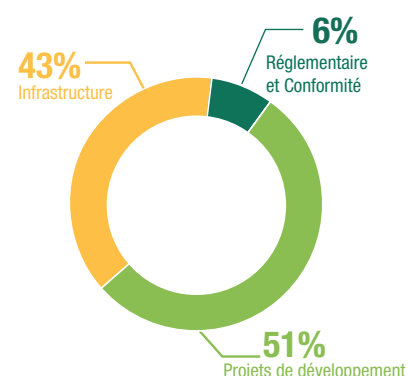
Réglementaire et conformité :
Cette rubrique concerne les

projets d'ordre réglementaire ou liés à la sécurité des systèmes d'informations. A ce titre, on note essentiellement les points suivants:

- Acquisition d'une plate-forme de gestion des comptes techniques à haut privilège pour sécuriser et tracer les actes d'administration de nos plates-formes techniques.
- Lancement du projet de mise en conformité de notre dispositif monétique à la norme PCI-DSS (Norme de sécurisation des données des cartes Bancaires)
- Evolutions réglementaires exigées par les organismes nationaux et internationaux (CDVM, UTRF, Visa, MasterCard, ...)
- Reprise des travaux de mise en œuvre d'une plate-forme centrale de gestion des identités et des accès aux différentes composantes du SI, et ce afin de se conformer aux dispositions réglementaires du régulateur et celles du Groupe.

La répartition de ces investissements par thème se présente comme suit :

Investissements Système d'information



42,2 Mrd MAD, le flux transactionnel global, au titre de l'exercice 2012, ressort en dégradation de près de 18% par rapport au volume total traité en 2011.

Malgré ce contexte, CDMC a réalisé des produits d'exploitation de 6 193 KDH, soit une nette hausse de 34,8% par rapport à fin 2011. Ils sont composés essentiellement de commissions d'intermédiation pour 3 967 KDH en évolution de 8,0% par rapport à 2011 qui s'explique essentiellement par la réalisation d'une opération importante durant le 1er trimestre 2012 permettant de générer une commission de l'ordre de 1,3 MDH.

Les charges générales d'exploitation ressortent à 7 852 KDH contre 7 255 KDH à fin 2011 soit une hausse de 8,2%. Leur évolution est

Crédit du Maroc Patrimoine

CDMP a clôturé l'exercice 2012 avec un actif net de 5 132 MDH contre 4 951 MDH à fin 2011, suite à une évolution de l'encours du PIGIP de +10,2% et de la DGE de 7,5%. La DMM a vu son actif net baisser de 15,1% en glissement annuel.

Au plan financier, CDMP a pu établir son chiffre d'affaires à 16 127 KDH contre 16 539 KDH en 2011 soit une baisse de 2,5%, suite à la baisse de l'actif net moyen des

Crédit du Maroc Assurances

Crédit du Maroc Assurances a clôturé l'exercice 2012 avec un chiffre d'affaires de 38 645 KDH en léger retrait par rapport aux réalisations de 2011. Cette contraction est due d'une part à l'opération d'assainissement des comptes entraînant ainsi la résiliation de 22% du stock des contrats gérés à fin 2011 et d'autre part à la limitation du renouvellement en 2012 aux contrats liés à des comptes dont la provision est suffisante.

expliquée par la progression des charges d'exploitation suite à une hausse de la cotisation au fond de garantie en corrélation avec l'augmentation des avoirs des clients de CDMC. La consommation des charges reste parfaitement maîtrisée dans la limite budgétaire.

Le résultat financier ressort à 3 433 KDH en baisse de 20,1% par rapport à 2011, impacté par la morosité du marché boursier en 2012. Le résultat net se situe à 1 583 KDH contre 2 100 KDH en 2011, soit une baisse de 24,6%.

Résultats au 31 décembre 2012

(en KDH)	Réalizations		Evolution (%) Déc-12 / Déc-11
	Déc-11	Déc-12	
Produit d'exploitation	4 593	6 193	34,8
Charges d'exploitation	7 255	7 852	8,2
Résultat d'exploitation	-2 662	-1 658	37,7
Résultat Financier	4 295	3 433	-20,1
Résultat Net	2 100	1 583	-24,6

Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes

OPCVM Actions, Diversifiés et Obligataires par rapport à 2011, et dont les rentabilités sont nettement supérieures à celle des OPCVM monétaires, et qui constituent la principale catégorie commercialisée par CDMP en 2012.

Les charges d'exploitation sont

Résultats au 31 décembre 2012

(en KDH)	Réalizations		Evolution (%) Déc-12 / Déc-11
	Déc-11	Déc-12	
Produits d'exploitation	16 539	16 127	-2,5
Charges d'exploitation	4 891	4 896	0,1
Résultat d'exploitation	11 648	11 231	-3,6
Résultat financier	312	292	-6,4
Résultat Net	8 128	8 032	-1,2

Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 3 691 KDH, leur progression (+28,5%) étant due à l'augmentation des charges de personnel à la suite du renforcement de l'équipe à fin 2011 et en 2012.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à 25 153 KDH contre 25 821 KDH en 2011.

Résultats au 31 décembre 2012

(en KDH)	Réalizations		Evolution (%) Déc-12 / Déc-11
	Déc-11	Déc-12	
Produits d'exploitation	39 142	38 645	-1,3
Charges d'exploitation	2 873	3 691	28,5
Résultat d'exploitation	36 269	34 955	-3,6
Résultat courant	36 914	35 922	-2,7
Résultat Net	25 821	25 153	-2,6%

Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes

ACTIVITE DES FILIALES

Crédit du Maroc Capital

La tendance baissière des indicateurs de la Bourse de Casablanca, enclenchée en 2011,

s'est accentuée au cours de l'année 2012. Les indices MASI et MADEX ont reculé respectivement de 15,1% et de 15,5% par rapport à fin décembre 2011. Se limitant à

Crédit du Maroc Leasing

À fin décembre 2012, le volume de production réalisé par CDML atteint 530 993 KDH contre 649 060 KDH pour la même période en 2011, en baisse de 18 %. La part du crédit-bail mobilier dans cette production est de 507 940 KDH contre 511 416 KDH en 2011, soit - 1 %. Les réalisations en crédit-bail immobilier sont de 23 053 KDH contre 137 644 KDH en 2011. La baisse du crédit-bail mobilier est due à la faiblesse des investissements et à la chute des ventes du matériel BTP et du matériel roulant (utilitaire & industriel) qui constituent les principaux actifs financés par CDML. La suspension de l'activité de crédit-bail immobilier décidé par le Comité Risques Groupe en décembre 2011, avant

Banque Internationale de Tanger-Banque offshore

Au terme de l'exercice 2012, l'encours des crédits à la clientèle s'est établi à 14 MUSD contre 6 MUSD à fin 2011 soit une progression de 122%. Cette progression est due au déblocage de nouveaux dossiers de crédits d'équipement et d'avances à court terme.

Le PNB de la BIT a atteint 499 KUSD soit une évolution de 72% par rapport à fin 2011, et qui s'explique par :

- une évolution de la marge d'intérêt de 107% par rapport à fin 2011 liée à la hausse de l'encours des crédits.

S.I.F.I.M.

Au terme de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires de SIFIM ressort à 2 795 KDH. Il est généré essentiellement par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs réalisés avec le Crédit du Maroc.

Les charges courantes enregistrent un niveau de 13 460 KDH soit -0,8% par rapport à fin 2011. Le principal de

sa reprise en juin 2012, explique le niveau faible de la production.

Sur le volet financier, les produits d'exploitation bancaire et les charges d'exploitation bancaires ont évolué de façon parallèle de + 7,1% par rapport à décembre 2011. Le PNB arrêté à fin décembre 2012 s'élève à 60 953 KDH en progression de 7,8%.

Malgré le contexte défavorable marqué par une forte progression des impayés, le coût du risque est

maintenu à 1,1% contre 0,9% en 2011, grâce à une action intense et soutenue de recouvrement. La dotation nette aux provisions est arrêtée à 22 731 KDH.

Le résultat net de Crédit du Maroc Leasing, arrêté à fin décembre 2012, atteint 14 385 KDH contre 16 443 KDH.

Résultats au 31 décembre 2012

(en KDH)	Réalizations		Evolution (%) Déc-12 / Déc-11
	Déc-11	Déc-12	
Produits d'exploitation bancaire	571 386	612 084	7,1
Charges d'exploitation bancaire	514 822	551 132	7,1
Produit Net Bancaire	56 563	60 953	7,8
Charges générales d'exploitation	14 950	15 312	2,4
Dotations nettes aux provisions	14 979	22 731	51,8
Résultat Net	16 443	14 385	-12,5

Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes

- Une progression des commissions de 54% par rapport à fin 2011 suite à l'augmentation du nombre d'opérations avec la clientèle.

- Les autres produits nets ont évolué de 24% suite à un solde positif d'écart de réévaluation.

Les charges d'exploitation restent parfaitement maîtrisées dans la limite budgétaire, malgré leur augmentation

de 24% due à la finalisation du processus de prise en charge par la BIT de la globalité des charges RH de la structure.

Le résultat net ressort à 129 KUSD à fin décembre 2012 contre 33 KUSD en 2011 soit une nette progression de 294%.

Résultats au 31 décembre 2012

(en KUSD)	Réalizations		Evolution (%) Déc-12 / Déc-11
	Déc-11	Déc-12	
Produit Net Bancaire	291	499	72
Charges générales d'exploitation	238	294	24
Résultat Net	33	129	294

Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes

cette ligne est composé des charges financières relatives à la rémunération des comptes courants associés et au crédit à moyen terme.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -10 728 KDH.

Résultats au 31 décembre 2012

(en KDH)	Réalizations		Evolution (%) Déc-12 / Déc-11
	Déc-11	Déc-12	
Produits courants	2 782	2 795	0,5
Charges courantes	13 568	13 460	-0,8
Résultat courant	-10 786	-10 664	-1,1
Résultat Net	-10 800	-10 728	-0,7

Comptes sociaux certifiés par les commissaires aux comptes

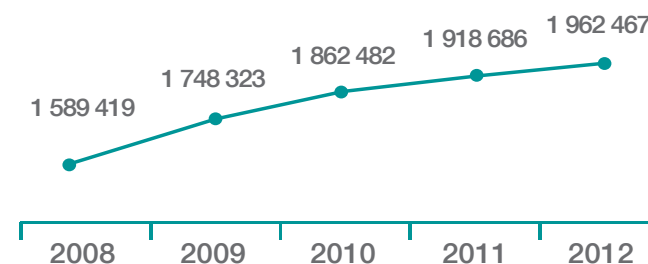
RAPPORT FINANCIER

A- Comptes sociaux

A-1 Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire à fin décembre 2012 s'élève à 1 962 467 KDH en progression de 2,3% (ou + 43 781 KDH) par rapport à 2011.

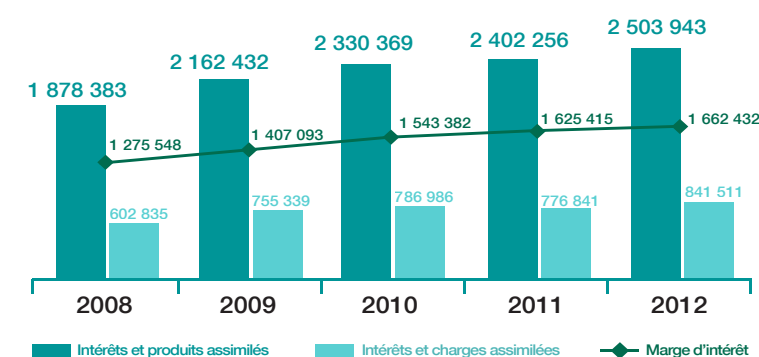
I Produit Net Bancaire



A-1-1 Marge d'intérêt

La marge d'intérêt s'établit à 1 662 432 KDH en hausse de 2,3% (soit + 37 017 KDH) par rapport à 2011.

I Marge d'intérêt



Intérêts et produits assimilés :

Les intérêts et produits assimilés ont marqué une hausse de 4,2% (ou + 101 687 KDH) suite essentiellement à l'évolution de l'encours des emplois clientèle et des emplois de trésorerie.

• Emplois clientèle :

A fin 2012 les emplois clientèle (en capitaux moyens annuels) ont marqué une évolution de 1 357 MDH en glissement annuel. Cette évolution est attribuée essentiellement aux crédits à court terme (+749 MDH) qui ont bénéficié des actions de la BFI visant l'élargissement de la base clients et l'amélioration du taux d'utilisation courant 2012. Les crédits à long terme ont progressé de 716 MDH suite à l'évolution de l'encours des crédits immobiliers. Les crédits à l'équipement ont contribué négativement à la création de la marge en raison de la politique de déconcentration du portefeuille corporate menée tout au long de l'année 2012.

• Emplois de trésorerie :

L'encours des emplois de trésorerie en capitaux moyens est en hausse de 20,5%, ce qui a permis une évolution des intérêts perçus de 27,9%. Cette évolution est due à l'effort d'optimisation des placements de trésorerie qui s'est traduit par un accroissement du portefeuille titres (ALM & salle des marchés), en lieu et place des placements interbancaires.

Intérêts et charges assimilées :

Les intérêts et charges assimilées ont connu une hausse de 8,3% par rapport à 2011.

• Ressources clientèle :

Les intérêts payés sur les ressources clientèle sont en baisse de 3,7%, suite à un effet taux positif, et malgré la hausse de l'encours en capitaux moyens des ressources d'épargne et des comptes courants.

• Ressources de trésorerie :

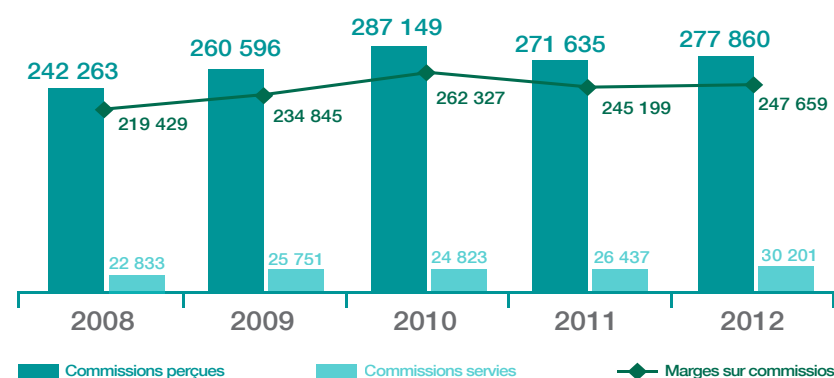
Les intérêts sur les ressources de trésorerie ont évolué de 29,6% à 375 692 MDH suite au programme d'émission de certificats de dépôts dont l'encours (en capitaux moyens) a progressé de 1,4 Mrd DH en glissement annuel. A noter également un impact année pleine de la dette subordonnée sur la marge nette d'intérêts de l'exercice.

A-1-2 Marge sur commissions

La marge sur commissions ressort à 277 860 KDH en évolution de 1,0% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- les commissions monétique qui ont marqué une évolution de 14,8% suite à une hausse des cotisations de cartes hors Daba Daba liée à l'effet de l'augmentation des cotisations suite au passage aux normes EMV.

- une évolution des commissions bancassurance de +15,7%, suite à la nette progression des commissions sur contrat sécurité liée au changement de tarification survenu fin 2011. Les commissions sur assurances épargne ont connu une évolution notable (+29,0%) grâce notamment au produit Cdm Retraite. L'assurance

Marge sur commissions

emprunteur a progressé de 5,1% en corrélation avec l'évolution du stock des crédits.

- Une évolution des frais de tenue de compte grâce au lancement en 2012 du nouveau package Contrat Confiance Pro.

- les commissions sur COMEX

qui ont évolué de 1,8 MDH grâce à une évolution des opérations à l'international.

- Les commissions « télématique » ont connu une régression de 10,4%, suite à la baisse des commissions sur le produit BipBip.

A-1-3 Résultat des opérations de marché

Le résultat des opérations de marché a marqué une baisse de 11,4%, suite à la contraction du résultat des opérations sur titres de placement de -14 530 KDH, due à la comptabilisation en 2012 d'une provision pour dépréciation de titres de placement pour 17 MDH. En parallèle, on note une hausse des opérations de change, grâce à une évolution des flux traités et des effets de la campagne de change manuel lancée durant le 2ème semestre 2012.

A-1-4 Divers autres produits bancaires & diverses autres charges bancaires

Les divers autres produits ressortent à 57 224 KDH à fin 2012, contre 39 184 KDH en 2011, suite à l'augmentation des revenus des

titres de participation et filiales. Les diverses autres charges ont progressé de 6,4% suite à l'évolution du fonds de garantie des déposants, en corrélation avec l'évolution des ressources.

A-2 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint 1 079 718 KDH, en progression de 5,4%, soit +54 909 KDH par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les frais de personnel ont augmenté de 32 410 KDH soit (+5,8%). Ils représentent 55% des charges générales d'exploitation. Leur évolution s'explique essentiellement par l'impact année pleine de l'évolution des salaires négociée en mai 2011 avec le GPBM et aux révisions des salaires dans le cadre des mesures individuelles.

Ainsi que par l'évolution récurrente liée au développement de l'activité et notamment l'accroissement des effectifs (+99 collaborateurs, soit +3,8%) dû à l'extension du réseau (+10 agences par rapport à 2011, soit une évolution de la taille du réseau de 3%).

- La progression des autres charges est expliquée par :

- L'évolution des frais d'actes et de contentieux qui ont plus que doublé par rapport à 2011.

- Une consommation plus importante en termes de budget de communication externe dont les frais de publicité ont évolué : +22,2%.

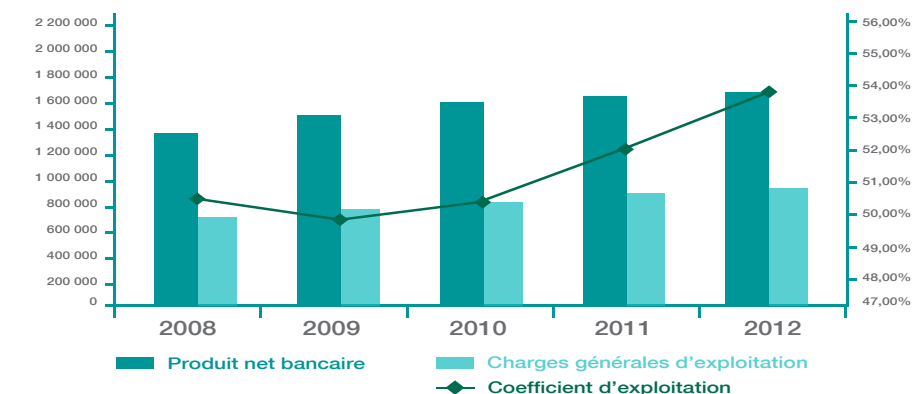
- L'évolution des charges locatives : +10,6%.

- Les dotations aux amortissements : +3,5%.

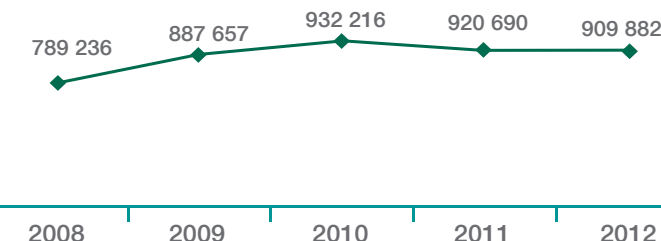
Globalement les charges restant parfaitement contenues dans les limites du budget fixé.

A-3 Evolution du coefficient d'exploitation de 2008 à 2012

Le coefficient d'exploitation s'établit à 55,02% à fin 2012 contre 53,41% en 2011, un niveau à considérer dans le cadre de l'effort d'investissement fourni par le Crédit du Maroc durant ces dernières années

Evolution du coefficient d'exploitation**A-4 Résultat brut d'exploitation**

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 909 882 KDH, contre 920 690 KDH en 2011.

Résultat brut d'exploitation**A-5 Dotations nettes aux provisions**

A fin 2012, les dotations nettes aux provisions ont enregistré un niveau de 358 524 KDH en baisse de 14,5% par rapport à 2011. Les dotations nettes aux provisions

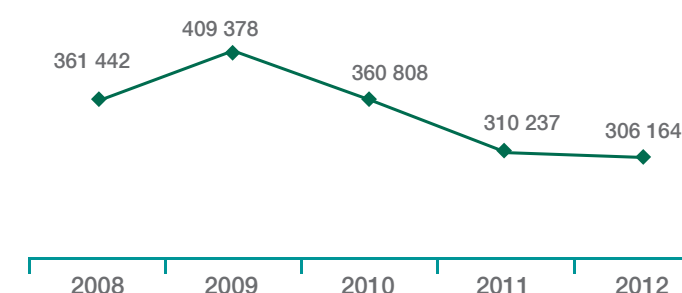
pour risque de contrepartie se sont établies à 219 001 KDH, soit une baisse de 43,2%. Celle-ci est principalement due à la contraction des dotations relatives aux créances douteuses. A noter également l'augmentation des reprises sur l'ensemble des créances en

souffrance, et ce grâce à l'efficacité des actions de recouvrement.

Le coût du risque tient compte également d'une dotation nette complémentaire pour risques généraux sur dossiers sensibles de 111 MDH.

A-6 Résultat net

A fin 2012, le Crédit du Maroc affiche un résultat net de 306 164 KDH contre 310 237 KDH pour 2011, soit une baisse de 1,3%.

Résultat net

B- Comptes consolidés

1- Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2012

L'arrêté de décembre 2012 a fait l'objet d'une mise à jour des paramètres de calcul des provisions individuelles et collectives.
A l'exception de cet affinement, les options normatives tout comme les autres paramètres des retraitements n'ont subi aucune modification par rapport au 31 décembre 2012.

Société consolidée	Capital social (KMAD)	Capital social (KUSD)	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	922 392		100,00%	100,00%	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Leasing	110 400		66,66%	66,66%	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00%	100,00%	I.G
BIT		1 655	100,00%	100,00%	I.G
SIFIM	18 321		100,00%	100,00%	I.G
E.C Établissement consolidant			I.G Intégration globale		

2- Compte de résultat consolidé

Le groupe Crédit du Maroc a clôturé l'exercice 2012 avec un PNB de 2 107 MDH, en hausse de 1,9% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Un accroissement de la marge d'intérêt de 20 MDH. Elle est principalement portée par le Crédit du Maroc (voir détail des explications marge d'intérêt en social). Par ailleurs, cette marge tient compte à fin décembre 2012 d'un impact agios réservés de 5,2 MDH en diminution de 18,3 MDH par rapport à décembre 2011, et un impact désactualisation de 46 MDH en baisse de 5,5 MDH par rapport à l'année dernière.
- Une hausse de la marge sur commissions de 4,7 MDH. Elle est portée par les réalisations listées en social, et tient compte de l'impact des retraitements IFRS qui sort en hausse de 1,4 MDH par rapport à décembre 2011. La contribution des filiales s'est inscrite globalement à la baisse de 0,8 MDH constatée essentiellement sur CDMA et CDMF.
- Une évolution du résultat de change de +17,1 MDH expliquée par :

(en KDH)	Déc-11	Déc-12	Réalizations	
			Absolue	en %
Produit Net Bancaire	2 067 071	2 107 095	40 024	1,9
- Charges générales d'exploitation	927 714	969 437	41 723	4,5
- Dotations aux amortissements	98 255	102 950	4 696	4,8
Résultat Brut d'Exploitation	1 041 103	1 034 708	-6 395	-0,6
- Coût du risque	509 606	456 243	-53 363	-10,5
Résultat d'Exploitation	531 497	578 465	46 968	8,8
Résultat net	336 294	353 579	17 286	5,1
Résultat net part du groupe	331 866	348 684	16 818	5,1

- La hausse du résultat de change de la SDM de 2,9 MDH
 - L'impact de la valorisation des contrats de change à terme qui passe d'une moins value de 11,8 MDH en 2011 (suite à la hausse du cours de l'USD de 50 pb) à une plus value de 1,7 MDH en décembre 2012.
 - Une hausse du résultat sur actifs financiers disponibles à la vente de 0,9 MDH par rapport à décembre 2011 marquée par l'impact des dividendes perçus des participations non consolidées.
 - Une progression des charges des autres activités de 5,3 MDH expliquée par l'augmentation de la cotisation au fonds de garantie des déposants, en corrélation avec l'évolution des ressources.
- A noter que le PNB retraité de

l'impact des agios réservés ressort en hausse de 2,9%.
Les charges générales d'exploitation ont évolué de 4,5%. Elles sont portées par les frais généraux du Crédit du Maroc et tiennent compte des retraitements et reclassements IFRS. Les charges générales des filiales sont restées globalement au même niveau que l'année dernière. Le coût du risque s'établit à 456 MDH en baisse de 10,5% par rapport à décembre 2011. Il tient compte d'une dotation complémentaire sur un dossier « Grandes Entreprises » pour 162 MDH.
Le Résultat Net s'établit à 353,6 MDH et le Résultat Net Part du Groupe à 348,7 MDH, les deux en hausse de 5,1% par rapport à décembre 2011.

RAPPORTS DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

Proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2012

Le Directoire propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2012 comme suit :

Bénéfice net	306 163 861,77 _{DH}
Réserve légale	3 201 130,00 _{DH}
Soit	302 962 731,77 _{DH}
+	235 257 487,10 _{DH}
Report à nouveau des exercices précédents	538 220 218,87 _{DH}
Bénéfice distribuable	295 165 312,00 _{DH}
Dividendes	243 054 906,87 _{DH}
Solde à reporter à nouveau	

En conséquence de cette affectation, il serait attribué à chacune des 9 223 916 actions composant le capital social, un dividende brut de trente deux (32) dirhams par action.

Option relative au paiement des dividendes

Le Directoire propose à l'Assemblée Générale d'offrir aux actionnaires la possibilité, soit de percevoir en tout ou partie le montant de leurs dividendes en espèces, soit d'en affecter le montant à la libération totale ou partielle de leur souscription

de nouvelles actions dans le cadre d'une prochaine augmentation du capital social, soit encore de combiner ces deux modes de paiement.

Les dividendes pour lesquels l'option susvisée n'aurait pas été exercée

ainsi que le solde des dividendes qui n'aurait pas été affecté à la libération de souscription d'actions nouvelles, seraient payables en espèces à partir du 27 septembre 2013.

Pouvoirs conférés au titre de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2012

L'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2012, aux termes de ses résolutions à titre extraordinaire, a :

a) décidé d'augmenter le capital social de 890 380 300 dirhams d'un montant maximum de 36 685 200 dirhams, par l'émission d'un nombre maximum de 366 852 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, assortie d'une prime d'émission de 599 dirhams par action, soit au prix total de 699 dirhams par action, à souscrire et à libérer intégralement à la souscription, tant du nominal que de la prime d'émission ;

b) conféré au Directoire tous pouvoirs pour formaliser et réaliser

cette augmentation du capital et, en général, pour prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Mixte précitée.

Le Directoire rappelle que les conditions et modalités de cette augmentation de capital ont fait l'objet d'une note d'information qui a été visée par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières le 25 juin 2012 sous la référence N° VI/EM/025/2012,

En application de l'article 186 de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, le Directoire vous rend

compte de l'utilisation des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2012 susvisée.

Ainsi, le Directoire a :

- fixé les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription, recueilli les souscriptions et les versements correspondants ;

- en date du 13 août 2012, arrêté le montant définitif de l'augmentation du capital à celui des souscriptions recueillies au terme de la période de souscription, soit à 32 011 300 dirhams et constaté la réalisation définitive de l'opération d'augmentation du capital de 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Nombre d'actions souscrites

320 113

Valeur nominale

100 DH

Montant de l'augmentation du capital

32 011 300 DH

Prix d'émission de l'action

699 DH

Montant global des souscriptions

223 758 987 DH

Date de jouissance

1^{er} janvier 2012

Le Directoire a en outre procédé à la modification corrélative de l'article 6 des statuts et accompli les formalités légales afférentes à cette augmentation de capital.

Proposition d'augmentation du capital social avec option d'affectation des dividendes à la libération des nouvelles actions à émettre

Le Directoire vous propose de décider une nouvelle augmentation du capital social, pour le porter de 922 391 600 dirhams à un montant maximum de 970 180 300 dirhams, au moyen de l'émission d'un nombre maximum de 477 887 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, assortie d'une prime d'émission de 425 dirhams par action, soit au prix de 525 dirhams par action, à souscrire et à libérer intégralement à la souscription, tant du montant nominal que de la prime d'émission.

Les nouvelles actions émises porteraient jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ce prix d'émission a été calculé sur la base de la moyenne des vingt (20) cours de bourse précédant la tenue de réunion du Directoire du 27 février 2013 (soit du 2 janvier

2013 au 26 février 2013), à laquelle a été appliquée une décote de dix pour cent (10%) : le prix obtenu a été arrondi à 525 dirhams.

En outre, le Directoire propose de maintenir le droit préférentiel de souscription à titre irréductible afin que tous les actionnaires soient invités à souscrire à cette augmentation au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

Conformément à la Loi, les actionnaires pourront libérer le montant de leurs souscriptions par versement au crédit d'un compte indisponible à ouvrir auprès de la société sous la rubrique «Crédit du Maroc - Augmentation du capital».

Par ailleurs, au cas où un actionnaire opérerait pour l'affectation de ses dividendes à la libération des

actions souscrites dans le cadre de l'augmentation de capital, seul un montant égal à 85% du dividende brut revenant à cet actionnaire pourrait être affecté ; si ce montant s'avérait insuffisant pour couvrir le montant de sa souscription, l'actionnaire pourrait le compléter par un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action.

Il est en outre rappelé que cette augmentation de capital requerra l'obtention du visa préalable du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM).

Enfin, si vous décidez cette augmentation de capital, il vous est demandé de bien vouloir nous conférer tous les pouvoirs nécessaires à sa formalisation et à sa réalisation.

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

En application des statuts du Crédit du Maroc et de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous vous avons réunis en Assemblée Générale en vue de vous rendre compte de l'activité de votre banque au titre de l'année 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le rapport de gestion du Directoire ainsi que les documents prévus par l'article 141 de la loi ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été dûment adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous présenterons l'activité du Conseil de Surveillance, le rapport sur les questions inscrites à l'ordre du jour et le projet de résolutions ainsi que les observations sur le rapport de gestion du Directoire.

I - Activité du conseil de surveillance

Le Conseil de Surveillance de votre banque s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2012 en vue

d'examiner les rapports de gestion que lui a présentés le Directoire, conformément à la loi.

Ces réunions ont eu lieu en date du 23 mars, du 8 juin, du 21 septembre et du 7 décembre de l'année 2012. Le Conseil de Surveillance a ainsi été tenu informé :

-De l'évolution de l'activité commerciale de la banque et de ses filiales,

-Des résultats intermédiaires enregistrés au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2012 ,

- du suivi des projets engagés ,
- des progrès enregistrés dans les domaines de l'audit, du contrôle interne et de la maîtrise des risques.

Nous vous informons que :

- Lors de sa réunion du 7 décembre 2012, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Pierre-Louis Boissière de son mandat de membre du Directoire et de ses fonctions de Président du Directoire avec effet 13 janvier 2013,

-Le Conseil de Surveillance réuni le 22 janvier 2013 a nommé Monsieur Baldoméro Valverde, nouveau membre du Directoire et Président du Directoire en remplacement de Monsieur Pierre-Louis Boissière avec effet 18 février 2013.

De même, les comités techniques

issus du Conseil de Surveillance se sont régulièrement tenus. Leurs conclusions ont été soumises au Conseil de Surveillance pour approbation.

En particulier, le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2012, et a pu ainsi obtenir toute explication sur les différents aspects de l'activité, des résultats et d'une manière générale du fonctionnement de la banque.

La réunion du Comité d'Audit du 12 mars 2013 a été consacrée, en partie, à l'examen des comptes clos le 31 décembre 2012.

Le Conseil de Surveillance réuni le 22 mars 2013 a examiné le rapport de gestion du Directoire, les comptes clos au 31 décembre 2012 arrêtés par le Directoire, ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour de votre Assemblée.

II - Rapport sur les questions inscrites a l'ordre du jour et projet de resolutions

Nous vous informons que :

- Les questions portées à l'ordre du jour de votre Assemblée telles qu'elles figurent dans l'avis de réunion et l'avis de convocation,
- Le rapport relatif aux dites questions,
- Le projet d'affectation du résultat,
- Le projet de résolutions,

établis par le Directoire ont été

dûment contrôlés par nos soins et nous nous sommes assurés de leur conformité avec la loi et avec les dispositions des statuts de votre banque.

Le Conseil de Surveillance remercie les collaboratrices et collaborateurs de la banque et des ses filiales pour leur dévouement et leur contribution dans la réalisation de ces résultats et leur renouvelle sa confiance.

III - Observations sur le rapport de gestion du directoire

Nous vous rappelons qu'en vertu de la loi, le Conseil de Surveillance doit présenter à votre Assemblée ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice 2012.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Nous avons examiné le rapport de gestion établi par le Directoire pour l'exercice 2012 et nous nous sommes assurés de sa conformité avec les dispositions de la loi relative aux sociétés anonymes.

Les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2012 font apparaître les principaux agrégats suivants exprimés en milliers de dirhams :

Total bilan	: 47 455 672
Produit net bancaire	: 1 962 467
Résultat brut d'exploitation	: 909 882
Résultat courant	: 551 358
Résultat net	: 306 164

Après dotation de 358,5 millions de dirhams de provisions nettes, en baisse de 14,5 % par rapport à l'année dernière, le résultat courant de l'exercice 2012 s'établit à 551,4 millions de dirhams, en hausse de 10 % d'une année à l'autre.

Cette dotation intègre des dotations pour risques généraux de 111,5 millions de dirhams et pour engagements sociaux de 6,9 millions de dirhams.

Le bénéfice net de l'exercice 2012 ressort à 306,2 millions de dirhams, en baisse de 4,1 millions de dirhams.

Sur base consolidée, les comptes ont été établis en normes IAS/IFRS conformément aux dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib.

Les principaux agrégats du compte de résultat, exprimés en milliers de dirhams, se présentent comme suit :

Produit net bancaire	: 2 107 095
Résultat brut d'exploitation	: 1 034 708
Coût du risque	: - 456 243
Résultat net	: 353 579
Résultat net part du groupe	: 348 684

Le résultat net part du groupe s'élève à 348,6 millions de dirhams contre 331,8 millions de dirhams en 2011, soit une hausse de 5,1 %.

Nous vous informons, enfin, que le rapport de gestion établi par le Directoire, après contrôle et vérification, n'appelle aucune remarque.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation, ont été établis par le Directoire conformément aux règles prévues par la réglementation en vigueur et n'appellent aucune observation de la part du Conseil de Surveillance.

Vos commissaires aux comptes vous présenteront leur rapport général sur les comptes de l'exercice 2012 ainsi que leur rapport spécial sur les conventions réglementées.

Le Conseil de Surveillance

ETATS DE SYNTHESE ET RAPPORT D'AUDIT

Normes et principes comptables appliqués par le groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007. L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, «First Time Adoption of International Financial Reporting Standards» et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établis selon la norme IAS1 révisée «Présentation des états financiers». L'application de la norme IAS1 révisée a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat intitulé «Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres». Ce nouvel état présente le résultat net auquel sont ajoutés les gains et les pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que les réévaluations des actifs disponibles à la vente.

1. Périmètre de consolidation

1.1.Norme

Le périmètre de consolidation est

déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini «entité ad hoc» contrôlée par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

1.2.Options retenues

Le Groupe Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels. Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

2. Les immobilisations corporelles

2.1.Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût amorti ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2.2.Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	IFRS	Social
Immeubles d'exploitation	50 ans	20 ans
Agencements, aménagements et installations	15 ans	10 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	5 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5ans	5 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle

3. Immeubles de placement

3.1. Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

3.2.Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

4.Immobilisations incorporelles

4.1.Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût amorti : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant

qu'immobilisation.

4.2.Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne :

L'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

5. Goodwill

5.1.Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date. Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors

d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

5.2.Options retenues

Le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

6. Contrats de location

6.1.Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Il convient de distinguer entre :

Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;

Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement. Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué, diminuée/augmentée des commissions versées/ perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE). Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien.

6.2.Options retenues

Au niveau de la filiale Crédit du Maroc Leasing, les contrats de crédit-bail sont considérés comme des contrats de location-financement. Les durées de location sont systématiquement au

moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement.

7. Actifs et passifs financiers

7.1.Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité. Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote. La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances. Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé. Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle

S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure

d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêts et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective

Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues. Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie «Autres passifs financiers» font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet à date d'arrêté, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

7.2.Options retenues

Prêts & créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective

des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle

Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective

Le Groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le Groupe Crédit du Maroc.

8. Crédits restructurés

8.1.Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash

flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.

- Par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine. Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

8.2.Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme. La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt. Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit. Cette décote a été considérée comme non significative.

9. Crédits hors marché

9.1.Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché. Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit. Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie

des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

9.2.Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché. La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

10. Provisions du passif

10.1.Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- Le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

10.2.Options retenues

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents,
- Exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

11. Titres

11.1.Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;

Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur). Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

- Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponible à la vente Cette catégorie de titre concerne les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme. Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories. Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote /décote des titres à revenu fixe est

comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice. En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

- Titres du portefeuille (Held To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans) La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel). En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

- Titres du portefeuille « Prêts et créances » : La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement. Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation. En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

11.2.Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres disponibles à la vente
Titres de participation	Prêts et créances
	Titres disponibles à la vente

12. Dérivés

12.1.Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- Sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- Il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;

- Il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

12.2.Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

13. Avantages au personnel

13.1.Norme

Principe général : L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel : Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations.

On distingue :

- Les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;

- Les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;

- Les indemnités de fin de contrat de travail ;

- Les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Ecart actuariel : Des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

Méthode du corridor : L'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous :

- 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture,
- Et 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Coût des services passés : Le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;

Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :

- Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
- Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs

des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- Hypothèses démographiques ;
- Le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- Taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- Salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué ;
- L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs. Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de

licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

13.2.Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le Groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum 20 ans d'ancienneté
- Les Indemnités de Départ Volontaire : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- Les Congés Payés : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le Groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte «proratisée» du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses

actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels relatives aux avantages postérieurs à l'emploi en capitaux propres selon la méthode du SORIE (Statement Of Recognised Income and Expenses), par contre pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

14. Impôt exigible et impôt différé

14.1.Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- lorsque la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices

appropriés. Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

14.2.Options retenues

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé : Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Etats Financiers Consolidés IFRS

BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)			
Actif Consolidé	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 250 066	2 115 652
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	7 923	4 133
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	5 505 337	3 736 991
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	2 611 791	4 064 318
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	35 646 508	35 275 505
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		1 963	4 792
Actifs d'impôt différé		152 585	92 564
Comptes de régularisation et autres actifs		143 843	193 020
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 348 931	1 267 131
Immobilisations incorporelles	3.6	130 590	122 304
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		47 799 537	46 876 410

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)			
COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 604 810	2 524 024
Intérêts et charges assimilées	2.2	841 018	780 224
Marge d'Intérêt		1 763 793	1 743 800
Commissions (Produits)	2.3	341 134	332 684
Commissions (Charges)	2.3	30 447	26 697
Marge sur Commissions		310 686	305 987
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		86 723	69 650
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		9 471	8 617
Produits des autres activités		12 875	10 187
Charges des autres activités		76 454	71 171
PRODUIT NET BANCAIRE		2 107 095	2 067 071
Charges générales d'exploitation		969 437	927 714
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		102 950	98 255
Résultat Brut d'Exploitation		1 034 708	1 041 103
Coût du risque	2.1	- 456 243	-509 606
Résultat d'Exploitation		578 465	531 497
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	188	3 552
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		578 653	535 048
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		225 074	198 755
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		353 579	336 294
Intérêts minoritaires		4 895	4 427
Résultat net Part du groupe		348 684	331 866
Résultat par action		37,80	37,27
Résultat dilué par action		37,80	37,27

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En milliers de DH)		
	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	353 579	336 294
Ecart de conversion	26	- 54
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	- 9 988	- 1 522
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	2 763	2 314
Quote-part des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 7 199	739
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	346 381	337 032
Dont part du Groupe	341 485	332 605
Dont par des intérêts minoritaires	4 895	4 427

(En milliers de DH)			
Passif Consolidé	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7	1 184
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	4 364	18 218
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 167 936	1 083 347
Dettes envers la clientèle		33 924 690	33 711 606
Titres de créance émis		6 622 584	6 301 539
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		49 797	18 612
Passifs d'impôt différé		156 723	140 780
Comptes de régularisation et autres passifs		464 331	504 903
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	242 800	216 367
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 527 782	1 527 370
Capitaux propres		3 638 525	3 352 484
Capitaux propres part du groupe		3 582 420	3 301 247
Capital et réserves liées		2 812 820	2 586 551
Réserves consolidées		422 714	377 402
Gains ou pertes latents ou différés		- 1 798	5 427
Résultat net de l'exercice		348 684	331 866
Intérêts minoritaires		56 105	51 237
TOTAL		47 799 537	46 876 410

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)		
FLUX DE TRESORERIE	31/12/2012	31/12/2011
Résultat avant impôts	578 653	535 048
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	102 950	98 255
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	432 525	496 896
+/- Dotations nettes aux provisions	30 819	- 24 823
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/ gain net des activités d'investissement	1 189	4 875
+/- Perte nette/ gain net des activités de financement	6 457	- 21 501
+/- Autres mouvements	63 961	43 983
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	637 901	597 685
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 355 314	2 250 442
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 615 042	- 2 624 781
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 1 838 993	- 1 740 164
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	39 475	139 336
- Impôts versés	- 264 903	- 206 593
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 324 150	- 2 181 761
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	892 404	- 1 049 027
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 194 225	- 199 186
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 194 225	- 199 186
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 61 160	- 52 115
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	315 000	995 000
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	253 840	942 885
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	26	- 54
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	952 047	- 305 382

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 317 758	2 623 141
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 114 468	2 620 831
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	203 291	2 310
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 269 805	2 317 758
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 250 059	2 114 468
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 019 746	203 291
Variation de la trésorerie nette	952 047	- 305 382

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2012

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
(En milliers de DH)								
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 259 584	-	- 259 584	- 4 997	- 264 582
Autres	-	168 242	-	- 168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	- 1 522	- 1 522	-	- 1 522
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 314	2 314	-	2 314
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	- 54	-	- 54	-	- 54
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	- 54	793	739	-	739
Autres	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 284 922	-	- 284 922	- 5 130	- 290 052
Autres	-	2 510	-	- 2 476	-	34	- 34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	- 9 988	- 9 988	-	- 9 988
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 763	2 763	-	2 763
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	26	- 7 225	- 7 199	-	- 7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	-1 798	3 582 420	56 105	3 638 525

PRINCIPES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A. En 2008 le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole S.A. pour les besoins de sa consolidation. Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole S.A. avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM. Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2012 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole S.A.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels. Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation. Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé. Les notions de contrôle Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur

apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle exclusif existe également lorsque le Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction. Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Le Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient,

directement ou indirectement par le biais des filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés. La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que cette société obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
- cette société a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique",
- cette société a délégué ses pouvoirs de décision ;
- cette société a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option. Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par le Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différents, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres

chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés. L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs. L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé. Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Regroupement d'entreprises – Ecarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2012.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE CREDIT DU MAROC AU 31 DECEMBRE 2012

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			De contrôle	D'intérêts	
Crédit du Maroc	922 392		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing	110 400		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
B.I.T		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	18 320,9		100,00	100,00	I.G

* E.C : Etablissement consolidant - I.G : Intégration globale

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIE DE COUVERTURE

1. Gouvernance et organisation de la gestion des risques

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1. La Gouvernance

Les principales instances sont :

- Le Conseil de Surveillance et ses Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Rémunération, ...),
- Le Directoire,
- Les Comités de gestion (Comité de Contrôle Interne, Comité de Crédit, ...).

Responsabilités des acteurs :

Le Conseil de Surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, appréhende et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

Le comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes
 - Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôles
 - Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives
- Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :
- Proposer les rémunérations du Conseil de Surveillance,

- Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire,
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines,
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord,
- Réaliser l'évaluation du Président du Directoire,
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration.

Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place le Comité de Direction Générale. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque.

Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et a les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement,
 - assurer la réalisation du budget annuel,
 - mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs,
 - piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.
- Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque.

Il est responsable du Contrôle Interne de la banque.

Il établit chaque année une stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de

chacune de celles-ci, notamment par secteurs d'activité ou de groupes d'appartenance, pour les risques de crédit, de Gaps de taux ou de liquidité pour l'ALM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de surveillance qui la valide. Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le Comité de contrôle interne,
- Le Comité des crédits,
- Le Comité des grands risques,
- Le Comité des risques sensibles,
- Le Comité marché,
- Le Comité des Risques de Marché,
- Le Comité ALM,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité de Management de la conformité,
- Le Comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP),
- Le Comité Suivi métier,
- Le Comité Suivi des risques des contreparties,
- Le Comité dossiers sensibles,
- Le Comité risques sensibles,
- Le Comité de déclassement,
- Le Comité de transfert au contentieux,
- Le Comité prévisions d'atterrissage provisions,
- Le Comité pilotage et suivi risques de crédit.

1.2. Organisation de la gestion des risques

1.2.1. Le Contrôle Permanent des Risques

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents (DRCP), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptables ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité d'Audit.

La DRCP définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie :

Il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,

- Risque financier :

1. Risque de marché : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.

2. Risque de liquidité ou de taux : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux,

- Risque opérationnel et conformité :

Risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle II, est organisé autour de la Direction des Contrôles Permanents et Conformité (DCPC).

1.2.2. Le Contrôle Périodique des Risques

La Direction du Contrôle Périodique assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodiques sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre

directement au Comité d'Audit.

2. Exposition aux risques et stratégie de couverture

2.1. Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole S.A.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées

par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le recouvrement est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge systématiquement par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale,

l'appui d'une structure centrale dédiée au conseil et à la restructuration des créances.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI et Grandes entreprises gérées par les réseaux dédiés), hormis les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtelier qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance.

Ce système de notation est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Pour la Banque de détail, le Crédit du Maroc dispose d'un outil de score pour l'octroi des crédits à la consommation.

Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont

insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2. Risque de marché

Les activités de marché de la banque sont encadrées par des limites globales et opérationnelles. Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte (loss alert et stop loss).

Les sets de limites concernent le change comptant, le trading BdT, le trading CD, la Trésorerie, et les Repos. Les différentes activités de marchés (trading et couru) s'exercent dans le cadre d'une stratégie risques prédéfinie et validée par la banque et approuvée par le Comité Risques Groupe Crédit Agricole S.A.

La dernière stratégie risque approuvée par le Comité du 19/10/2012 avec un dispositif de limites plus conforme aux normes du groupe et plus complet avec un ensemble d'indicateurs quantitatifs (VaR, stress, limites en nominal et sensibilités plus détaillées) et qualitatifs (produits autorisés, maturités) et des limites de perte (stop loss et seuil d'alerte).

Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

• Le Front-Office :

Le FO est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et de financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale ou à la Banque de Financement et Investissement - BFI.

• Le Back-Office :

Le BO suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

• Le PCRM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités, le PCRM, a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée (stop loss).

- Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...).

- La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés.

- Production et analyse des P&L de gestion

- Production et contrôle qualité des indicateurs de risques

- Back testing de la VaR

- Production et analyse des stress scénarii

- Vérification des données de marché

- Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil FO et BO

- Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Engagements et Risques de Contrepartie.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;

- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;

- d'informer les entités et/ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises ;

En termes d'outils informatiques, la

banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Le principe général de la mesure est d'obtenir des positions de change Spot équivalent de toutes les opérations en isolant le risque de change des autres risques. On utilise pour cela les valeurs actuelles nettes des flux.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelles et globale, stop loss...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de crédit pur,
- des risques de règlement/livraison,
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur titres (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation. Cette perte potentielle peut d'ailleurs se révéler être un gain !

Ce risque affecte le change à terme, les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste) et les opérations de pensions. Le risque total est la somme des risques instantanés et potentiels. La mesure du risque de variation est obtenue à travers la valeur de remplacement courante (MtM ou valeur de marché) à laquelle est ajoutée une majoration add-on pour tenir compte des évolutions futures (dérive potentielle du MtM).

Ces risques sont encadrés par des limites en volumes individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Principales Evolutions

1. Découpages des activités par desk

Une nouvelle organisation des portefeuilles et centres de profits en phase avec l'arborescence risques est mise en place avec une séparation entre le banking book (ALM) et le Trading et ce, pour un meilleur pilotage des activités.

Pour cela, des deals internes entre les différents portefeuilles de la DMC ont été implémentés dans Arpson avec la définition des règles de prix de transfert interne sur les instruments de change et de taux. Ces deals concernent à la fois les opérations de financement/refinancement entre les différents desks de la Salle mais aussi le transfert de positions entre ALM et Salle des Marchés.

2. Calcul de la VAR

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du Crédit du Maroc est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils du Crédit du Maroc.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe. Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

2.3. Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre :

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude

externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

a. Les principaux enjeux

- La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- La Prévention des grands risques,
- L'optimisation de la couverture des risques,
- L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

b. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle :

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en oeuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative :

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative :

Elle permet de mesurer et surveiller le

coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres :

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

c. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'information est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

d. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques,
 - d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre,
 - d'un dispositif de gestion de crise,
 - d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.
- Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

e. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

2.4. Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche

d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque. Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance :

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global :

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de liquidité :

Il représente pour la banque l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances. Le risque de liquidité se traduit donc à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements.

Il apparaît lorsque des besoins

inattendus sont subis par la banque et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- Funding risk : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
- Time risk : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
- Call risk : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux. Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

Conventions d'écoulement :

Les conventions ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM.

Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions.

Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (Modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

Système de mesure :

Le pilotage des risques financiers est géré par ATLAS, outil développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A. Il est opérationnel depuis 2008.

3. Application des recommandations du Comité de Bâle

Depuis 1974, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, créé à l'initiative des banques du G 10, a institué un corpus de règles prudentielles destinées à garantir la solidité et la stabilité du système bancaire international.

Au fil des années, ce dispositif a montré ses limites et ses faiblesses pour encadrer une activité bancaire en perpétuelle évolution. Le besoin d'un dispositif plus complet est apparu pour prévenir les nouveaux risques. Ainsi est né l'accord « Bâle 2 » sous la présidence de l'Américain Mc Donough, qui repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour le risque de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur

les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui est en production depuis la fin 2007.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

4. Perspectives

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le Groupe Crédit Agricole S.A., compte mettre en oeuvre les dispositions les plus avancées de « Bâle II », qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- Adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités,
- Mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc...),
- Mettre à niveau la gestion opérationnelle des risques,
- Garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc...

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation seront engagés selon un planning établi par un groupe projet et validé par un Comité de pilotage dédié et présidé par le Président du Directoire.

2.1. COUT DU RISQUE

(En milliers de DH)		
CONSOLIDE	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions	-471 961	-564 989
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 431 701	-543 932
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions pour engagements par signature	- 11 015	-3 733
Autres provisions pour risques et charges	- 29 244	-17 324
Reprises de provisions	73 306	125 371
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	61 618	73 600
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions pour engagements par signature	-	35 939
Reprises des autres provisions pour risques et charges	11 688	15 833
Variation des provisions	-57 587	- 69 988
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécupérables non provisionnées	- 576	- 858
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 62 673	- 73 657
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	12 961	14 266
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	- 7 300	- 9 740
Coût du risque	- 456 243	- 509 606

2.2. MARGE D'INTERETS

(En milliers de DH)						
	31/12/2012			31/12/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 301 731	454 525	1 847 205	2 287 500	478 093	1 809 407
Comptes et prêts/emprunts	2 185 013	452 349	1 732 664	2 176 915	471 385	1 705 529
Opérations de pensions	668	1 145	- 477	608	4 399	-3 791
Opérations de location-financement	116 050	1 032	115 018	109 978	2 309	107 670
Opérations interbancaires	99 414	42 028	57 385	149 729	25 368	124 360
Comptes et prêts/emprunts	68 843	19 477	49 365	77 268	24 300	52 968
Opérations de pensions	30 571	22 551	8 020	72 460	1 068	71 392
Emprunts émis par le Groupe	-	344 464	- 344 464	-	276 762	-276 762
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	203 666	-	203 666	86 795	-	86 795
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 604 810	841 018	1 763 793	2 524 024	780 224	1 743 800

2.3. PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)		
LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
Titres	2 684	3 753
Emission	387	312
Transmission d'ordres	1 602	928
Autres	695	2 512
Compensation et règlement-livraison	0	0
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	22 382	20 413
Gestion d'actifs	15 972	14 702
Conservation	6 409	5 711
Engagements de prêt	17 967	15 746
Gestion des moyens de paiement	112 056	104 746
Ingénierie financière	0	0
Autres	186 045	188 025
Total produits d'honoraires et de commissions	341 134	332 684
Conservation	1 926	1 542
Compensation et règlement-livraison	0	0
Autres	28 521	25 155
Total charges d'honoraires et de commissions	30 447	26 697

2.4. GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)		
	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	188	3 552
Plus values de cession	207	4 308
Moins value de cession	-19	-756
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus values de cession	0	0
Moins value de cession	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	188	3 552

ENGAGEMENTS DE PRETS, GARANTIES FINANCIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)	
	Montants notionnels
Engagements de prêt	
Donnés :	11 643 348
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	45 200
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	10 997 175
Clientèle de détail	600 973
Reçus :	
Garanties financières	
Données :	6 248 087
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	2 182 982
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	3 998 158
Clientèle de détail	66 946
Reçus :	5 886 020
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	5 886 020
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	
Clientèle de détail	
Dérivés de crédit reçus	
Autres engagements	
Donnés	
Reçus	
Engagements et garanties financières en défaut	
– Engagements de prêt donnés :	
– Garanties financières données :	
– Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	

INFORMATIONS SECTORIELLES

(En milliers de DH)			
Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 645 156	118 637	1 763 793
Marge sur commissions	310 747	-61	310 686
Produit net bancaire	1 988 519	118 576	2 107 095
Charges de fonctionnement	956 702	12 735	969 437
Résultat d'exploitation	488 403	90 062	578 465
Résultat net	275 370	78 209	353 579
Résultat net part groupe	275 370	73 314	348 684

Le Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit Agricole S.A., exerce trois métiers principaux : la banque de réseau, la banque de financement et d'investissement et la gestion d'actifs. Le réseau d'agences du Crédit du Maroc, à couverture nationale, compte, à fin 2012, 343 guichets répartis dans le Royaume, organisés en régions et succursales.

La banque de détail

La banque de détail offre à ses clients particuliers, professionnels et micro-entreprises une large gamme de produits et services, dans le cadre d'un réseau couvrant l'ensemble du territoire national, assurant ainsi une étroite proximité avec la clientèle.

Le réseau d'agences est organisé selon trois Directions commerciales qui couvrent dix Directions régionales, celles-ci supervisant 39 succursales.

Crédit du Maroc Patrimoine est la filiale chargée de la commercialisation des produits OPCVM et de l'animation des différents réseaux du Crédit du Maroc pour leur promotion, ainsi que de la gestion des fonds de ses clients et des clients du Crédit du Maroc.

Crédit du Maroc Assurances

Crédit du Maroc Assurances est une société de courtage d'assurances et de réassurance toutes branches. Elle est chargée du développement de

l'activité bancassurance en collaboration avec les différents marchés de la banque.

La banque de financement et d'investissement

La banque de financement et d'investissement regroupe l'ensemble des activités et métiers à forte valeur ajoutée destinés aux clients corporate (PME/ PMI et grandes entreprises), et constitue ainsi un axe majeur de développement. L'activité de promotion immobilière est prise en charge dans le cadre d'un pôle dédié, qui assure la constitution et le suivi d'un portefeuille de clientèle de professionnels de l'immobilier, et d'autre part la formulation d'un avis technique sur les dossiers de crédits instruits par les agences ou les centres d'affaires pour le financement des opérations immobilières de petite taille. Dans une optique d'accompagnement du secteur agricole au Maroc, le Crédit du Maroc a créé un nouveau pôle dédié au financement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire qui assure à sa clientèle un conseil spécialisé et le financement de ses projets. L'activité d'ingénierie financière est assurée par une direction dédiée, qui apporte un conseil professionnel sur des sujets spécialisés. La salle des marchés, pour sa part, traite les opérations de change, de trésorerie dirhams ou devises ainsi que l'obligataire. Par ailleurs, Crédit du Maroc Capital, société de bourse, agit

en tant qu'intermédiaire et dépositaire sur la place de Casablanca. Enfin, la Banque Internationale de Tanger, structure offshore, a pour mission principale le financement en devises à court, moyen et long terme des sociétés non résidentes implantées dans les zones franches de Tanger, et assure également tous les traitements de sa clientèle en offshore et afférents aux transferts émis et reçus, ainsi que les opérations de change. Elle accompagne également tous les investisseurs étrangers désireux de s'implanter dans les zones franches industrielles d'exportation au Maroc (para-bancaire et bancaire).

L'activité de Leasing

Crédit du Maroc Leasing apporte des solutions de financement en crédit-bail mobilier et immobilier à destination des entreprises et professionnels marocains, ainsi qu'une offre adaptée aux constructeurs de matériel qui souhaitent proposer des financements leasing aux acquéreurs de leurs matériels. A cet effet, Crédit du Maroc Leasing bénéficie de l'expertise de Crédit Agricole Leasing & Factoring France et s'appuie sur le réseau national de distribution de la banque Crédit du Maroc. Ainsi, Crédit du Maroc Leasing met à la disposition de ses clients des équipes expérimentées et des solutions performantes dans le cadre d'une relation de proximité.

3.2. PRETS ET CREANCES

(En milliers de DH)					
31/12/2012	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	116 150				116 150
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	116 150				116 150
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	37 468 609	3 227 116	2 368 649	184 928	38 142 149
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	2 495 641				2 495 641
Institutions non établissements de crédit	4 037 441	600 923	320 358	26 416	4 291 590
Grandes entreprises	16 667 235	615 554	579 196	129 457	16 574 136
Clientèle de détail	14 268 292	2 010 639	1 469 095	29 055	14 780 782
Total	37 584 759	3 227 116	2 368 649	184 928	38 258 299

(En milliers de DH)					
31/12/2011	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés Valeur brute comptable totale (2)	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	127 231				127 231
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	127 231				127 231
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	38 340 536	3 102 004	2 063 155	166 793	39 212 592
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	3 937 087				3 937 087
Institutions non établissements de crédit	3 085 796	614 851	316 678	17 193	3 366 776
Grandes entreprises	16 751 956	593 808	414 235	116 111	16 815 418
Clientèle de détail	14 565 697	1 893 345	1 332 242	33 489	15 093 311
Total	38 467 767	3 102 004	2 063 155	166 793	39 339 823

- (1) Inclut les actifs dépréciés collectivement
- (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(En milliers de DH)				
31/12/2012	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	101 137	34 326	6 751	135 463
Instruments de dette	5 369 875			5 369 875
Administrations centrales	4 755 318			4 755 318
Etablissements de crédit	614 557			614 557
Institutions non établissements de crédit				
Grandes entreprises				
Cliantèle de détail				
TOTAL	5 471 011	34 326	6 751	5 505 337

3.4. PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

(En milliers de DH)						
	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives (*)	Valeur nette comptable totale 31/12/2012	Valeur nette comptable totale 31/12/2011
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette :						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Prêts et avances :						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Total						

3.5. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de DH)				
	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		7 923	NA	3 790
Actifs financiers disponibles à la vente		5 505 337	36 571	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 364	NA	13 854
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 133	NA	-10 725
Actifs financiers disponibles à la vente		3 736 991	32 328	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 218	NA	-15 449
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

3.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EVALUEES SELON LE MODELE DU COUT

(En milliers de DH)				
	31/12/2012		31/12/2011	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	924 364	2 001 812	892 732	1 846 542
Cumul des dépréciations				
Cumul des amortissements	109 528	652 881	98 222	579 411
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement				
Actifs loués en location-simple				

3.7. PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)						
	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	47 234	85 790	63 300		20 043	216 367
Dotations	20 553	18 226	11 015		18 334	68 129
Montants utilisés	1 705				2 327	4 032
Montants non utilisés repris au cours de la période	4 569	20 188			8 567	33 325
Autres mouvements		-4 386	45		2	-4 339
Solde de clôture	61 514	79 442	74 360		27 485	242 800

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué. La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤1 an	626 917	522 447	104 470	592 418
≥ 1 an ≤5 ans	1 001 789	876 140	125 649	945 605
> 5 ans	145 449	125 999	19 450	137 563
TOTAL	1 774 155	1 524 586	249 570	1 675 587

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)		
Impôts courants et impôts différés	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants	1 963	4 792
Impôts différés	152 585	92 564
Actifs d'impôts courants et différés	154 548	97 356
Impôts courants	49 797	18 612
Impôts différés	156 723	140 780
Passifs d'impôts courants et différés	206 520	159 392
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	0	0
Charge d'impôts courants	264 903	206 593
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-39 829	-7 838
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	225 074	198 755
Le taux effectif d'impôt	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	353 579	336 294
Charges d'impôt sur les bénéfices	225 074	198 755
Taux d'impôt effectif moyen en %	38,90%	37,15%
Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	1,90%	0,15%
Taux d'impôt effectif moyen	38,90%	37,15%

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En milliers de DH)						
Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société-mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 522 597	1 087 886	-	-	-	2 610 483
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 522 597	1 087 886	-	-	-	2 610 483
Passifs : dépôts et emprunts	1 087 781	1 522 701	-	-	-	2 610 483
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	1 087 781	1 522 701	-	-	-	2 610 483
Garanties émises par le groupe	611 487	-	-	-	-	611 487
Garanties reçues par le groupe	-	611 487	-	-	-	611 487
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société-mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	16 294	75 522	-	-	-	91 816
Charges d'intérêts	11 789	73 358	-	-	-	85 147
Honoraires et commissions	500	138	-	-	-	638
Total des produits dont :	118 233	19 843	-	-	-	138 076
Produits d'intérêts	73 358	11 789	-	-	-	85 147
Honoraires et commissions	138	500	-	-	-	638
Produits de dividendes	42 981	3 280	-	-	-	46 261

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies

Prime de fin de carrière

Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.

- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend:

De l'évolution du salaire,

- Du nombre d'années d'ancienneté,
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend:

- De l'évolution du salaire,
- Du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du

Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin de contrat de travail
Indemnité de départ volontaire

Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :

- À partir de 50 ans révolus pour les femmes
- À partir de 55 ans révolus pour les hommes
- Avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service

Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.

Le montant de l'engagement dépend :

- De l'évolution du salaire,
- De l'âge au moment du départ (barème),
- De la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour prime de fin de carrière	27 750	28 507
Provisions pour indemnité de départ volontaire	12 905	13 400
Provisions pour prime de fidélité	24 234	25 007
Total	64 888	66 913

	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	4,21%	3,80%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses). Ils étaient jusqu'à présent enregistrés intégralement en résultat sur la période sur laquelle ils étaient constatés.

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité)

et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2012 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	1 981	-733	1 248
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	11 887	-4 398	7 489

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



Fidaroc

Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc



ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CREDIT DU MAROC
48-58 Bd. Mohammed V
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 3.638.525 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 353.579.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Casablanca, le 2 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton International
47, Rue Abdelkader - Casablanca
Tél : 022 34 43 84 Fax : 022 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
- Casablanca -
Tél : (212) 2 95.79.00-Fax:(212) 2 39.02.26
Bachir TAZI
Associé

Comptes Sociaux au 31 décembre 2012

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 250 055	2 115 646
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 724 607	5 164 253
A vue	1 282 683	399 173
A terme	2 441 925	4 765 081
Créances sur la clientèle	34 439 456	34 042 871
Crédits de trésorerie et à la consommation	12 311 362	11 107 866
Crédits à l'équipement	8 662 447	9 719 382
Crédits immobiliers	11 879 244	11 003 413
Autres crédits	1 586 403	2 212 210
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	5 561 621	3 804 518
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 769 673	3 012 436
Autres titres de créance	715 974	786 231
Titres de propriété	75 974	5 851
Autres actifs	97 118	107 404
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	289 015	256 006
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	123 613	117 765
Immobilisations corporelles	970 187	917 946
Total de l'Actif	47 455 672	46 526 408

HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DONNES	10 265 455	8 802 571
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 975
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	3 675 726	2 908 569
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 552	3 874 026
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	5 886 020	5 389 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2012	31/12/2011
+ Intérêts et produits assimilés	2 503 943	2 402 256
- Intérêts et charges assimilés	841 511	776 841
MARGE D'INTERET	1 662 432	1 625 415
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
+ Commissions perçues	277 860	271 635
- Commissions servies	30 201	26 437
Marge sur commissions	247 659	245 199
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	108	
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-14 651	-121
+ Résultat des opérations de change	85 805	80 554
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	71 263	80 433
+ Divers autres produits bancaires	57 224	39 184
- Diverses autres charges bancaires	76 111	71 545
PRODUIT NET BANCAIRE	1 962 467	1 918 686
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-138	
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	27 271	26 924
- Autres charges d'exploitation non bancaire		110
- Charges générales d'exploitation	1 079 718	1 024 810
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	909 882	920 690
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-219 001	-385 671
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-139 523	-33 730
RESULTAT COURANT	551 358	501 289
RESULTAT NON COURANT	-14 637	-8 795
- Impôts sur les résultats	230 556	182 257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2012	31/12/2011
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 257	120 103
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 288	
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	112 286	17 145
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	3 457	
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 702
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		110
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	541 331	439 893
Bénéfices distribués	295 165	284 922
+ AUTOFINANCEMENT	246 166	154 971

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	1 184
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 107 239	1 158 714
A vue	125 252	161 742
A terme	981 987	996 972
Dépôts de la clientèle	33 914 340	33 681 206
Comptes à vue créditeurs	19 648 722	19 760 939
Comptes d'épargne	7 566 915	7 107 823
Dépôts à terme	5 536 214	5 729 494
Autres comptes créditeurs	1 162 489	1 082 950
Titres de créance émis	6 622 584	6 301 539
Titres de créance négociables	6 622 584	6 301 539
Emprunts obligataires		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	387 115	356 205
Provisions pour risques et charges	542 364	390 950
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 527 782	1 527 370
Ecart de réévaluation		
Reserves et primes liées au capital	1 890 428	1 696 171
Capital	922 392	890 380
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	235 257	212 452
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	306 164	310 237
Total du Passif	47 455 672	46 526 408

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 928 313	2 797 220
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 649
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
Produits sur titres de propriété	55 652	35 897
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	277 638	269 588
Autres produits bancaires	91 081	89 480
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	965 846	878 534
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	344 464	276 762
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	124 336	101 694
PRODUIT NET BANCAIRE	1 962 467	1 918 686
Produits d'exploitation non bancaire	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaire		110
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 079 718	1 024 810
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 257	120 103
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	660 089	687 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	433 865	597 289
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	301 427	267 960
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
RESULTAT COURANT	551 358	501 289
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821
RESULTAT AVANT IMPOTS	536 720	492 494
Impôts sur les résultats	230 556	182 257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2012	Premier semestre 2012	Deuxième semestre 2011
1 452 272	1 476 041	1 400 293

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2012	Provisions *	Montants au 31/12/2011	Provisions *
Créances pré-douteuses	209 043	22 879	239 696	29 064
Créances douteuses	114 455	51 015	574 517	252 388
Créances compromises	2 609 772	2 224 938	1 977 650	1 843 221
TOTAL	2 933 270	2 298 832	2 791 863	2 124 673

(*) y compris agios réservés

ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2012

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2012

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérégations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérégations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérégations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2012

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)						
CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	1 691 201	6 359	83 743	344 535	2 125 838	1 913 470
Valeurs recues en pension	-	600 139	-	-	600 139	2 200 024
- au jour le jour	-	-	-	-	0	0
- à terme	-	600 139	-	-	600 139	2 200 024
Prêts de Trésorerie	-	800 000	350 000	-	1 150 000	1 374 660
- au jour le jour	-	800 000	-	-	800 000	100 000
- à terme	-	-	350 000	-	350 000	1 274 660
Prêts financiers	-	102 786	1 370 795	-	1 473 581	1 240 868
Autres créances	-	46 761	10 270	1 214	58 245	41 393
Intérêts courus à recevoir	-	71	7 932	2	8 005	15 042
Créances en souffrance	0	0	1	0	1	60
TOTAL	1 691 201	1 556 116	1 822 741	345 751	5 415 809	6 785 517

ETAT B2 : CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)						
CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	414 170	310	8 836 146	219 881	9 470 507	8 038 484
- Comptes à vue débiteurs	414 170	310	3 614 423	198 745	4 227 648	3 696 962
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 111 022	-	2 111 022	1 392 822
- Crédits à l'exportation	-	-	301 666	-	301 666	237 964
- Autres crédits de trésorerie	-	-	2 809 035	21 136	2 830 171	2 710 736
Crédits à la consommation	-	-	0	2 688 538	2 688 538	2 912 509
Crédits à l'équipement	2 789 249	-	5 683 558	8 000	8 480 807	9 553 400
Crédits immobiliers	-	-	1 421 432	10 411 563	11 832 995	10 959 754
Autres crédits	458 333	273 979	110 792	196	843 300	1 448 049
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	321 791	58 418	380 209	366 517
Créances en souffrance	-	-	363 228	379 871	743 099	764 157
- Créances pré-douteuses	-	-	13 320	172 843	186 163	210 633
- Créances douteuses	-	-	53 166	10 080	63 246	322 129
- Créances compromises	-	-	296 742	196 948	493 690	231 395
TOTAL	3 661 752	274 289	16 736 947	13 766 467	34 439 455	34 042 871

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 885 446	2 764 742
Récupérations sur wcréances amorties	12 961	14 266
Produits d'exploitation non bancaire perçus	37 769	26 248
Charges d'exploitation bancaire versées	-970 693	-889 197
Charges d'exploitation non bancaire versées	-25 342	-15 821
Charges générales d'exploitation versées	-955 462	-904 707
Impôts sur les résultats versés	-230 556	-182 257
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	754 123	813 274
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 439 646	797 901
Créances sur la clientèle	-616 657	-2 333 868
Titres de transaction et de placement	-1 772 548	-1 483 070
Autres actifs	10 286	61 204
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-51 475	896 698
Dépôts de la clientèle	233 134	-53 506
Titres de créance émis	321 044	455 495
Autres passifs	30 913	43 665
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-405 657	-1 615 481
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	348 466	-802 207
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 738
Acquisition d'immobilisations financières	-33 147	-31 670
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-182 327	-185 986
Intérêts perçus	7 488	8 143
Dividendes perçus	55 652	35 897
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-152 128	-165 878
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	413	518 004
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-61 163	-56 284
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-60 750	461 720
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	135 588	-506 365
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 114 461	2 620 826
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 250 049	2 114 461

ETAT B3 : VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31/12/2012

(En milliers de DH)						
TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés financiers	non financiers	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	730 690	4 754 957	75 908	67	5 561 622	3 804 518
Bons du trésor et valeurs assimilées		4 754 957			4 754 957	3 007 262
Obligations						
Autres titres de créance	730 690				730 690	791 405
Titres de propriété			75 908	67	75 975	5 851
TOTAL	730 690	4 754 957	75 908	67	5 561 622	3 804 518

ETAT B4 : VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2012

(En milliers de DH)						
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres de placement	5 580 275	5 561 621	5 346 463		18 654	18 654
Bons du trésor et valeurs assimilées	4 773 165	4 754 957	4 634 500		18 208	18 208
Obligations						
Autres titres de créance	730 888	730 690	711 963		198	198
Titres de propriété	76 222	75 974			248	248
Titres d'investissement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
TOTAL	5 580 275	5 561 621	5 346 463	-	18 654	18 654

ETAT B6 : TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2012

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition globale	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				112 533	112 533		123 729	38 155	123 263
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/2012	2 006	129 KUSD	5 548
SIFIM	Immobilière	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/2012	- 34 839	- 10 807	10 271
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2012	12 918	1 669	2 000
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	110 400	66,66%	78 281	78 281	31/12/2012	131 450	14 077	73 715
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2012	9 529	8 072	4 920
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2012	2 665	25 144	26 809
Autres titres de participation et emplois assimilés				181 747	176 482		250 303	68 972	7 980
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840		24 651	9 262	1 380
Exp services Maroc	Sce financier	90 000	5,00%	4 500	4 500				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000		225 652	59 710	6 600
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	1 560	145				
Settapark		40 000	16,32%	6 530	6 530				
S.I.F.I.M. (Compte courant d'associé)	Immobilière			141 500	141 500				
Divers	-	-	-	12 296	10 967				
TOTAL				294 280	289 015		374 032	107 127	131 243

ETAT B9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2012

En milliers de DH)										
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	394 428	73 017	40 620	426 825	276 657	26 572		303 229	17	123 613
- Droit au bail	28 036			28 036						28 036
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	366 392	73 017	40 620	398 788	276 657	26 572		303 229		95 559
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
- Ecart de conversion									17	17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 692 514	227 964	80 036	1 840 443	774 590	97 685	-2 002	870 272	16	970 186
- Immeubles d'exploitation	751 967	46 972	22 342	776 596	217 401	23 611		241 012		535 585
. Terrain d'exploitation	196 422	6 107		202 529						202 529
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	524 505	40 865	22 342	543 028	191 396	22 511		213 906		329 122
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	31 039			31 039	26 005	1 101		27 105		3 934
- Mobilier et matériel d'exploitation	433 231	35 328	2 776	465 783	307 533	41 340	-2 002	346 871		118 913
. Mobilier de bureau d'exploitation	94 986	5 816	1 434	99 369	73 967	7 706	-1 434	80 239		19 130
. Matériel de bureau d'exploitation	9 314	11 805	778	20 341	6 046	1 538	-5	7 580		12 761
. Matériel de bureau Telecom	46 320	3 248		49 568	30 351	4 942		35 293		14 275
. Matériel Informatique	212 629	11 983		224 612	152 786	19 605		172 391		52 221
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 777	585	549	6 813	4 127	947	-549	4 525		2 288
. Autres matériels d'exploitation	63 206	1 890	16	65 080	40 256	6 602	-16	46 842		18 238
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	466 622	144 308	54 918	556 012	225 554	30 639		256 193		299 819
- Immobilisations corporelles hors exploitation	40 694	1 356		42 051	24 102	2 094		26 197		15 854
. Terrains hors exploitation										
. Immeubles hors exploitation	28 488			28 488	18 292	1 274		19 566		8 922
. Mobiliers et matériel hors exploitation	4 011	607		4 618	3 384	207		3 591		1 027
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	8 196	749		8 945	2 426	614		3 040		5 905
- Ecart de conversion									16	16
TOTAL	2 086 943	300 981	120 656	2 267 267	1 051 247	124 256	-2 002	1 173 501	33	1 093 800

ETAT B9 Bis : PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)						
Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortisse- ments cumulés	Valeur comp- table nette	Produits de ces- sion	Plus- values de ces- sion	Moins- values ou perte de ces- sion
A - Immobilisations incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation						
B - Immobilisations corporelles						
Immeubles d'exploitation						
Immeuble d'exploitation bureaux						
Immeuble d'exploitation logement de fonction						
Mobilier et matériel d'exploitation						
Mobilier de bureau d'exploitation	1 434	1 434		29	29	
Matériel de bureau d'exploitation	5	5				
Matériel de bureau Télécom						
Matériel informatique						
Matériel d'imprimerie						
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	549	549		176	176	
Autres matériel d'exploitation						
Outillage						
Matériel de sécurité	1	1				
Petit mobilier matériel et outillage						
Coffres forts	15	15		1	1	
Mobilier Hors exploitation						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation						
Agencement et aménagement						
TOTAL	2 004	2 004	-	206	206	-

ETAT B10 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres éta- blissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	7	342	3 594	101 833	105 776	155 038
Valeurs donnees en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie	974 039		4 565	978 604	989 188	
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts financiers	2 919			978 604	989 188	
Autres dettes	156	19 493		2 919	3 630	
Intérêts courus a payer			297	19 649	10 648	
TOTAL	2 926	974 537	23 087	297	1 107 245	1 159 898

ETAT B11 : DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2012

DEPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	223 273	47 266	4 647 695	14 586 167	19 504 401	19 760 940
Comptes d'épargne	0	0	0	7 566 915	7 566 915	7 107 823
Dépôts à terme		122 000	707 068	4 622 116	5 451 184	5 625 155
Autres comptes créditeurs	0	26	1 071 294	227 209	1 298 529	1 082 949
Intérêts courus à payer	0	0		93 310	93 310	104 339
TOTAL	223 273	169 292	6 426 057	27 095 717	33 914 339	33 681 206

ETAT B16 : DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2012

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	500 000	1	4,90%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	4,83%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,45%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,50%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/N, (2) éventuellement indéterminée, (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B12- ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31/12/2012

Nature titres	Date de jous- sance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de rem- bourse- ment	Montant global	Dons		Montant non amorti des primes d'émis- sion ou de remboursement
							Entreprise liees	Autres appa- rentes	
Certificats de dépôts 07/01/10	07/01/13		100	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts 03/02/10	03/02/13		100	4,10%	INFINE	15 000			
Certificats de dépôts 18/02/11	18/02/13		100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts 30/03/10	30/03/13		100	4,25%	INFINE	110 000			
Certificats de dépôts 30/06/11	30/06/13		100	4,07%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts 29/07/11	29/07/13		100	4,05%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts 30/09/11	30/09/13		100	4,10%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts 30/11/11	30/11/13		100	4,30%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts 03/02/10	03/02/14		100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts 30/03/10	30/03/14		100	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts 31/05/10	31/05/14		100	4,20%	INFINE	30 000			
Certificats de dépôts 30/11/11	30/11/14		100	4,40%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts 31/10/11	31/10/15		100	4,35%	INFINE	50 000			
Certificats de dépôts 30/11/11	30/11/16		100	4,21%	INFINE	550 000			
Certificats de dépôts 28/02/12	28/02/17		100	4,16%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts 30/03/12	30/03/17		100	4,17%	INFINE	335 000			
Certificats de dépôts 30/04/12	30/04/17		100	3,98%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts 31/05/12	31/05/14		100	4,20%	INFINE	600 000			
Certificats de dépôts 29/06/12	29/06/14		100	4,30%	INFINE	235 000			
Certificats de dépôts 06/07/12	06/07/15		100	4,25%	INFINE	59 300			
Certificats de dépôts 18/07/12	17/07/13		100	4,00%	INFINE	330 000			
Certificats de dépôts 18/07/12	18/07/14		100	4,30%	INFINE	120 000			
Certificats de dépôts 29/08/12	28/08/13		100	4,00%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts 21/09/12	20/09/13		100	4,25%	INFINE	334 000			
Certificats de dépôts 19/10/12	18/10/13		100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts 19/10/12	18/10/13		100	4,15%	INFINE	60 000			
Certificats de dépôts 24/10/12	23/10/13		100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts 21/12/12	21/12/17		100	4,60%	INFINE	170 000			
Certificats de dépôts 28/12/12	28/06/13		100	3,90%	INFINE	50 000			
TOTAL						6 498 300			

ETAT B13 : DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31/12/2012

AUTRES PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	0	0
CREDITEURS DIVERS	172 749	136 390
Sommes dues à l'Etat	87 098	48 419
Sommes dues aux organismes de prévoyance	24 044	22 303
Sommes diverses dues au personnel	0	0
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 906	3 746
Fournisseurs de biens et services	0	0
Divers autres créditeurs	57 701	61 922
COMPTES DE REGULARISATION	214 369	219 816
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		12 718
Comptes d'écarts sur devises et titres	0	0
Résultats sur produits dérivés de couverture	0	0
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	211	1 572
Charges à payer	179 957	183 642
Produits constatés d'avance	12 648	10 340
Autres comptes de régularisation	21 553	11 544
TOTAL	387 115	356 205

ETAT B14 : PROVISIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)					
Provisions	Encours 31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2012
Provisions déduites de l'actif, sur :	1 841 719	438 231	250 299	-344	2 029 308
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	1 833 382	418 976	246 626	-344	2 005 388
Titres de placement	3 209	16 968	1 523	0	18 654
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	2 288	2 150	0	5 266
Immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0	0
Provisions inscrites au passif :	390 950	191 057	39 688	44	542 364
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	96 966	14 890	3 044	44	108 856
Provisions pour risques de change	0	0	0	0	0
Provisions pour risques généraux	152 145	112 286	807	0	263 624
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	71 069	25 531	18 600	0	78 000
Provisions pour autres risques et charges	70 770	38 350	17 237		91 884
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	2 232 669	629 288	289 987	-300	2 571 672

ETAT B18 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de financement et de garantie donnés	10 265 456	8 802 570
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Crédits documentaires import	0	0
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
Autres engagements de financement donnés	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 976
Crédits documentaires import	851 805	717 693
Acceptations ou engagements de payer	437 119	759 560
Ouvertures de crédit confirmés	478 180	542 723
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
Autres engagements de financement donnés	73	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 675 726	2 908 568
Crédits documentaires export confirmés	131 227	192 432
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Garanties de crédits données	18 055	10 340
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 526 444	2 705 796
Engagements en souffrance	0	0
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 553	3 874 026
Garanties de crédits données	639 741	582 894
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 780 963	2 665 897
Autres cautions et garanties données	1 401 849	625 235
Engagements en souffrance	0	0
Engagements de financement et de garantie reçus	5 886 020	5 389 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Autres engagements de financement reçus	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649
Garanties de crédits	1 124	1 124
Autres garanties reçues	5 884 896	5 388 525
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers	0	0
Garanties de crédits	0	0
Autres garanties reçues	0	0

ETAT B17 : CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)				
CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2012	Affectation du résultat	Autres varia- tions	Encours 31/12/2012
Ecart de réévaluation	0	0	0	0
Réserve légale	86 528	2 510	0	89 038
Autres réserves	1 137 487	0		1 137 486
Primes d'émission, de fusion et d'apport	472 156		191 748	663 904
Capital	890 380		32 012	922 392
Capital appelé	890 380		32 012	922 392
Capital non appelé	0			0
Certificats d'investissement	0			0
Fonds de dotations	0			0
Actionnaires. Capital non versé	0			0
Report à nouveau (+/-)	212 452	22 804		235 257
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	284 923		0
Résultat net de l'exercice (+/-)	310 237	-310 237	306 164	306 164
TOTAL	3 109 240	0	529 924	3 354 241

ETAT B20 : OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES AU 31/12/2012

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/20

ETAT B22 : VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)						
	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	747 146	396 295	32 754	1 123 313	227 219	2 526 727
Créances sur la clientèle	3 514 507	3 055 442	3 119 909	5 131 478	13 697 566	28 518 902
Titres de créance	1 695 230	276 630	2 355 047	1 055 631		5 382 538
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
TOTAL	5 956 883	3 728 367	5 507 710	7 310 422	13 924 785	36 428 167
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	905 059	89 045	87 508	2 919		1 084 531
Dettes envers la clientèle	1 135 849	1 509 593	2 753 609	59 205		5 458 256
Titres de créance émis	250 000	225 000	2 424 000	3 599 300		6 498 300
Emprunts subordonnés				1 500 000	1 500 000	
TOTAL	2 290 908	1 823 638	5 265 117	3 661 424	1 500 000	14 541 087

ETAT B24 : VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
BILAN	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF :	2 057 758	1 885 258
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	48 744	33 145
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	452 649	252 245
Créances sur la clientèle	1 539 658	1 581 602
Titres de transaction , de placement et d'investissement	0	0
Autres actifs	3 745	5 017
Titres de participation et emplois assimilés	7 283	7 392
Créances subordonnées	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	5 679	5 857
PASSIF :	2 057 758	1 885 258
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 091 010	1 114 922
Dépôts de la clientèle	354 271	279 324
Titres de créance émis	0	0
Autres passifs	612 478	491 012
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
Dettes subordonnées	0	0
HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011
Engagements donnés :	1 318 958	1 576 620
Engagements reçus :	1 031 009	1 221 575

ETAT B25 : MARGE D'INTERETS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
	31/12/2012	31/12/2011
INTERETS PERCUS	2 503 943	2 402 255
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 648
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
INTERETS SERVIS	841 511	776 840
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	344 464	276 762
MARGE D'INTERETS	1 662 432	1 625 415

ETAT B26 : PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
	31/12/2012	31/12/2011
TITRES DE PLACEMENT	0	0
TITRES DE PARTICIPATION	8 195	0
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES	47 457	35 897
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	0	0
EMPLOIS ASSIMILES	0	0
TOTAL	55 652	35 897

ETAT B27 : COMMISSIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
COMMISSIONS	31/12/2012	31/12/2011
COMMISSIONS PERCUES :	277 860	271 635
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	77 613	73 920
sur opérations de change	223	2 048
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	8 190	7 263
sur moyens de paiement	108 190	102 571
sur activités de conseil et d'assistance	5 078	3 922
sur ventes de produits d'assurances	7 569	6 141
sur autres prestations de service	70 997	75 770
COMMISSIONS VERSEES :	30 201	26 437
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	0	0
sur opérations de change	3 715	2 588
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 668	1 520
sur moyens de paiement	24 807	22 319
sur activités de conseil et d'assistance	0	0
sur ventes de produits d'assurances	0	0
sur autres prestations de service	10	10
MARGE SUR COMMISSIONS	247 659	245 199

ETAT B28 : RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011
+ Gains sur titres de transaction	108	0
- Pertes sur titres de transaction	0	0
= Résultat des opérations sur titres de transaction	108	0
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	1 023	760
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	1 523	1 241
- Moins-values de cession sur titres de placement	229	9
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	16 968	2 113
= Résultat des opérations sur titres de placement	-14 651	-121
+ Gains sur opérations de change	86 633	82 144
- Pertes sur opérations de change	827	1 590
= Résultat des opérations de change	85 806	80 554
+ Gains sur produits dérivés	0	0
- Pertes sur produits dérivés	0	0
= Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
= RESULTAT GLOBAL	71 263	80 433

ETAT B29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	124 257	120 103
TOTAL	1 079 719	1 024 809

ETAT B30 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	- 33 255	-12 214
Autres produits bancaires	91 081	89 480
Autres charges bancaires	124 336	101 694
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	27 271	26 814
Produits d'exploitation non bancaires	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaires	0	110
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	660 088	687 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	433 865	597 290
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	301 426	267 960
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-14 637	-8 795
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821

ETAT B33 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)	
I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	551 358
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	136 210
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	51 676
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	635 892
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	235 280
. Résultat courant après impôts (=)	316 078
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

ETAT B34 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)				
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 =4)
A. TVA collectée	9 837	261 410	250 822	20 425
B. TVA à récupérer	11 153	108 806	108 174	11 785
. Sur charges	12 177	90 060	89 489	12 748
. Sur immobilisations	-1 024	18 746	18 685	-963
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-1 316	152 604	142 648	8 640

ETAT C4 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) : 31 décembre 2012	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 22 mars 2013	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
. Favorables	
	NE ANT
. Défavorables	

ETAT B32 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT ET FISCAL AU 31/12/2012

(En milliers de DH)		
INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	306 164	
. Bénéfice net	306 164	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	366 766	
1- Courantes	366 766	
- Impôt sur les sociétés	230 556	
- Pénalités	65	
- Amendes fiscales	348	
- Dons et subventions	3 629	
- Cadeaux et articles	1 554	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH	386	
- Charges agences à imputer		
- Dotation provision pour engagements sociaux	10 978	
- Dotation provision pour risques généraux	111 479	
- Prov pour propre risque assureur		
- impôt de solidarité	7 771	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES	51 676	
1- Courantes	51 676	
- Revenu du Portefeuille / Titres	51 176	
- Reprise partielle provision pour investissement		
- Prov pour propre risque assureur	500	
2- Non courantes		
- Reprise provision pour risques généraux		
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisations		
TOTAL	672 930	51 676
IV - RESULTAT BRUT FISCAL	624 541	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	624 541	
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL	624 541	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	624 541	
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CREDIT DU MAROC
48-58 Bd. Mohammed V
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 4.882.024 dont un bénéfice net de KMAD 306.164.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 2 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Fidarc Grant Thornton International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél : 021 23 66 70 - Fax : 021 23 66 70
- A -
Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
- Casablanca -
Tél : (212) 2 95.79.00 - Fax : (212) 2 95.79.01
Bachir TAZI
Associé

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée générale mixte (du 15 mai 2013)

A titre Ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale Mixte, après avoir constaté :

- Qu'elle a été régulièrement convoquée,

- Qu'elle réunit le quorum de la moitié au moins du capital social nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale Mixte appelée à délibérer à titre ordinaire et à titre extraordinaire,

- Que le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolution présentés à l'Assemblée, le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2012 ainsi que le rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 95 et suivants de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20/05, l'inventaire, les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à partir de la date de l'avis de réunion de l'Assemblée,

déclare, en conséquence de ce qui précède, qu'elle peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne décharge de sa convocation régulière au Conseil de Surveillance.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir entendu lecture, approuve :

- Le rapport de gestion du Directoire,
- Les observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire,
- Le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2012.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes, le bilan et le compte de produits et charges ainsi que les états de synthèse de l'exercice 2012, tels qu'ils lui sont présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 306 163 861,77 dirhams.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Directoire, d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2012 comme suit :

- bénéfice net : 306 163 861,77 DH
- réserve légale : - 3 201 130,00 DH
- soit : 302 962 731,77 DH
- report à nouveau des exercices précédents : 235 257 487,10 DH
- bénéfice distribuable : 538 220 218,87 DH
- dividendes : - 295 165 312,00 DH
- solde à reporter à nouveau : 243 054 906,87 DH

En conséquence de cette affectation, il sera attribué à chacune des 9 223 916 actions composant le capital social, un dividende brut de trente deux (32) dirhams par action.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, sous la condition suspensive de la décision de la présente Assemblée Générale Mixte délibérant à titre extraordinaire de procéder à une nouvelle augmentation du capital social,

a) décide de proposer aux actionnaires de procéder au paiement de leurs dividendes dont le montant brut a été arrêté aux termes de la résolution qui précède, soit par affectation dudit montant à la libération d'actions nouvelles à souscrire dans le cadre de cette augmentation de capital, soit en espèces, soit par combinaison de ces deux modes de paiement.

b) précise ce qui suit :

- l'affectation des dividendes à la libération de nouvelles actions sera effectuée à concurrence de 85% de leur montant brut ;

- les dividendes seront mis en paiement à compter du jour précédant celui de l'ouverture de la période de souscription ;

- les dividendes pour lesquels l'option susvisée n'aura pas été exercée, le solde des dividendes qui n'aura pas été affecté à la libération de nouvelles actions souscrites ainsi que les quinze pour cent (15 %) du dividende brut revenant aux actionnaires non soumis à prélèvement fiscal, seront payables en espèces à partir du 27 septembre 2013.

Au cas où l'augmentation du capital social ne serait pas approuvée par la présente Assemblée Générale délibérant à titre extraordinaire, l'option

proposée ne pourra pas être mise en œuvre et les dividendes seront mis en paiement à partir du 27 septembre 2013.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 95 et suivants de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20/05, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Septième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la réalisation définitive en date du 13 août 2012 de la dernière augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2012.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Bruno DE

LAAGE DE MEUX de son mandat de membre du Conseil de Surveillance en date du 21 septembre 2012 et lui donne quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Xavier MUSCA en qualité de membre du Conseil de Surveillance, coopté par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 21 septembre 2012 en remplacement de Monsieur Bruno DE LAAGE DE MEUX démissionnaire. L'Assemblée Générale prend acte de la désignation de Monsieur Xavier MUSCA en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance et fixe la durée de son mandat à celle restant à courir sur le mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2013.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la désignation de Monsieur François

PINCHON en tant que représentant permanent du Crédit Agricole S.A. en remplacement de Monsieur Raymond BERT.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux membres du Directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2012.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale donne acte aux cabinets Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton Commissaires aux Comptes, de l'accomplissement de leur mission au titre de l'exercice 2012.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2013 à 3 150 000,00 Dirhams.

Le Conseil de Surveillance

Assemblée générale mixte (du 15 mai 2013)

A titre Extraordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu lecture du rapport du Directoire et des observations du Conseil de Surveillance,

décide que le capital social, d'un montant actuel de 922 391 600 dirhams divisé en 9 223 916 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams, sera augmenté d'un montant maximum de 47 788 700 dirhams pour être ainsi porté à un montant maximum de 970 180 300 dirhams, par l'émission d'un nombre maximum de 477 887 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 dirhams, assortie d'une prime d'émission de 425 dirhams, soit au prix total de 525 dirhams par action, à souscrire et à libérer intégralement à la souscription, tant du nominal que de la prime.

Les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes du point de vue des droits et des obligations, et porteront jouissance à compter du 1er janvier 2013.

Les souscriptions seront reçues au siège social et les versements correspondants pourront être effectués au crédit d'un compte indisponible à ouvrir sous la rubrique «Crédit du Maroc - Augmentation du capital».

Pendant la durée de la souscription, les actionnaires auront le droit de souscrire à ladite augmentation de capital au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

L'Assemblée Générale décide qu'en cas d'affectation des dividendes à la libération des actions souscrites, telle que proposée par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire, seul un montant égal à 85% du dividende brut sera affecté au paiement des nouvelles actions souscrites.

Au cas où ce montant s'avérerait insuffisant pour libérer intégralement le montant de sa souscription, tout actionnaire pourra procéder à un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale délègue au Directoire tous pouvoirs à l'effet de formaliser et de réaliser l'augmentation du capital faisant l'objet de la résolution qui précède.

Dans le cadre de cette mission, le Directoire pourra notamment, soit directement, soit par son Président ou par tout mandataire :

- Fixer les dates d'ouverture et de

clôture de la période de souscription ;

- Recueillir les souscriptions et les versements correspondants ;

- Ouvrir un compte indisponible sous la rubrique «Crédit du Maroc - Augmentation du capital» ;

- Arrêter le montant définitif de l'augmentation du capital à celui des souscriptions recueillies au terme de la période de souscription ;

- Etablir, signer et déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca - ou faire déposer par tout porteur autorisé - la déclaration de souscription et de versement, un état de souscription et de versement, la demande d'inscription modificative au Registre du Commerce ainsi que les autres documents prévus par la Loi ;

- Constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital ;

- Procéder à la modification corrélative des statuts ;

- D'une manière générale, faire toutes déclarations, effectuer tous dépôts et publicités et remplir toutes formalités.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les formalités prévues par la Loi.

Le Conseil de Surveillance

CONTACTS - CALENDRIER FINANCIER

Contacts

Siège social

48-58, boulevard Mohammed V
20 000 Casablanca
Tel : +212 (0) 522 47 70 00
Fax : +212 (0) 522 27 71 27
Site web : www.cdm.co.ma

Communication Financière

Marina.Dordevic@ca-cdm.ma

Communication Externe

Houda.Chraibi@ca-cdm.ma

Calendrier financier 2013

25
M A R S

Publication des résultats au 31 décembre 2012 et conférence de presse annuelle

15
M A I

Assemblée Générale Mixte des actionnaires

19
J U I N

Publication des résultats du premier trimestre 2013

23
S E P T E M B R E

Publication des résultats semestriels 2013

16
D É C E M B R E

Publication des résultats du troisième trimestre 2013

RESEAU AU MAROC

Directions régionales Casablanca

CASA CENTRE

Angle Bd Moulay Rachid et rue Bab Errajaa Val d'Anfa

Tél. : 05 22 95 18 38

CASA OUEST

40, Rue du 9 avril

Tél. : 05 22 47 71 17
Fax : 05 22 98 76 62

CASA EST

Km 7.3 – Route de Rabat - Ain Sebâa

Tél. : 05 22 66 26 41
Fax : 05 22 66 26 49

CASA SUD

Angle Bd Panoramique et route de la mecque

Tél. : 05 22 87 88 90
Fax : 05 22 42 23 45

Directions régionales Hors Casablanca

REGION DE FES – MEKNES

Av. du Roi Houssein de Jordanie, Rés. Tarik - Route d'Immouzzar - Fès

Tél. : 05 35 94 30 03
Fax : 05 35 64 24 18

REGION DU NORD

Lot Hadj Tatari, n°26 - Quartier Souriyine - Tanger

Tél. : 05 39 94 16 51
Fax : 05 39 32 17 55

REGION DE L'ORIENTAL

30, Bd Mohammed V - Oujda

Tél. : 05 36 47 71 17
Fax : 05 36 98 76 62

REGION DE RABAT- KENITRA

3, Av. Allal Ben Abdellah, 4ème étage - Rabat

Tél. : 05 37 26 35 17
Fax : 05 37 26 35 16

REGION DE MARRAKECH

176, Bd Abdelkrim El Khattabi - Marrakech

Tél. : 05 24 42 07 03
Fax : 05 24 43 80 81

REGION DU SUD

Imm. Crédit du Maroc, Bd Mohammed V - Agadir

Tél. : 05 28 82 42 20
Fax : 05 28 82 40 39

Espaces d'Affaires Professionnels

ESPACE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS AIN SEBAA

Km 7.3 - Route de Rabat - Ain Sebâa

Tél. : 05 22 47 71 54
Fax : 05 22 42 24 60

ESPACE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS ANFA

170, boulevard Zerkouni

Tél. : 05 22 47 32 92
Fax : 05 22 42 24 80

ESPACE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS EL FIDA

Angle Bd Taza et Bd El Khalil 2^{ème} étage - Hay My Abdellah

Tél. : 05 22 87 29 00
Fax : 05 22 42 24 98

Relation clientèle entreprise

- GRANDS SECTEURS

48-58, Bd Mohammed V

Tél. : 05 22 47 72 19
Fax : 05 22 47 72 17

- MULTINATIONALES

48-58, Bd Mohammed V

Tél. : 05 22 47 72 28
Fax : 05 22 47 76 43

- AGRICULTURE ET AGRO-ALIMENTAIRE

48-58, Bd Mohammed V

Tél. : 05 22 47 75 74
Fax : 05 22 47 76 42

- CENTRES D'AFFAIRES MIDDLE MARKET CASABLANCA :

CENTRE D'AFFAIRES CENTRE VILLE

48-58, Bd Mohammed V

Tél. : 05 22 47 75 28/29
Fax : 05 22 47 75 26

CENTRE D'AFFAIRES ESSALAM

262, Bd Yaâcoub El Mansour

Tél. : 05 22 39 39 58/60
Fax : 05 22 39 55 02

CENTRE D'AFFAIRES EXPANSION

Km 7,3 - Bd Moulay Ismail - Ain Sebâa

Tél. : 05 22 66 51 77/78
Fax : 05 22 66 51 79

CENTRE D'AFFAIRES NOUVEL HORIZON

146, Bd Emile Zola et rue Rethel

Tél. : 05 22 24 42 63/65
Fax : 05 22 24 42 71

- CENTRES D'AFFAIRES MIDDLE MARKET HORS CASABLANCA :

CENTRE D'AFFAIRES QUARAOUIYINE

Av. du Roi Houssein de Jordanie, Rés. Tarik - Route d'Immouzzar - Fès

Tél. : 05 35 73 00 08
Fax : 05 35 73 39 18

CENTRE D'AFFAIRES BOUGHAZ

Lot Hadj Tatari, n°26 - Quartier Souriyine - Tanger

Tél. : 05 39 34 00 78
Fax : 05 39 94 51 47

CENTRE D'AFFAIRES AL MOUSTAKBAL

30, Bd Mohammed V - Oujda

Tél. : 05 36 68 22 04
Fax : 05 36 69 15 29

CENTRE D'AFFAIRES CHELLAH

3, Av. Allal Ben Abdellah, 4ème étage - Rabat

Tél. : 05 37 20 65 30/42
Fax : 05 37 20 65 43

CENTRE D'AFFAIRES MENARA

176, Bd Abdelkrim El Khattabi - Marrakech

Tél. : 05 24 43 88 95
Fax : 05 24 43 89 36

CENTRE D'AFFAIRES TALBORJT

Imm. Crédit du Maroc, Bd Mohammed V - Agadir

Tél. : 05 28 84 03 52
Fax : 05 28 84 03 53

Agences - Casablanca

MOHAMMED V

48-58, Bd Mohammed V

Tél. : 05 22 47 73 19

Fax : 05 22 47 72 81

ABDELLATIF BEN KADDOUR

Angle Bd Abdellatif Benkaddour et rue Molière

Tél. : 05 22 94 15 30

Fax : 05 22 42 24 03

AHL LOGHLAM

Lot. Salam, lot n°14v, Bd Mohammed Zefzaf, Ahl Loghlam

Tél. : 05 22 76 78 62

Fax : 05 22 42 23 77

AIN BORJA

13, résidence Assalam, Bd Ibn Tachfine

Tél. : 05 22 63 86 86

Fax : 05 22 42 23 72

AIN SEBAA

Km 7,3 - Bd Moulay Ismaïl - Aïn Sebaâ

Tél. : 05 22 66 37 06

Fax : 05 22 35 59 26

AIN SEBAA EL OULJA

Lot. El Oulja II, lot n° 130 - Aïn Sebaâ

Tél. : 05 22 35 81 04/05

Fax : 05 22 34 30 04

AIN SEBAA - ESPACE MASKANE

Km 7,3 - Bd Moulay Ismaïl - Aïn Sebaâ

Tél. : 05 22 47 72 16/82

Fax : 05 22 47 73 12

AIT YAFALMANE

39, rue Aït Yafalmane

Tél. : 05 22 28 02 94

Fax : 05 22 28 92 19

AL AZHAR

Ahl Loughlam, lot. Al Azhar, Imm. F - Sidi Bernoussi

Tél. : 05 22 75 05 00/54

Fax : 05 22 75 05 69

AL FADL

Angle Bd Smara et rue 203 - Inara

Tél. : 05 22 50 00 93

Fax : 05 22 52 56 47

AL HAMIDIA

Lot. n° 4 , lot Al Qods, Sidi Bernoussi - Zenata

Tél. : 05 22 73 88 82

Fax : 05 22 73 88 68

AL HOUDA

133, Av. 2 Mars, résidence Alhayat

Tél. : 05 22 83 69 59

Fax : 05 22 85 67 04

AL KHEIR

78, rue 7 - Sidi Bernoussi

Tél. : 05 22 76 58 02

Fax : 05 22 73 54 47

AL MOSTAKBAL

Résidence Collaboration, angle RS 1029 Sidi Maârouf et Bd Al Qods

Tél. : 05 22 58 31 27

Fax : 05 22 47 74 69

AL QODS

85, Boulevard Souhaïb Erroumi

Tél. : 05 22 73 17 73

Fax : 05 22 73 85 01

ANFA

211, boulevard d'Anfa

Tél. : 05 22 36 08 46

Fax : 05 22 39 61 73

ATTACHAROUK

588, Bd Okba Bnou Nafie

Tél. : 05 22 70 06 87

Fax : 05 22 47 72 10

BEAUSEJOUR

Angle route d'El Jadida et rue El Kadi Bekkar

Tél. : 05 22 25 39 94

Fax : 05 22 25 24 10

BEN JDIA

23, rue Canizarès

Tél. : 05 22 44 03 07/08

Fax : 05 22 44 03 06

BIR ANZARANE

Angle rue Ali Abderrazak et Bd Bir Anzarane

Tél. : 05 22 95 08 75

Fax : 05 22 94 04 19

BIR ANZARANE - ESPACE MASKANE

Angle Bd Bir Anzarane et rue Ali Abderrazak

Tél. : 05 22 39 12 25/33

Fax : 05 22 39 13 82

BIR ANZARANE II

62, Bd Bir Anzarane - Quartier Maârif

Tél. : 05 22 77 41 35

Fax : 05 22 42 24 30

BOURGOGNE

160, angle Bd de Bourgogne et rue de Nice

Tél. : 05 22 29 90 38

Fax : 05 22 49 05 81

BOURGOGNE EXTENSION

203, avenue de Témara - Bourgogne

Tél. : 05 22 94 75 90

Fax : 05 22 42 23 71

BOUSKOURA

Centre lot. Lafarge, lot n° 3

Tél. : 05 22 59 23 89

Fax : 05 22 59 23 90

CALIFORNIE

Angle Boulevard Panoramique et route de la Mecque

Tél. : 05 22 87 42 88

Fax : 05 22 42 23 73

CHEFCHAOUNI

Bd Chefchaouni et rue Abdelhamid Bnou Badis Ain-Sebaâ

Tél. : 05 22 66 24 16

Fax : 05 22 42 24 63

CIL

38, rue Atlas, Hay Assalam - CIL

Tél. : 05 22 94 02 88

Fax : 05 22 42 23 33

DANDOUNE

136, lot Dandoune - Sidi Maârouf

Tél. : 05 22 58 39 03

Fax : 05 22 58 01 29

DERB GHALLEF

Bd Bir Anzarane - Derb Ghallef

Tél. : 05 22 77 40 90

Fax : 05 22 42 21 00

DEUX MARS

Angle Av. 2 Mars et rue Salonique

Tél. : 05 22 83 78 13

Fax : 05 22 83 60 16

DEUX MARS - ESPACE MASKANE

Angle Av. 2 Mars et rue Salonique

EL FIDA

326, Bd El Fida

EL OULFA

Angle Bd Oued Tensift et Bd Oued Sebou

EL OULFA MOULAY THAMI

10, lotissement Moulay Thami

EMILE ZOLA

146, Bd Emile Zola et rue Rethel

ERRAHMA

Lot n° 158, lotissement Madinat Errahma-Dar Bouazza

ESSOUNA

19, Bd 2 Mars - Hay El Masjid

FRANCEVILLE

Angle Bd Ghandi et rue Mohammed Hayani

GAUTHIER

128, rue Taha Houcine (ex. Galilée) - Gauthier

GHANDI

90, Bd Ghandi

HAD SOUALEM

203, lot. Anhi

HASSAN 1^{er}

Angle rue Mikhail Nouaima et Av. Hassan 1^{er}

HAY CHRIFA

Angle rue 1 et rue 15, Rés. Abdelaziz, lot. Chrifa

HAY ESSALAM

262, Bd Yacoub El Mansour

HAY HASSANI

45-47, Bd Afghanistan

HAY MOHAMMADI

16, Lot Nadia, Bd de la Grande Ceinture

Tél. : 05 22 83 88 87/92

Fax : 05 22 83 94 64

Tél. : 05 22 83 15 02

Fax : 05 22 83 70 05

Tél. : 05 22 90 03 24

Fax : 05 22 90 50 86

Tél. : 05 22 89 70 00

Fax : 05 22 42 24 29

Tél. : 05 22 24 08 10

Fax : 05 22 40 23 07

Tél. : 05 22 89 26 74

Fax : 05 22 42 24 22

Tél. : 05 22 82 50 74

Fax : 05 22 82 50 75

Tél. : 05 22 23 62 41

Fax : 05 22 23 70 06

Tél. : 05 22 20 80 57

Fax : 05 22 20 82 75

Tél. : 05 22 39 02 41

Fax : 05 22 39 08 02

Tél. : 05 22 96 49 30

Fax : 05 22 96 49 31

Tél. : 05 22 47 38 87

Fax : 05 22 47 75 76

Tél. : 05 22 87 08 25/26

Fax : 05 22 87 08 29

Tél. : 05 22 39 69 45

Fax : 05 22 94 74 33

Tél. : 05 22 90 66 38

Fax : 05 22 89 63 35

Tél. : 05 22 60 38 28

Fax : 05 22 60 00 72

HAY MOULAY ABDELLAH

492, Bd Al Qods - Inara II

HAY MOULAY RACHID

Lot n°12, Av. Driss Al Harti, lot. Attacharouk

HAY NASSIM

167, lot. Nassim

HAY SADRI

Angle Bd des Forces Auxilliaires et rue n°10

IBN TACHFINE

Angle Bd Ibn Tachfine et rue Emile Brunet - Hay Hakam II

IBNOU KOTAIBA

306, Bd Abdelmoumen

IBNOU ROCHD

111-113, angle Bd Abdelmoumen et rue Van Zeeland

IBNOU SINA

2, Imm. B1, Bd Ibn Sina - Hay Hassani

IDRISS 1^{er}

6 et 6A, Bd Moulay Idriss 1^{er} - Quartier des Hôpitaux

IDRISSIA

754, Av. Aba Chouaïb Doukkali

IFRIQUIA

402, Bd Al Wahda Al Afriquia

INARA

Bd de Taza, n°179 - Hay Moulay Abdallah

JAWHARA

Angle Bd Mohamed Bakkali et Bd Houcine - Soussi

KOREA

Sidi Maârouf 4, rue 15, n°125

LA FRATERNITE

Angle Bd d'Anfa et rue Jean Jaurès, n°56 - Gauthier

LA RESISTANCE

Angle Bd de la Résistance et Bd Bachir Ibrahim

Tél. : 05 22 50 60 64/65

Fax : 05 22 50 65 82

Tél. : 05 22 71 09 57

Fax : 05 22 71 09 37

Tél. : 05 22 89 14 30

Fax : 05 22 47 74 04

Tél. : 05 22 70 85 07

Fax : 05 22 71 29 30

Tél. : 05 22 62 12 81

Fax : 05 22 60 95 22

Tél. : 05 22 25 20 49

Fax : 05 22 25 24 64

Tél. : 05 22 22 76 52

Fax : 05 22 47 71 30

Tél. : 05 22 89 81 26

Fax : 05 22 47 76 45

Tél. : 05 22 86 37 64

Fax : 05 22 47 75 91

Tél. : 05 22 28 99 15

Fax : 05 22 28 51 76

Tél. : 05 22 59 98 28

Fax : 05 22 47 75 58

Tél. : 05 22 21 81 67

Fax : 05 22 52 50 07

Tél. : 05 22 72 96 50

Fax : 05 22 42 24 15

Tél. : 05 22 80 94 16

Fax : 05 22 28 54 86

Tél. : 05 22 48 48 98

Fax : 05 22 27 09 17

Tél. : 05 22 54 00 51

Fax : 05 22 44 68 68

LA RESISTANCE - ESPACE MASKANE

Angle Bd de la Résistance et Bd Bachir Ibrahim

LIBERTE

212, Bd de la Résistance - Place Lemaigre Dubreuil

LISSASFA

Lot. Smiralda, lot 33

MAARIF CANTAL

35, place du Cantal

MAARIF ROUDANI

374, Bd Brahim Roudani

MABROUKA

174, Bd du Nil

MEDIOUNA

439, Av. Mohammed VI (ex. route de Médiouna)

MEKDAL LAHRIZI

79, Av. Mekdad Lahrizi - Cité Djamaâ

MERS SULTAN

Angle rue Hadj Omar Riffi et Bd Rahal El Meskini

MOHAMMED BOUZIANE

Lot. n° 8/5, Bd Mohammed Bouziane

MOHAMMED DIOURI

76-80, rue Mohammed Diouri

MOHAMMED V - Extension

357, boulevard Mohammed V

MOHAMMED VI

Angle Bd Mohammed VI et rue 249. Imm. 3 - Hay Moulay Abdellah

MOSTAPHA EL MAANI

355, rue Mostapha El Maâni

MOULAY ISMAIL

80, Bd My Ismail

MOULAY YOUSSEF

Angle Bd Moulay Youssef et rue Goulmima

Tél. : 05 22 44 97 03/24

Fax : 05 22 44 96 61

Tél. : 05 22 26 35 49

Fax : 05 22 22 91 60

Tél. : 05 22 65 13 67

Fax : 05 22 47 75 92

Tél. : 05 22 25 66 89

Fax : 05 22 23 05 77

Tél. : 05 22 25 28 13

Fax : 05 22 23 08 28

Tél. : 05 22 38 95 09

Fax : 05 22 57 07 51

Tél. : 05 22 81 07 83

Fax : 05 22 81 35 67

Tél. : 05 22 56 77 71

Fax : 05 22 37 41 32

Tél. : 05 22 31 09 57

Fax : 05 22 44 03 46

Tél. : 05 22 56 98 91

Fax : 05 22 47 75 49

Tél. : 05 22 44 52 05/06

Fax : 05 22 44 51 22

Tél. : 05 22 24 02 95

Fax : 05 22 42 24 02

Tél. : 05 22 52 14 99

Fax : 05 22 52 60 72

Tél. : 05 22 26 38 01

Fax : 05 22 20 60 75

Tél. : 05 22 40 98 30

Fax : 05 22 47 76 36

Tél. : 05 22 48 03 17

Fax : 05 22 27 13 55

NEARSHORE

Complexe Casa Nearshore, Bd El Qods - Sidi Maârouf

11 JANVIER

14, Boulevard 11 Janvier

OUED DAOURA

346 bis, Bd Oued Daoura - El Oulfa

OUED EDDAHAB

182, Bd Oued Eddahab - Jamila 7

OUED EL MAKHAZINE

40, Bd de Bordeaux

OULAD ZIANE

80, route Oulad Ziane

OULED TALEB

40, rue 18. Lot. Ouled Taleb - Aïn Chock

OULMES

Résidence les Lilas, angle Bd Yaâcoub El Mansour et Ishak Ben Hanine

OUM RABII

230, Bd Oum Rabii – Lot. El Oulfa, lot n°338 – Groupe U

OUM RABII - ESPACE MASKANE

Angle rue El Bachir Laâraj et rue Ahmed El Kadmiri

PALMIER

38, Bd du 9 Avril

PANORAMIQUE

373, Bd Panoramique

PHARE

Angle Av. du Phare et rue Bab Al Irfane

ROCHES NOIRES

Angle Bd Ambassadeur Ben Aïcha et rue Abou Mousslim Al Khourassani

SALMIA

30-32, Bd Aljoulane

SBATA

412, Av. Commandant Driss Harti - Cité Djemaâ

Tél. : 05 29 04 47 57

Fax : 05 22 42 23 32

Tél. : 05 22 26 70 99

Fax : 05 22 42 24 14

Tél. : 05 22 93 47 00/71

Fax : 05 22 93 47 90

Tél. : 05 22 37 80 07/13

Fax : 05 22 56 89 12

Tél. : 05 22 22 69 91/92

Fax : 05 22 20 07 87

Tél. : 05 22 44 03 42

Fax : 05 22 44 45 26

Tél. : 05 22 52 19 13

Fax : 05 22 50 75 87

Tél. : 05 22 77 44 61

Fax : 05 22 47 74 09

Tél. : 05 22 93 00 97

Fax : 05 22 42 21 07

Tél. : 05 22 99 37 85/49

Fax : 05 22 99 37 27

Tél. : 05 22 23 79 50

Fax : 05 22 99 23 28

Tél. : 05 22 52 56 89

Fax : 05 22 87 12 31

Tél. : 05 22 36 51 20/21

Fax : 05 22 36 51 23

Tél. : 05 22 24 81 54/57

Fax : 05 22 24 81 49

Tél. : 05 22 56 97 33

Fax : 05 22 47 75 64

Tél. : 05 22 37 16 49

Fax : 05 22 55 17 13

SBATA 6 NOVEMBRE

436, angle Av. 6 Novembre et Av. du Nil

SIDI BERNOUSSI

Lot. Amal III, Bd Abi Dar El Ghaffari, lot 187

SIDI EL KHADIR

82, lot. El Khair - Hay El Hassani

SIDI MAAROUF

157, route 1029, Lot. Amine

SIDI MOUMEN

Angle Bd Lalla Asmaâ et rue Al Adarissa

SOCRATE

48, rue Socrate

STRASBOURG

1, rue de Strasbourg

TADDART

66, route de Taddart - Polo

VAL D'ANFA

Angle Bd Moulay Rachid et rue Bab Erajaâ

VAL FLEURI

Angle rue El Bachir Laâlj et Ahmed El Kadmiri - Plateau Maârif

VICTOIRE

182, rue de Strasbourg

VOYAGEURS

20, place Prince Sidi Mohammed - Belvédère

ZERKTOUNI

170, Bd Zerktouni

ZERKTOUNI LES FLEURS

15, angle Bd Zerktouni et rue Lucerne

ZOUBIR

Lot. n°59, Bd Zoubir

Tél. : 05 22 55 59 42/48

Fax : 05 22 55 59 57

Tél. : 05 22 73 12 24

Fax : 05 22 73 92 33

Tél. : 05 22 93 26 25

Fax : 05 22 47 74 20

Tél. : 05 22 97 56 71/72

Fax : 05 22 58 13 84

Tél. : 05 22 70 25 57

Fax : 05 22 72 85 98

Tél. : 05 22 77 41 24

Fax : 05 22 47 74 41

Tél. : 05 22 31 33 74

Fax : 05 22 31 21 43

Tél. : 05 22 28 37 89

Fax : 05 22 42 23 69

Tél. : 05 22 94 00 98

Fax : 05 22 42 23 79

Tél. : 05 22 77 41 02

Fax : 05 22 25 45 22

Tél. : 05 22 30 79 32

Fax : 05 22 45 08 79

Tél. : 05 22 24 84 64

Fax : 05 22 24 94 25

Tél. : 05 22 47 10 28/29

Fax : 05 22 47 28 35

Tél. : 05 22 29 74 23

Fax : 05 22 20 57 48

Tél. : 05 22 91 40 45

Fax : 05 22 91 40 42

 Agences hors Casablanca**AGADIR AL FEDDYA**

Imm. 10, Av. Hassan II - Quartier Dakhla

Tél. : 05 28 22 96 97/79

Fax : 05 28 22 99 56

AGADIR AL HOUDA

27, quartier Al Houda

Tél. : 05 28 32 14 08

Fax : 05 22 42 23 82

AGADIR AL INBIAAT

7-8, complexe Al Amal, avenue Hassan II

Tél. : 05 28 82 80 72

Fax : 05 22 47 76 39

AGADIR AL MOUQUAOUAMA

Place des taxis, imm. Bakrim - Quartier Industriel

Tél. : 05 28 82 06 92

Fax : 05 28 84 76 49

AGADIR AL WIFAK

Lotissement Al Wifaq, lot n°C 309 - Bensergao

Tél. : 05 28 28 16 55

Fax : 05 22 42 24 35

AGADIR AOURIR

Route nationale n°1, province Agadir - Ida Outanane

Tél. : 05 28 31 53 33

Fax : 05 22 42 24 36

AGADIR BOUARGANE

28, avenue Abderrahim Bouabid - Erac Bouargane

Tél. : 05 28 23 57 62

Fax : 05 22 42 23 83

AGADIR CENTRE

Av. des FAR. Imm. T

Tél. : 05 28 84 01 88

Fax : 05 28 84 10 11

AGADIR CITE UNIVERSITAIRE

64, Bd Messaoud El Wakfaoui - Hay Assalam

Tél. : 05 28 21 30 28

Fax : 05 28 22 11 05

AGADIR DCHEIRA

34, Bd Bir Anzarane

Tél. : 05 28 27 16 18

Fax : 05 28 27 15 59

AGADIR FOUNTY

Rés. Taфраout , lot 11-8 - Cité Founty

Tél. : 05 28 21 52 85

Fax : 05 28 21 52 86

AGADIR OUFELLA

Imm. Crédit du Maroc, Bd Mohammed V

Tél. : 05 28 84 67 28/29

Fax : 05 28 84 67 30

AGADIR OUFELLA - ESPACE MASKANE

Imm. Crédit du Maroc, Bd Mohammed V

Tél. : 05 28 84 86 03

Fax : 05 22 47 76 31

AGADIR TADDART

65-68, Av. des FAR, Rés. Tiguemi

Tél. : 05 28 82 33 21

Fax : 05 28 82 31 06

AGADIR TALBORJT

Imm. Marhaba, angle Av. 29 février et Bd Mohammed Cheikh Saâdi

Tél. : 05 28 82 22 35

Fax : 05 28 84 48 38

AGADIR TIKIOUINE

Lot. n° 35A, route de Tiznit - Tikiouine

Tél. : 05 28 28 53 37

Fax : 05 22 42 23 31

AHFIR

Angle Bd de Berkane et rue de la Résistance

Tél. : 05 36 62 70 91
Fax : 05 36 62 70 93

AIN HARROUDA

5-6, boulevard Al Maghreb Al Arabi

Tél. : 05 22 33 27 11
Fax : 05 22 42 24 05

AIN TAOUJDATE

Aïn Taoujdate centre, route de Fès - Province de Meknès

Tél. : 05 35 44 01 19
Fax : 05 35 44 05 02

AIT MELLOUL

Angle route de Tiznit et rue de l'hôpital, lot Guichard - Province d'Agadir

Tél. : 05 28 24 04 72
Fax : 05 28 24 07 75

AIT MELLOUL LAHRACH

Av. Mohammed V

Tél. : 05 28 24 01 57
Fax : 05 22 42 21 10

AL HOCEIMA

108, Bd Mohammed V

Tél. : 05 39 98 26 06
Fax : 05 39 98 12 84

AL HOCEIMA EL MENZEH

40, quartier El Menzeh, rue Bir Anzarane

Tél. : 05 39 84 16 27
Fax : 05 22 42 23 86

ASSILAH

13, Av. Imam Assili

Tél. : 05 39 41 63 44
Fax : 05 39 41 64 42

AZEMMOUR

31, Av. Mohammed V, Lot. Al Qods

Tél. : 05 23 34 70 84
Fax : 05 22 47 76 00

AZILAL

Av. Hassan II et rue Chahid Daoudi

Tél. : 05 23 45 94 70
Fax : 05 22 42 24 10

AZROU

Bd Hassan II - Ahadaf

Tél. : 05 35 56 06 30/33
Fax : 05 35 56 06 26

BEN AHMED

18, Bd Moulay Abdellah - Quartier Administratif

Tél. : 05 23 40 71 23
Fax : 05 23 40 86 83

BENGUERIR

12, avenue Mohammed V

Tél. : 05 24 31 76 79
Fax : 05 22 42 24 01

BENI MELLAL

263, Bd Mohammed V

Tél. : 05 23 48 38 19
Fax : 05 23 48 30 40

BENI MELLAL HASSAN II

38, Bd Hassan II

Tél. : 05 23 48 02 39
Fax : 05 23 48 04 35

BENI MELLAL LAATTAOUIA

Al Amal, Unité 772

Tél. : 05 24 23 59 46
Fax : 05 22 42 23 78

BENI MELLAL MOHAMMED VI

Boulevard 20 Août, Ouled Hamdane, Lot. Khalifa

Tél. : 05 23 42 04 70
Fax : 05 22 42 23 27

BENSLIMANE

152, Avenue Hassan II

Tél. : 05 23 29 08 47
Fax : 05 22 47 74 68

BERKANE

44, Bd Mohammed V

Tél. : 05 36 61 05 10
Fax : 05 36 61 45 10

BERKANE BENI SNASSEN

Angle rue Drâa et Bd Echouhada - Hay Al Massira

Tél. : 05 36 61 35 63
Fax : 05 36 61 35 65

BERKANE ESSAADA

Angle Bd Mohammed V et rue Atlas - Sidi Slimane Cherâa

Tél. : 05 36 25 53 91
Fax : 05 36 25 53 89

BERKANE HASSAN II

260, Bd Hassan II

Tél. : 05 36 23 19 50
Fax : 05 36 23 19 44

BERRECHID

57, rue Averroès

Tél. : 05 22 33 72 33
Fax : 05 22 32 40 98

BERRECHID EZZAHRA

19, Bd Mohammed V - Hay Al Youssr

Tél. : 05 22 32 67 09
Fax : 05 22 32 67 07

BIOUGRA

Avenue Hassan II, Hay Maala

Tél : 05 28 81 95 12
Fax : 05 22 42 24 38

BOUZNIKA

Av. Allal Ben Abdellah

Tél. : 05 37 74 35 88
Fax : 05 37 74 35 67

CHEFCHAOUEN

Place Mohammed V

Tél. : 05 39 98 94 01
Fax : 05 22 47 74 08

DAKHLA

Av. Mohammed V

Tél. : 05 28 89 73 61
Fax : 05 28 89 88 61

DEROUA

Lotissement Khadija, Bd Oum Rabii

Tél. : 05 22 53 20 78
Fax : 05 22 42 24 52

DRIOUCH

90-92, Bd Hassan II - Province de Nador

Tél. : 05 36 36 61 08
Fax : 05 36 36 65 30

EL HAJEB

1, rue 8, Ain Sihand

Tél. : 05 35 54 32 21
Fax : 05 22 42 24 19

EL JADIDA

1, angle Av. Al Jamia El Arabia et rue Pierre Gresset

Tél. : 05 23 34 35 12
Fax : 05 23 35 12 46

EL JADIDA IBNOU BADIS

14, Bd Ibnou Badis, Kodiat Bendriss

EL JADIDA SAADA

Rés. Najmat Aljanoub, Imm. B - Quartier du Phare

EL JADIDA SIDI MOUSSA

Bd Bir Anzarane, route de Marrakech

EL JADIDA LALLA ZAHRA

Boulevard Chouhada

EL KELAA DES SRAGHNA

Angle Bd Mohammed V et Av. Allal Ben Abdallah - Quartier Souiguia

ERFOUD

Angle Av. Moulay El Hassan et Bd Moulay Ismail

ESSAOUIRA

12, rue Abdallah Bnou Yacine

ESSAOUIRA QUARTIER ADMINISTRATIF

Angle Av. El Aqaba et Av. la Princesse Lalla Amina, résidence Jawharat Mogador

FES AL BARAKA

129, Lot. Al Baraka - Quartier Bensouda

FES AL HADIKA

Route de Meknès - Al Baraka

FES ALLAL BEN ABDALLAH

Angle rue Lalla Fatima Zahra et Bd Allal Ben Abdellah

FES ATLAS

Av. du Roi Houssein de Jordanie, Rés. Tarik - Route d'Imouzzer

FES BAB FTOUH

14-16, Bd Al Watan

FES BADR

9, résidence Nakhla - Route Ain Smen

FES BADR – ESPACE MASKANE

9, résidence Nakhla – Route Ain Smen

FES DAR DBIBEGH

Angle Av. Hassan II et rue Ribat Al Kheir

Tél. : 05 23 37 04 98
Fax : 05 22 42 24 49

Tél. : 05 23 35 46 33/42
Fax : 05 23 35 44 75

Tél. : 05 23 35 24 29
Fax : 05 23 35 23 90

Tél. : 05 23 39 59 12
Fax : 05 22 42 24 09

Tél. : 05 24 41 25 73
Fax : 05 24 41 25 77

Tél. : 05 35 57 89 09
Fax : 05 35 57 89 10

Tél. : 05 24 47 58 19
Fax : 05 24 47 52 47

Tél. : 05 24 47 69 51
Fax : 05 22 42 21 01

Tél. : 05 35 72 98 50
Fax : 05 35 65 55 73

Tél. : 05 35 75 45 18
Fax : 05 22 47 74 06

Tél. : 05 35 94 01 83
Fax : 05 22 47 75 70

Tél. : 05 35 64 16 96
Fax : 05 35 65 94 37

Tél. : 05 35 64 99 52
Fax : 05 35 63 05 26

Tél. : 05 35 61 05 62
Fax : 05 35 61 05 11

Tél. : 05 35 61 11 25/49
Fax : 05 35 61 08 94

Tél. : 05 35 93 00 78
Fax : 05 35 94 07 68

FES EL Wafa

Av. El Wafa - Route de Sefrou

FES ESSAADA

433, cité Zaza Essaâda, route Ain Chkef

FES MAMOUNIA

Route de Sefrou, lotissement Mamounia, lot 24/1

FES MONT FLEURI

Avenue Ouahrane - Mont fleuri

FES MOULAY IDRIS

Angle Av. Abou Oubeida Ibnou Al Jarrah et rue Abou Hanifa

FES NARJISS

196-198, Lot. El Ouafa - Route de Sefrou

FES RAS CHERRATINE

52, rue Ras Cherratine

FES ROUTE DE SEFROU

28, angle rue Martil et avenue My Rachid - Côté Atlas

FES SIDI BOUJIDA

Avenue Jhane Nahera, Annexe Administratif Sidi Boujida

FES VILLE NOUVELLE

Angle Bd Mohammed V et rue Mokhtar Soussi

FES SIDI BOUJIDA

Avenue Jhane Nahera, Annexe Administratif Sidi Boujida

FKIH BEN SALAH

1, Bd Mohammed V

FNIDEQ

Avenue Mohammed V

GUELMIM

198-200, Bd Youssef Ben Tachfine

GUERCIF

Angle Bd Moulay Youssef et rue des Almohades - Quartier Al Farah

HAD BELFAA

Avenue Boudi Abdellah - Province Chtouka Aït Baha

Tél. : 05 35 61 99 27
Fax : 05 22 47 75 57

Tél. : 05 35 96 24 80
Fax : 05 22 42 21 09

Tél. : 05 35 73 49 19
Fax : 05 22 42 24 23

Tél. : 05 35 73 05 55
Fax : 05 22 42 24 00

Tél. : 05 35 62 12 79
Fax : 05 35 93 14 38

Tél. : 05 35 61 44 73/74
Fax : 05 35 61 44 71

Tél. : 05 35 63 35 90
Fax : 05 35 63 41 51

Tél. : 05 35 73 09 49
Fax : 05 22 42 24 23

Tél. : 05 35 76 00 10
Fax : 05 22 42 23 90

Tél. : 05 35 62 57 51
Fax : 05 35 65 44 82

Tél. : 05 35 76 00 10
Fax : 05 22 42 23 90

Tél. : 05 23 43 86 27/28
Fax : 05 23 43 86 29

Tél. : 05 39 67 52 90/91
Fax : 05 39 67 52 86

Tél. : 05 28 87 32 23
Fax : 05 28 87 32 10

Tél. : 05 35 67 56 27
Fax : 05 35 67 60 10

Tél. : 05 28 82 18 60
Fax : 05 28 20 95 86@

HARHOURA

Avenue Prince Moulay Abdellah

Tél : 05 37 64 50 39
Fax : 05 37 64 51 30**IMINTANOUT**

Angle route nationale 8 et avenue Abdelkrim Khattabi

Tél : 05 24 45 28 91
Fax : 05 22 42 24 53**IMZOUREN**

140, rue Casablanca - Imzouren

Tél. : 05 39 80 78 04
Fax : 05 22 42 23 87**INEZGANE**

Bd Mohammed V

Tél. : 05 28 83 22 55
Fax : 05 28 33 43 85**KENITRA BIR RAMI**

5, Lot. Al Wahda, Av. Mohammed V, Bir Errami

Tél. : 05 37 36 15 38
Fax : 05 22 47 75 79**KENITRA KHABBAZAT**

2, angle rue 9 et Bd Mohammed V

Tél. : 05 37 37 86 45
Fax : 05 37 36 30 13**KENITRA MOHAMMED V**

Angle Av. Mohammed V et rue Sebou

Tél. : 05 37 32 05 10
Fax : 05 37 37 97 86**KENITRA MOULAY ABDELAZIZ**

2, angle Bd Mohammed Diouri et Bd My Abdelaziz

Tél. : 05 37 37 37 04/05
Fax : 05 37 37 11 42**KENITRA OULED OUJIH**

87, bloc I

Tél. : 05 37 32 01 70
Fax : 05 37 35 23 89**KHEMISSSET**

53, angle Av. Mohammed V et rue Volubilis

Tél. : 05 37 55 62 28
Fax : 05 37 55 49 39**KHENIFRA**

11, Bd Zerktouni - Cité Ennajah

Tél. : 05 35 38 46 27/29
Fax : 05 35 38 46 31**KHOURIBGA**

20, rue Moulay Idriss

Tél. : 05 23 56 28 22
Fax : 05 23 56 55 61**KHOURIBGA MOHAMMED V**

111, rue Ahmed El Hiba, Hay Ikbal

Tél. : 05 23 56 76 99
Fax : 05 22 42 24 11**KHOURIBGA ZELLAKA**

1107, Bd Moukaouama - Hay Al Qods

Tél. : 05 23 49 61 48
Fax : 05 23 49 61 38**KSAR EL KEBIR**

15, route de Larache, lot Ben Aatallah

Tél. : 05 39 90 24 25
Fax : 05 39 90 24 26**LAAYOUNE**

190, Av. Chahid Bouchraya - Place Dchera

Tél. : 05 28 99 52 06/07
Fax : 05 28 99 52 0**LAQLIAA**

Laqliaa centre, route principale de Biougra

Tél. : 05 28 31 17 03
Fax : 05 22 42 24 32**LARACHE**

20, Bd Mohammed V

Tél. : 05 39 91 27 08
Fax : 05 39 91 27 09**LARACHE MAGHREB AL JADID**

Lotissement Ain El Ati

Tél. : 05 39 52 18 44
Fax : 05 22 42 23 30**M'DIQ**

39, angle Al Andaloussi et avenue Kadi Ayad

Tél. : 05 39 97 50 83
Fax : 05 22 42 24 26**MARRAKECH A. EL KHATTABI**

176, Bd Abdelkrim El Khattabi

Tél. : 05 24 43 73 26/44
Fax : 05 24 43 67 79**MARRAKECH A. EL KHATTABI - ESPACE MASKANE**

176, Bd Abdelkrim El Khattabi

Tél. : 05 24 43 41 92/97
Fax : 05 24 42 04 41**MARRAKECH AL MASSAR**

607, Lot. Massar - Route de Safi

Tél. : 05 24 33 52 13
Fax : 05 22 47 74 73**MARRAKECH AL MASSIRA**

Doha Forum du Sud - Hay Al Massira II

Tél. : 05 24 34 59 63
Fax : 05 24 34 59 37**MARRAKECH ARSET LAMAACH**

129, rue Houmane El Fetouaki

Tél. : 05 24 38 96 62
Fax : 05 24 44 24 62**MARRAKECH BAB DOUKKALA**

Av. Hassan II, Imm. des Habous

Tél. : 05 24 43 63 96
Fax : 05 24 43 79 92**MARRAKECH CHARAF**

565, avenue Allal El Fassi, Lot. Charaf

Tél. : 05 24 29 26 94
Fax : 05 22 42 24 06**MARRAKECH DAOUDIATE**

3, Av. Allal El Fassi, Lot. Bokar, Imm. E

Tél. : 05 24 33 28 56/57
Fax : 05 24 33 28 58**MARRAKECH DOUAR EL ASKAR**

10, Bd d'Essaouira

Tél. : 05 24 34 43 52
Fax : 05 24 49 09 26**MARRAKECH GUELIZ**

215, Av. Mohammed V

Tél. : 05 24 43 40 67
Fax : 05 24 43 17 11**MARRAKECH HASSAN II**

Angle Bd Hassan II et rue El Houssine Ben M'barek - Guéliz

Tél. : 05 24 45 77 39
Fax : 05 22 42 23 81**MARRAKECH MEDINA**

43, rue Bab Agnaou

Tél. : 05 24 44 22 35
Fax : 05 24 42 68 76

MARRAKECH M’HAMID

Avenue Guemassa, lotissement M'hamid

Tél. : 05 24 36 19 96
Fax : 05 22 42 23 80

MARRAKECH SIDI ABBAD

312, Bd Prince Moulay Abdellah

Tél. : 05 24 31 26 39
Fax : 05 24 31 26 35

MARRAKECH SIDI YOUSSEF BEN ALI

3, Lot. Bismallah n°4 Tassultante - Sidi Youssef Ben Ali

Tél. : 05 24 40 80 35
Fax : 05 22 42 23 67

MARRAKECH TENSIFT

Angle Bd Allal Al Fassi et Bd Abdelkrim Khattabi

Tél. : 05 24 30 33 17
Fax : 05 24 30 33 08

MARRAKECH VICTOR HUGO

14, camp Lghoul - Route de Targa

Tél. : 05 24 43 66 18
Fax : 05 24 43 66 24

MARTIL

Avenue Moulay Rachid

Tél. : 05 39 68 84 87
Fax : 05 22 42 21 05

MEKNES BAB BERRIMA

1-2, Bab Berrima, Av. du Mellah

Tél. : 05 35 53 49 54
Fax : 05 35 55 37 96

MEKNES CORDOBA

13, avenue Zaitouna lotissement Cordoba

Tél. : 05 35 46 64 89
Fax : 05 22 42 24 16

MEKNES EL BASSATINE

246, boulevard Ahmed Bencheekroun

Tél. : 05 35 50 29 51
Fax : 05 22 42 24 31

MEKNES HAMRIA

28, Bd Mohammed V

Tél. : 05 35 52 00 20
Fax : 05 35 51 38 00

MEKNES HOTEL DE VILLE

13, Bd Mohammed El Mknassi (ex. rue de Ghana)

Tél. : 05 35 52 55 87
Fax : 05 22 47 76 44

MEKNES IBN SINA

Rés. Alia, Av. des FAR - Route de Fès/Meknès

Tél. : 05 35 52 39 60/61
Fax : 05 35 52 40 15

MEKNES MARJANE

41, route Agouray, Lot. Marjane II

Tél. : 05 35 46 85 28
Fax : 05 35 46 81 05

MEKNES OUISLANE

Lot Cadem, n°124

Tél. : 05 35 54 88 47
Fax : 05 35 54 88 41

MEKNES ROUAMZINE

Angle Av. Moulay Ismail et Bd Benzidane, Complexe Habous - Bab Bou Ameir

Tél. : 05 35 53 33 61
Fax : 05 35 55 49 18

MEKNES SIDI BOUZEKRI

Lot. El Yosr, quartier industriel Sidi Bouzekri, route El Hajeb

Tél. : 05 35 55 05 56
Fax : 05 22 42 24 17

MEKNES YACOUB EL MANSOUR

16, angle Av. Yacoub El Mansour et rue Sidi Brahim - Hamria

Tél. : 05 35 52 40 87
Fax : 05 22 42 23 89

MEKNES ZITOUNE

Lot. Ismalia, lot 60, rue 2, n°22

Tél. : 05 35 53 78 06
Fax : 05 22 47 72 66

MIDELT

Avenue Hassan II

Tél. : 05 35 36 02 65
Fax : 05 22 47 75 12

MOHAMMEDIA AL MANAR

Lot. El Manar - Quartier El Alia

Tél. : 05 23 28 67 69
Fax : 05 22 42 21 02

MOHAMMEDIA BEN YAKHLEF

Boulevard la Marche Verte, Imm. Louizia 1

Tél. : 05 23 33 57 81
Fax : 05 22 42 24 33

MOHAMMEDIA EL ALIA

Bd Monastir, n°103, Derb Chabab A - El Alia

Tél. : 05 23 32 34 56
Fax : 05 23 30 27 50

MOHAMMEDIA HASSANIA

174, Bd Al Moukawama, Lot. Hassania I

Tél. : 05 23 28 51 58
Fax : 05 23 28 51 55

MOHAMMEDIA JRIDA

Rue Abderrahmane Serghini

Tél. : 05 23 32 23 14
Fax : 05 23 32 10 70

MOHAMMEDIA PALESTINE

Lotissement Houria, lot n°110, Bd de la Palestine

Tél. : 05 23 28 75 67
Fax : 05 22 42 24 18

MONTE ARUI

323, Bd Hassan II

Tél. : 05 36 36 28 10
Fax : 05 36 36 27 97

NADOR AL MASSIRA

Angle Av. Hassan II et Bd Youssef Ben Tachfine

Tél. : 05 36 60 39 85
Fax : 05 36 33 68 29

NADOR FAR

191, Av. des FAR

Tél. : 05 36 33 14 65
Fax : 05 36 33 17 89

NADOR SAKIA EL HAMRA

Boulevard Sakia El Hamra

Tél. : 05 36 33 57 75
Fax : 05 22 42 24 46

NADOR SIDI ALI

64, Av. Mohammed V

Tél. : 05 36 60 60 24
Fax : 05 36 33 06 64

NADOR TAOUIMA

476/482, Bd Taouima

Tél. : 05 36 33 68 54
Fax : 05 22 47 74 40

NADOR ZEGANGANE

117, Bd Mohammed V

Tél. : 05 36 35 00 49
Fax : 05 22 42 24 04

OUARZAZATE

Angle Bd Mohammed V et Bir Anzarane - Cité Moukaouama

Tél. : 05 24 88 27 26
Fax : 05 24 88 24 99

OUAZZANE

123, rue Zerktouni - Quartier Haddadin

Tél. : 05 37 46 01 76
Fax : 05 22 42 23 76

OUED ZEM

Angle Bd Mohammed V et rue Laâyoune

Tél. : 05 23 41 05 45
Fax : 05 23 41 06 01

OUJDA ALLAL EL FASSI

2, Bd Allal El Fassi - Dhar M'Halla

Tél. : 05 36 74 69 97/98
Fax : 05 36 74 69 97

OUJDA BADR

Angle Bd d'Ahfir et rue Archimède

Tél. : 05 36 68 75 53
Fax : 05 36 68 75 44

OUJDA BOUDIR

160, rue Boudir

Tél. : 05 36 68 75 10
Fax : 05 36 68 77 61

OUJDA JAOUHARA

N°4, Av. Malika El Fassi

Tél. : 05 36 51 54 56
Fax : 05 22 47 73 53

OUJDA LES IRIS

44, Bd Oum Rabii, lotissement les Iris

Tél. : 05 36 53 35 14
Fax: 05 22 42 24 29

OUJDA PLACE 16 AOUT

30, Bd Mohammed V

Tél. : 05 36 68 26 96
Fax : 05 36 70 10 34

OUJDA SI LAKHDAR

13, route de Taza, Lot. Boulouiz

Tél. : 05 36 51 05 58
Fax : 05 36 51 07 01

OUJDA SIDI ABDELWAHAB

157, rue Lieutenant Belhoucine

Tél. : 05 36 68 22 73
Fax : 05 36 70 01 04

OUJDA SIDI MAAFA

Bd Ennakhil - Hay El Qods

Tél. : 05 36 50 51 58
Fax : 05 22 47 74 03

OULAD TEIMA

Bd Mohammed V - Province de Taroudant

Tél. : 05 28 52 62 63
Fax : 05 28 52 74 22

RABAT ABDELMOUMEN

37, rue Abdelmoumen

Tél. : 05 37 70 05 77
Fax : 05 37 20 66 15

RABAT AGDAL

78, angle rue Fal Ould Oumeir et rue Atlas

Tél. : 05 37 67 20 13
Fax : 05 37 67 48 51

RABAT ALLAL BEN ABDALLAH

21, Av. Allal Ben Abdallah

Tél. : 05 37 72 19 61
Fax : 05 37 73 24 32

RABAT AVENUE D'ALGER

23, Av. d'Alger

Tél. : 05 37 20 41 83
Fax : 05 37 20 80 28

RABAT AVENUE DE FRANCE

18, avenue de France - Agdal

Tél. : 05 37 77 90 99
Fax : 05 22 47 74 05

RABAT BAB TAMESNA

Angle Av. Hassan II et Av. Madagascar - Diour Jamaâ

Tél. : 05 37 70 39 55
Fax : 05 37 20 54 20

RABAT BIN EL OUIDANE

Angle Av. Bin El Ouidane et rue Dayet Aoua - Agdal

Tél. : 05 37 67 43 52/53
Fax : 05 37 68 69 31

RABAT EL MENZEH

11-19, Hay El Menzeh - Cité Yacoub Al Mansour

Tél. : 05 37 79 01 16
Fax : 05 37 79 88 68

RABAT ENNAKHIL

Lot. n°10, Av. Ennakhil, Imm. 2 - Hay Ryad

Tél. : 05 37 56 57 20
Fax : 05 37 56 57 21

RABAT HASSAN – ESPACE MASKANE

Sahat Al Wahda Al Ifriquia - Quartier Hassan

Tél. : 05 37 20 45 21
Fax : 05 37 42 23 25

RABAT HASSAN II

Avenue Hassan II, Bab El Had

Tél. : 05 37 73 75 41
Fax : 05 22 42 24 08

RABAT HAY EL KHEIR

21, Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah, Hay El Kheir - Quartier Yacoub Al Mansour

Tél. : 05 37 69 99 38
Fax : 05 22 42 21 03

RABAT IBN SINA

20, avenue Ibn Sina - Agdal

Tél. : 05 37 67 57 88
Fax : 05 22 42 24 12

RABAT HAY RYAD

Secteur 3, lot 23, n°6, Imm. Assanaoubar

Tél. : 05 37 71 67 34/51
Fax : 05 37 71 67 87

RABAT MABELLA

51, Av. Tadla - Mabella

Tél. : 05 37 75 73 02
Fax : 05 37 75 40 30

RABAT MEGA MALL

Centre Com. Méga Mall, km 4,2, Av. Imam Malik

Tél. : 05 37 75 81 33
Fax : 05 37 75 56 05

RABAT NAHDA

12, Rés. Al Waha, n°8 route Zaërs - Souissi

Tél. : 05 37 65 66 71
Fax : 05 37 65 60 97

RABAT OCEAN

52, rue Abdelkrim Al Khattabi

Tél. : 05 37 72 24 06
Fax : 05 37 20 78 88

RABAT SOUISSI

Km 2,500, route des Zaërs

Tél. : 05 37 75 25 30
Fax : 05 37 75 46 15

RABAT TECHNOPOLES

Immeuble B0 2ème Joint, Technopolis - Sala El Jadida

Tél. : 05 37 53 43 77
Fax : 05 22 42 23 88

RABAT YACOUB EL MANSOUR

59, Av. Al Massira Al Khadra

Tél. : 05 37 79 75 85
Fax : 05 37 28 20 95

SAFI

Angle rue du R'bat et rue Abdelmoumen Ben Ali

Tél. : 05 24 46 23 30
Fax : 05 24 46 43 73

SAFI PLATEAU

Angle rue Ahmed Taib Benhima et rue Driss Ben Abdellah

Tél. : 05 24 62 28 56
Fax : 05 24 62 29 77

SAFI VILLE NOUVELLE

14, avenue Kennedy

Tél. : 05 24 63 03 30
Fax : 05 22 42 24 07

SALE AL KARIA

64, Av. Moulay Abdellah - Hay El Farah

Tél. : 05 37 83 57 24
Fax : 05 22 42 23 26

SALE EL JADIDA

86
Angle avenue Al Atlas et Belle vue, Immeuble J

Tél. : 05 37 53 48

Fax : 05 22 42 23 74

SALE HAY AL AMAL

5, Imm. B Lot. Rahat Al Bal, lot Ard Chemaou, bloc 45

Tél. : 05 37 84 94 90
Fax : 05 22 42 24 28

SALE HAY SALAM

87
Av. Abdelkrim Al Khattabi - Hay Salam

Tél. : 05 37 81 47

Fax : 05 22 42 23 68

SALE MEDINA

Avenue du 2 Mars

Tél. : 05 37 78 28 16
Fax : 05 37 78 22 55

SALE MOHAMMED V

13, avenue Mohammed V (en face du cinéma Opéra)

Tél. : 05 37 85 09 49
Fax : 05 37 85 09 50

SALE TABRIQUET

Av. Mohammed V, lot. Karima, lot n°202

Tél. : 05 37 85 17 60
Fax : 05 37 85 05 31

SEBT OULED NEMMA

103, boulevard Hassan II

Tél. : 05 23 47 14 62
Fax : 05 23 47 15 04

SEFROU

69, Lot. Idaougnidef - Hay Benseffar

Tél. : 05 35 66 08 17
Fax : 05 22 47 75 38

SELOUANE

Angle Bd Mohammed V et rue Larache

Tél. : 05 36 35 85 61/62
Fax : 05 36 35 85 31

SETTAT CHTAIBA

6, Bd Zerkouni, Rés. Assif - Quartier Nazlet Cheikh

Tél. : 05 23 72 10 49
Fax : 05 22 47 74 39

SETTAT HASSAN II

30, avenue Hassan II

Tél. : 05 23 40 45 56
Fax : 05 23 40 15 78

SIDI BENNOUR

Avenue des FAR

Tél. : 05 23 34 94 19
Fax : 05 23 34 94 53

SIDI BIBI

Lotissement Oucheikh, Route de Tiznit Sidi Bibi Province Chtouka

Tél. : 05 28 81 64 58
Fax : 05 22 42 24 37

SIDI KACEM

1, Bd Mohammed V, Rés. Al Manar

Tél. : 05 37 59 05 53
Fax : 05 37 59 04 93

SIDI SLIMANE

22, angle Av. Hassan II et Av. Bir Anzarane

Tél. : 05 37 50 26 99
Fax : 05 37 50 06 98

SOUK EL ARBAA

21, angle route de Tanger et route de Meknès

Tél. : 05 37 90 24 69
Fax : 05 37 90 14 18

TAMENSOURT

Complexe Administratif, Ville Nouvelle de Tamensourt - Marrakech

Tél. : 05 24 35 68 17
Fax : 05 22 47 75 82

TANGER AL MAJD

Angle avenue Al Qods et rue C - Saâda

Tél. : 05 39 36 10 17
Fax : 05 39 36 12 12

TANGER ANNASR

Lot. Annasr n°274 - Quartier Sidi Driss

Tél. : 05 39 38 17 46
Fax : 05 39 38 17 45

TANGER ATLANTIQUE

Lot 45, zone logistique de la zone franche d'exportation

Tél. : 05 39 39 37 55/56
Fax : 05 39 39 37 57

TANGER BEN DIBANE

49, rue Chahid Ben Hammouch - Hay Florencia

Tél. : 05 39 95 51 87
Fax : 05 39 95 51 86

TANGER BENI MAKADA

178, avenue Moulay Slimane

Tél. : 05 39 95 50 31
Fax : 05 22 42 24 24

TANGER BRANES

50, angle Av. Abi Zaâra et rue Ibn Ardoun

Tél. : 05 39 38 17 44
Fax : 05 39 38 17 43

TANGER CASTILLA

160, avenue de Fès

Tél. : 05 39 32 59 54
Fax : 05 39 32 59 53

TANGER CENTRE

Angle rue Abou Bakr Seddik et rue Lafayette

Tél. : 05 39 94 26 29
Fax : 05 22 42 21 21

TANGER CORNICHE

Rue Abdellah Habti

Tél. : 05 39 94 60 92
Fax : 05 22 47 75 66

TANGER DRISSIA

Angle avenue Tarik Ben Ziad et rue Mohammed Ben Taouite

Tél. : 05 39 36 16 57
Fax : 05 22 42 21 08

TANGER GRAND SOCCO

32, rue d'Italie

Tél. : 05 39 93 53 55
Fax : 05 39 37 20 30

TANGER LIGUE ARABE

Lot. Hadj Tatari n°26 - Quartier Souriyine

Tél. : 05 39 94 61 68
Fax : 05 39 32 17 55

TANGER LIGUE ARABE - ESPACE MASKANE

Lot. Hadj Tatari n°26 - Quartier Souriyine

Tél. : 05 39 32 36 00/01
Fax : 05 22 47 73 92

TANGER MOULAY ISMAIL

97, avenue Moulay Ismail

Tél. : 05 39 94 09 76
Fax : 05 22 42 24 20

TANGER PASTEUR

Angle Av. Mohammed V et rue Moussa Bnou Noussair

Tél. : 05 39 93 19 16
Fax : 05 39 93 33 55

TANGER SOUANI

5, angle rue Atlas et Av. Moulay Abdelhafid, Quartier Souani

Tél. : 05 39 31 73 09
Fax : 05 39 31 72 89

TANGER YOUSSEF IBN TACHFINE

Angle rue Ibn Tachfine et rue El Iraq, Immeuble B, Bloc 1

Tél. : 05 39 94 09 72
Fax : 05 22 42 24 25

TAOUNATE

Bd Mohammed V

Tél. : 05 35 68 80 42
Fax : 05 22 47 74 07

TAOURIRT

Rue Moulay Abdellah

Tél. : 05 36 69 85 46/77
Fax : 05 36 69 86 02

TAROUDANT

4, Bd Mohammed V

Tél. : 05 28 85 12 52
Fax : 05 28 85 10 20

TAROUDANT MHAITA

Route de Marrakech, Mhaita

Tél. : 05 28 55 03 37
Fax : 05 22 42 23 84

TAZA

70, Av. Allal Ben Abdallah

Tél. : 05 35 67 48 67
Fax : 05 35 67 31 10

TAZA AL ADARISSA

48, bloc 1 Hay Al Adarissa

Tél. : 05 35 28 58 39
Fax : 05 22 42 23 29

TEMARA CENTRE

Avenue Hassan II

Tél. : 05 37 74 06 39
Fax : 05 37 74 06 59

TEMARA GUICH LOUDAYA

Résidence Laâyoune II, avenue Guich Loudaya

Tél. : 05 37 56 21 03
Fax : 05 22 42 24 47

TEMARA MASSIRA

18, Av. Moulay Ali Chrif - Hay Al Firdaous

Tél. : 05 37 61 41 86
Fax : 05 37 61 41 76

TEMARA SIDI YAHYA

Route de Sidi Yahia

Tél. : 05 37 61 38 47
Fax : 05 22 42 24 13

TETOUAN BAB NOUADER

Angle Bd Prince Héritier Sidi Mohammed et Bd Youssef Ben Tachfine

Tél. : 05 39 70 39 70
Fax : 05 39 70 39 90

TETOUAN KHALID IBNOU EL WALID

179, avenue Khalid Ibnou El Walid

Tél. : 05 39 70 39 90
Fax : 05 22 42 24 26

TETOUAN SANIAT R'MEL

4-6, Av. des FAR - Quartier Moulay El Hassan

Tél. : 05 39 99 11 44
Fax : 05 39 99 79 43

TETOUAN WILAYA

Bd Allal Fassi - Quartier Touabel

Tél. : 05 39 99 80 04
Fax : 05 39 99 79 97

TIFLET

Tiflet Centre

Tél. : 05 37 51 00 55
Fax : 05 22 47 73 43

TINERHIR

1, Bd Mohammed V

Tél. : 05 24 83 41 43
Fax : 05 24 83 33 95

TIT MELLIL

Lotissement Amal, lot n°12

Tél. : 05 22 33 18 74
Fax : 05 22 33 19 58

TIZNIT

Place Youssoufia - Ville Nouvelle

Tél. : 05 28 86 24 69
Fax : 05 28 86 27 74

TIZNIT EL OBOUR

Imm. Goujjani, Bd Bir Anzarane - Route de Guelmim

Tél. : 05 28 60 29 28
Fax : 05 22 47 73 37

ZAIO SIDI ATMANE

Boulevard Sidi Atmane et rue Al Istiklal - Berkane

Tél. : 05 36 60 83 61
Fax : 05 22 42 24 45

Agence dotée d'un Guichet Automatique Bancaire

Réseau à l'étranger

SUCCURSALE DE PARIS

13, avenue de Clichy, 75 017 Paris - France

Tél. : +33 (0) 1 45 22 83 01
Fax : +33 (0) 1 42 93 08 87

AGENCE AVIGNON

17, boulevard Saint Ruf, 84 000 Avignon - France

Tél. : +33 (0) 4 90 16 20 10
Fax : +33 (0) 4 90 16 20 11

BUREAU DE REPRESENTATION DE MILAN

Via Marochetti 21-20139 - Milan - Italie

Tél. : +39 (0) 025 86 14 260
Fax : +39 (0) 025 68 17 756



— Le bon sens a de l'avenir —→

Siège social : 48-58, boulevard Mohammed V - 20 000 Casablanca

Tél. : +212 (0) 522 47 70 00 – **Fax :** +212 (0) 522 27 71 27

Service clientèle : +212 (0) 522 477 477 ou info@ca-cdm.ma

Site web : www.cdm.co.ma